



Schéma Directeur des eaux pluviales de Saint Paul

Phase 1 : Diagnostic du réseau

HER / 71118X

DECEMBRE 2011

Indice	Date	Observation
00	Juillet 2008	Version initiale
01	Février 2009	Version finale
02	Décembre 2011	Version finale corrigée

TABLE DES MATIERES

Sommaire

1	PREAMBULE	1
2	CADRE ET OBJET DE LA PHASE 1	3
3	RECENSEMENT DU RESEAU EXISTANT	4
3.1	Recueil et analyse des données disponibles	4
3.1.1	Données disponibles	4
3.1.2	Etudes antérieures	4
3.2	Recensement du réseau EP	8
4	ANALYSE HYDROLOGIQUE	11
4.1	Bassins versants	11
4.2	Estimation des débits	11
4.2.1	Aptitude des bassins versants au ruissellement	11
4.2.2	Calcul du temps de concentration	11
4.2.3	Détermination de l'intensité pluviométrique	12
4.2.4	Calcul des débits	15
4.2.5	Débits de projet	15
5	DIAGNOSTIC DU RESEAU EXISTANT	17
5.1	Secteur Bellevue	17
5.1.1	Descriptif	17
5.1.2	Diagnostic	17
5.2	Secteur Trou d'Eau	18
5.2.1	Descriptif	18
5.2.2	Diagnostic	18
5.3	Secteur Saline les Bains 1	19
5.3.1	Descriptif	19
5.3.2	Diagnostic	19
5.4	Secteur Saline les Bains 2	19
5.4.1	Descriptif	19
5.4.2	Diagnostic	20
5.5	Secteur Ermitage les Bains	20
5.5.1	Descriptif	20
5.5.2	Diagnostic	20
5.6	Secteur Rocquefeuil	21

5.6.1	Descriptif	21
5.6.2	Diagnostic	21
5.7	Secteur Saint Gilles les Bains 1	22
5.7.1	Descriptif	22
5.7.2	Diagnostic	22
5.8	Secteur Saint Gilles les Bains 2	23
5.8.1	Descriptif	23
5.8.2	Diagnostic	23
5.9	Secteur Boucan Canot	24
5.9.1	Descriptif	24
5.9.2	Diagnostic	24
5.10	Secteur Saint Paul 1 (Sud)	25
5.10.1	Descriptif	25
5.10.2	Diagnostic	25
5.11	Secteur Saint Paul 2 (centre)	27
5.11.1	Descriptif	27
5.11.2	Diagnostic	27
5.12	Secteur Saint Paul 3 (Nord)	30
5.12.1	Descriptif	30
5.12.2	Diagnostic	30
5.13	Secteur Savanna	32
5.13.1	Descriptif	32
5.13.2	Diagnostic	32
5.14	Secteur Cambaie	33
5.14.1	Descriptif	33
5.14.2	Diagnostic	33
5.15	Secteur La Plaine 1 (Nord)	33
5.15.1	Descriptif	33
5.15.2	Diagnostic	34
5.16	Secteur Sans Soucis	34
5.16.1	Descriptif	34
5.16.2	Diagnostic	34
5.17	Secteur La Plaine 2 (Sud)	35
5.17.1	Descriptif	35
5.17.2	Diagnostic	35
5.18	Secteur Bois de Nêfles	35
5.18.1	Descriptif	35
5.18.2	Diagnostic	35

5.19	Secteur Le Ruisseau	36
5.19.1	Descriptif	36
5.19.2	Diagnostic	36
5.20	Secteur Ravine Renaud	37
5.20.1	Descriptif	37
5.20.2	Diagnostic	37
5.21	Secteur Crève Cœur / Grande Fontaine	37
5.21.1	Descriptif	37
5.21.2	Diagnostic	37
5.22	Secteur Plateau Caillou	38
5.22.1	Descriptif	38
5.22.2	Diagnostic	38
5.23	Secteur Le Petit Bernica	39
5.23.1	Descriptif	39
5.23.2	Diagnostic	39
5.24	Secteur Fleurimont	40
5.24.1	Descriptif	40
5.24.2	Diagnostic	40
5.25	Secteur Le Guillaume	40
5.25.1	Descriptif	40
5.25.2	Diagnostic	40
5.26	Secteur Petite France	41
5.26.1	Descriptif	41
5.26.2	Diagnostic	41
5.27	Secteur Le Guillaume - Jardin	42
5.27.1	Descriptif	42
5.27.2	Diagnostic	42
5.28	Secteur Chemin Borchet – Ligne Bambou	42
5.28.1	Descriptif	42
5.28.2	Diagnostic	42
5.29	Secteur Saint Gilles les Hauts	43
5.29.1	Descriptif	43
5.29.2	Diagnostic	43
5.30	Secteur L'Eperon	44
5.30.1	Descriptif	44
5.30.2	Diagnostic	44
5.31	Secteur Villèle	45
5.31.1	Descriptif	45

5.31.2	Diagnostic	45
5.32	Secteur Tan Rouge – Bras Canot	45
5.32.1	Descriptif	45
5.32.2	Diagnostic	46
5.33	Secteur l'Ermitage	46
5.33.1	Descriptif	46
5.33.2	Diagnostic	46
5.34	Secteur La Saline	47
5.34.1	Descriptif	47
5.34.2	Diagnostic	47
5.35	Secteur Fond Nanthon – Saline les Hauts	48
5.35.1	Descriptif	48
5.35.2	Diagnostic	48
5.36	Secteur Le Barrage	48
5.36.1	Descriptif	48
5.36.2	Diagnostic	48

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Sommaire

Figure 1 : Plan de situation	2
Figure 3 : Secteurs pluviométriques (GEDC).....	13
Figure 4 : Sectorisation des intensités pluviométriques considérées	14
Figure 5 : Plan des bassins versants	16
Figure 6 : Problème de stagnation des eaux pluviales/ secteur Saint Paul Sud	26
Figure 7 : Problème de stagnation des eaux pluviales/ secteur Saint Paul Centre	28
Figure 8 : Zones inondables pour une crue décennale	29
Figure 9 : Problème de stagnation des eaux pluviales/ secteur Saint Paul Nord	31
<hr/>	
Tableau 1 : Diagnostic eaux pluviales issu des STPC de Saint Paul.....	5
Tableau 2 : Diagnostic eaux pluviales issu de l'étude de l'assainissement de la RN1 à La Saline Les Bains	6
Tableau 3 : Diagnostic eaux pluviales issu du schéma directeur de Villèle	7
Tableau 4 : Plans de récolement utilisés pour l'établissement du plan des réseaux	8
Tableau 5 : Détermination des coefficients de ruissellement	11

1 PREAMBULE

Sommaire

Préambule

Le Schéma Directeur des Eaux Pluviales de Saint Paul répond à plusieurs objectifs :

- √ Identifier les points de dysfonctionnement du réseau de collecte des eaux pluviales existant sur la commune et en rechercher les causes,
- √ Préciser les solutions les mieux adaptées à la problématique globale des eaux pluviales sur le territoire communal (collecte, stockage, évacuation vers le milieu naturel) en proposant un phasage de travaux réaliste.

Il est mené en application de la loi du 3 janvier 1992 récemment codifiée (Code de l'Environnement), du SDAGE Réunion et de l'article L123-1 du Code de l'Urbanisme.

Sur la commune de Saint Paul, le réseau hydrographique est constitué de nombreuses ravines s'écoulant principalement vers 3 exutoires à l'Océan :

- La ravine de l'Etang de Saint Paul au nord. Le bassin versant de cette ravine est le plus gros de la commune : 103,3 km² ;
- La ravine Saint Gilles au centre, son bassin versant représente une superficie de 31,5 km² ;
- Et enfin le Bras de l'Ermitage (ravine de l'Ermitage + ravine de la Saline) au sud, avec un bassin versant vaste de 17 km².

Sur l'ensemble de la commune (hors Mafate), environ 76 % des eaux ruisselées vont donc trouver l'un de ces 3 exutoires.

Ce réseau hydrographique est complété par un réseau de type collecteur pluvial essentiellement développé le long des voiries principales (RN1, RD4 et RD3) et dans les secteurs urbanisés, situés à proximité.

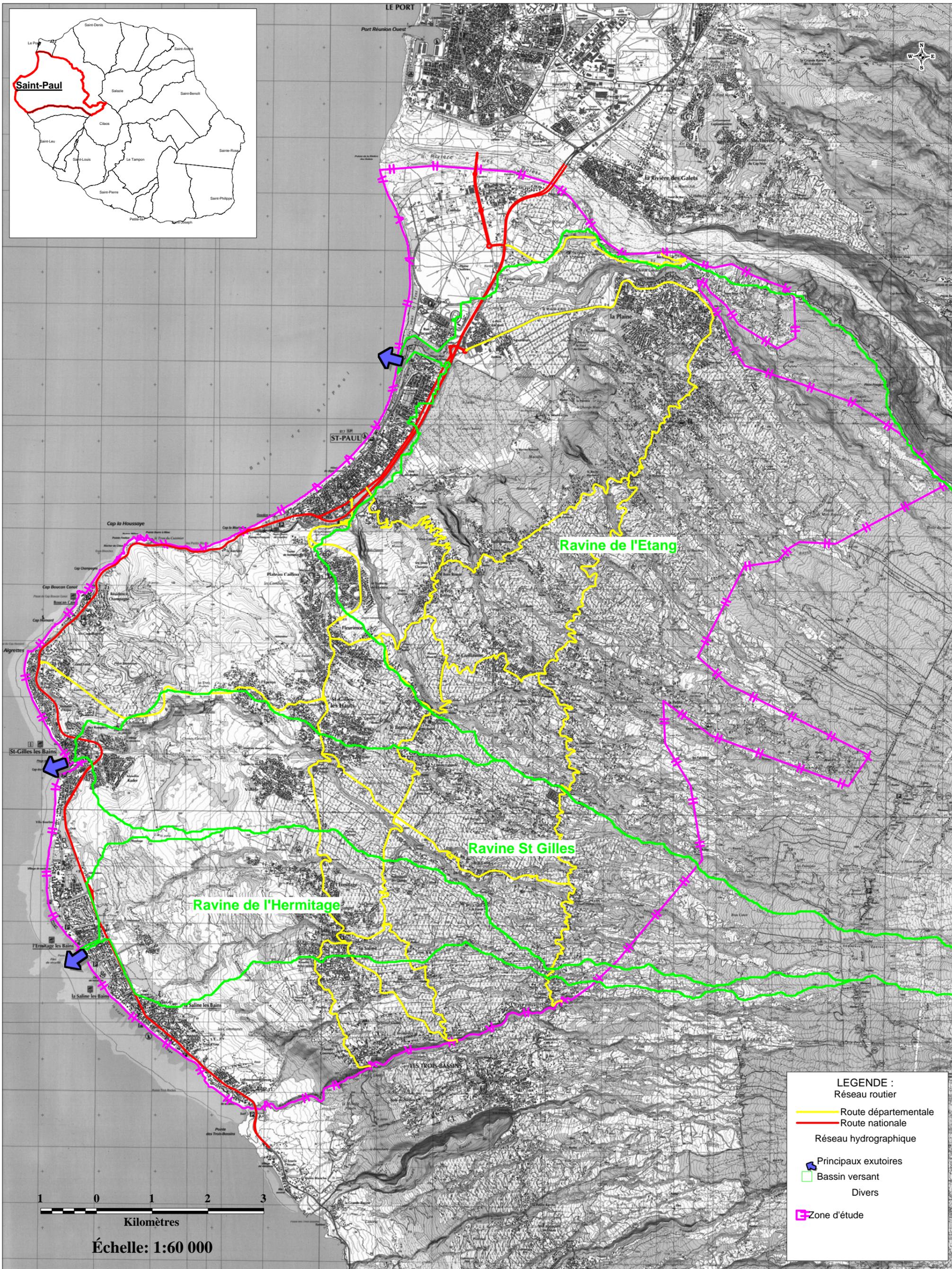
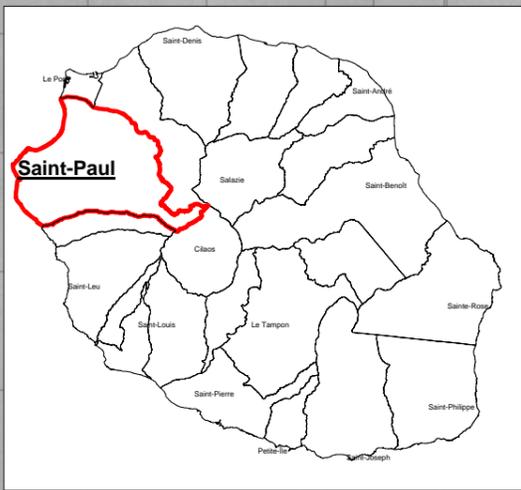
Les risques liés aux insuffisances de capacité de ces ravines entraînant directement l'inondation de voiries et/ou d'habitations ont été traités par l'Etude d'Aléa et Vulnérabilité menée sur la commune (en vue de l'élaboration future d'un PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation) et ne sont donc pas pris en compte dans l'élaboration du Schéma Directeur Eaux Pluviales.

En effet, l'analyse est centrée sur les problèmes relatifs à l'assainissement pluvial et à son amélioration.

Le Schéma Directeur s'articule autour de 3 phases :

- La phase 1 « Diagnostic du réseau » a pour objectif d'établir un état des lieux du réseau d'eaux pluviales existant (avec notamment la réalisation d'un plan général du réseau) et d'étudier son fonctionnement actuel en cas d'évènements pluviométriques caractéristiques.
- La phase 2 « Propositions d'aménagements » consiste à apporter des solutions aux dysfonctionnements recensés (en prenant en compte les évolutions futures de l'urbanisation sur la Commune de Saint Paul).
- La phase 3 « Dossier d'enquête publique » permettra l'instruction des zonages et des aménagements préconisés par les services de l'état, dans le but de les intégrer au futur PLU de Saint Paul.

La phase 1 fait l'objet du présent dossier.



2 CADRE ET OBJET DE LA PHASE 1

L'objectif de cette première phase est d'analyser le fonctionnement actuel du réseau de collecte des eaux pluviales.

La méthodologie employée est la suivante :

- Recensement du réseau existant et des dysfonctionnements observés (sur la base d'un recueil de données et d'une enquête de terrain),
- Analyse hydrologique : délimitation des bassins versants puis estimation des débits de crue générés,
- Diagnostic du réseau (par croisement entre débits incidents et capacité du réseau et/ou approche pragmatique) : identification des axes de ruissellement sur voirie et des exutoires,
- Etablissement de cartographies et de fiches de synthèse et d'une base de données informatique,
- Evaluation de la pollution théorique (sans mesure sur le site) à attendre dans le réseau,

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

3 RECENSEMENT DU RESEAU EXISTANT

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

**Recensement
du réseau EP**

3.1 Recueil et analyse des données disponibles

3.1.1 Données disponibles

3.1.1.1 Données SIG

La commune de Saint Paul nous a fourni les documents informatiques suivant :

- Plan cadastral ;
- BD TOPO ©2003 ;
- Les données relatives au POS ;
- Les données relatives au projet de PLU.
- La carte du zonage d'assainissement ;
- La carte d'aptitude des sols à l'assainissement.

3.1.1.2 Photographies aériennes

Les clichés suivants ont été consultés dans le cadre de cette étude :

- Photographies aériennes :
 - o 1997,
 - o 2003,
 - o 2006 - 2007 via Google Earth et Géoportail

3.1.1.3 Topographie

Les données topographiques suivantes ont été utilisées :

- Photogrammétrie issues de la campagne réalisée en 2006 dans le cadre du Tram-Train ;
- Photo restitution réalisée en 2008 sur la Saline les Bains / l'Ermitage les bains dans le cadre de l'AVP des protections contre les crues des secteurs La Saline les Bains / l'Ermitage les bains.
- Ligne isoaltitudes et points cotés de la BD TOPO ©2003.

D'autres données issues de plan de récolement de divers projet ont également servi pour constituer la base de données du réseau d'eaux pluviales. Elles sont reprises au paragraphe 3.2.

3.1.2 Etudes antérieures

3.1.2.1 Schéma Technique de Protection contre les Crues (SOGREAH, 1898-1990)

L'objectif d'un STPC est de localiser les dysfonctionnements hydrauliques engendrés par les crues des ravines et de proposer des mesures de protection efficaces permettant de les réduire, voire de les supprimer.

Cette étude ne concerne donc pas directement l'assainissement pluvial.

Cependant, le STPC a permis d'identifier des problèmes liés au réseau pluvial ou des défluences de ravines ayant des conséquences sur les débits des bassins versants « pluviaux » étudiés.

Ils sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Diagnostic eaux pluviales issu des STPC de Saint Paul

Secteur	Localisation	Diagnostic	Aménagements préconisés	Etat actuel
L'Ermitage La Saline	Partie basse	La submersion des points bas des quartiers de l'Ermitage se fait dans un premier temps par des remontées de nappe.	Dérivation de ravine en amont et création de réseau de drainage	Réseau de drainage présent sous la RN1 et projets en cours
Saint Gilles les Bains	Centre ville	- capacité insuffisante du réseau du centre ville / manque de débouché et inefficacité lorsque la ravine est en crue	Endiguements / recalibrages de ravines et reprises d'ouvrage. Pas de mesures spécifiques sur le réseau pluvial.	-
		- dysfonctionnements EP du Chemin Summer		
		- Submersion fréquente de la rue de la Poste à son point bas		
Saint Paul	Chaussée Royale	Mauvaise évacuation des eaux pluviales par le canal Bernica, inondations croisement chaussée Royale / rue Poivre.	-	Rénovation de la Chaussée Royale et reprise du canal Bernica réalisé en 2007/2008
	Cambaie	Ruissellement important en bordure de RN1 au nord de l'ouvrage de franchissement de la ravine La Plaine	Création de l'exutoire par mise en place d'un dalot 4 m x 2 m sur 30 ml.	Réseau pluvial créé avec exutoire dans la ravine La Plaine ; des dysfonctionnements demeurent
	Savanna	Un nouveau canal d'évacuation des eaux pluviales a été créé pour assainir le quartier. Reprise des eaux issues des champs de canne.	-	-

3.1.2.2 Traversée de la Saline Les Bains par la RN1, assainissement pluvial (SOGREAH, 1990)

Cette étude comporte 3 phases :

- Schéma directeur,
- Avant projet sommaire,
- Projet détaillé des ouvrages.

Les dysfonctionnements pluviaux repérés sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Diagnostic eaux pluviales issu de l'étude de l'assainissement de la RN1 à La Saline Les Bains

Diagnostic	Aménagements préconisés	Etat actuel
<p>Absence de réseau pluvial sur la commune. 3 principales zones de dysfonctionnements sont recensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intersection RN1 / rue des Scalaires, - Intersection RN1 / rue des Conques, - Intersection RN1 / rue des Dodos. <p>Les rues des Scalaires et des Dodos constituent les exutoires des ravines Saline Sud et des Dodos.</p>	<p>4 variantes d'aménagements sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un réseau EP et rejet dans le lagon en 3 points, - Dérivations en amont et création d'un réseau EP avec rejet dans le lagon, - Stockage pour une période de retour inférieure à 10 ans et rejet vers le lagon au-delà, - Idem variante précédente mais évacuation vers les ravines de l'Ermitage ou de Trois Bassins. 	<p>Réseau de drainage présent sous la RN1 et projets en cours</p>

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement du réseau EP

3.1.2.3 Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales de Villèle (BCEOM, 2004)

Les réseaux présents sont généralement dimensionnés pour une pluie d'occurrence décennale. Néanmoins un certain nombre d'incohérences sont notés sur les différents tronçons de réseau relevés.

Ces dysfonctionnements pluviaux repérés sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Diagnostic eaux pluviales issu du schéma directeur de Villèle

Localisation	Diagnostic	Aménagements préconisés	Etat actuel
RD6	Débordement au-delà de la période de retour décennale.	<p>3 scénarii d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période de retour décennale - période de retour vingtenale, - période de retour trentennale <p>Le choix du scénario d'aménagement est laissé au maître d'ouvrage.</p>	
Chemin des Roses	Aucun réseau, les ruissellements peuvent entrainer des dégradations.		-
Voirie sous la voie principale de Villèle	Buse Ø600 sous dimensionnée (T~2 ans)		
Lotissement situé entre le ch. Carrosse et ch. des Pivoines	Réseau dimensionné pour T= 10 ans		
Voie principale	Réseau d'assainissement pluvial insuffisant pour la période de retour décennale		
Ch des Violettes et ch des Iris	Capacité limite en pluie décennale		
Ch des Fougères	Capacité décennale hormis une buse Ø600 dysfonctionnant pour une période de retour comprise entre 2 et 5 ans		
Rue des Coquelicots – impasse du Golf	Rétablissement du réseau sous la voirie principale et le long de l'impasse par des ouvrages insuffisant pour une pluie biennale.		

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement du réseau EP

3.1.2.4 Schéma directeur d'assainissement pluvial de la Saline les Bains (2005)

Après un diagnostic préliminaire et une première réflexion d'aménagements, SOGREAH dresse le diagnostic du secteur étudié et propose les aménagements décrits plus loin.

Le diagnostic établi fait part d'un fort dysfonctionnement en période de fortes pluies, malgré un pouvoir d'infiltration très important en partie basse entre la ravine Trou d'Eau et l'Ermitage.

Ces dysfonctionnements sont liés à :

- La quasi-absence de système d'assainissement des eaux pluviales sur ce secteur ;
- L'absence d'exutoire pour certaines ravines (ravine des sables, ravine Bellevue et ravine des Dodo) ;
- Les faibles pentes des réseaux au niveau de la RN1 ;
- Le manque d'entretien des réseaux.

Les aménagements proposés consistent en la création de chaussées réservoirs, de nouveaux réseaux EP, de dispositifs d'infiltration et en la réhabilitation d'anciens exutoires abandonnés lors de l'urbanisation.

Chacun des aménagements n'est pas repris ici mais seront mis à jour dans la réalisation de la phase 2 sur ce secteur (« propositions d'aménagements »).

Les principales contraintes sont la présence de la Réserve Naturelle Marine ainsi que la densité de l'habitat.

3.1.2.5 Schéma directeur environnemental – volet eaux pluviales du bourg de La Saline

3.2 Recensement du réseau EP

Cette partie de l'étude a été sous traitée au bureau d'étude EMO.

Il est réalisé sur la base des données disponibles qui ont pu être collecté et, pour la majeure partie du réseau, à partir des reconnaissances de terrain effectuée à pied, sur la totalité de la zone d'étude.

Les réseaux des secteurs suivants ont pu être identifiés à partir de plan de récolement :

Tableau 4 : Plans de récolement utilisés pour l'établissement du plan des réseaux

Référence	Description	Auteur	Date
[1]	Plans d'exécution de la ZAC Roquefeuil	BCEOM	2003-2005
[2]	Plan de récolement de la déviation de la Saline		
[3]	Plan de récolement de la ZAC Celestin	SPAG Développement	2007
[4]	SDAEP Villèle	BCEOM	2004
[5]	Plan de récolement RHI Bois rouge Tranche 1A	COLTRAV	2008
[6]	Plan de récolement Lotissement de Petite France	COLTRAV	2008
[7]	Plan de récolement du Bras de l'Ermitage		2006
[8]	Plan de récolement de la route des Cannes		2004
[9]	Plan de récolement du Chemin Summer		2007
[10]	Plan de récolement de la Route de Savanna	SBTPC	2008
[11]	Plan de récolement Echangeur Cambaie	DDE	2007?
[12]	Plan de récolement Tram Train Chaussée Royale	EGIS	2008
[13]	Plan de récolement de la ZAC Poudrière	EGIS	2008

L'ensemble des réseaux identifiés sur la commune est transmis au maître d'ouvrage sous format SIG (Système d'Informations Géographiques) selon les exigences suivantes :

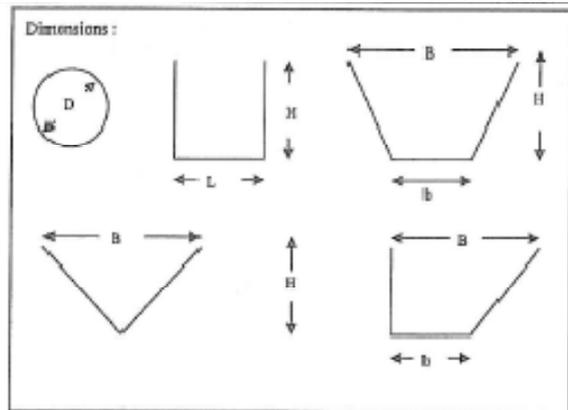
- Le réseau EP est constitué d'un ensemble d'objets définis dans le tableau ci-dessous :

Objet	Libellé de la couche/calque	Type de géométrie
Canal	Canal	Polyligne
Fossé	Fossé	Polyligne
Buse	Buse	Polyligne
Dalot	Dalot	Polyligne
Caniveau superficiel	Canivsuperf	Polyligne
Tranchée drainante	trandrain	Polyligne
Puisard	puisard	Point
Bassin	bassin	Point
Dispositif contre pollution	discpollut	Point
Chaussée à structure réservoir	chausreserv	Polyligne

- Chacun des objets comporte les caractéristiques suivantes :

Objet	Type au choix	Structure	Dimensions (mm)	Position	Fonction
Canal		Naturel, béton, mixte	L x H		
Fossé	Trapèze, triangle, mixte	Naturel, béton, mixte	B x b x H		
Buse		Béton, PVC	D		Normal / drainant
Dalot		béton	L x H		Normal / drainant
Caniveau superficiel	Dalle ajourée, fente, grille, CS1, CS2, CC1, CC2, fe	Béton, fonte, acier	L x H	Latéral / axial	
Tranchée drainante		Mat., drain, géotextile	L x H		Infiltration / drainant
Puisard		Mat., géotextile	L x l x H		
Bassin		Mat., géotextile	L x l x Hou D		Infiltration / stockage / décantation
Dispositif contre pollution	Marque fournisseur		volume		Séparat. Hydrocarb. / débourb. déshuil.
Chaussée à structure réservoir		Enrobé, mat, géotext., drain, cloison			Infiltration / rétention

avec :



- Sommaire
- Préambule
- Cadre et objet
- Recensement du réseau EP**

Au-delà du simple recueil de données géométriques, la phase de terrain a permis également de recenser les dysfonctionnements hydrauliques ainsi que les témoignages de riverain concernant l'assainissement pluvial. Ces éléments sont retranscrits dans le paragraphe 5 : diagnostic du réseau.

La base de données réseau EP créée a été établie entre le mois d'octobre 2007 et le mois de Juillet 2008. Elle sera donc à mettre à jour au fur et à mesure des créations de nouveaux réseaux ou de reprise de l'existant.

4 ANALYSE HYDROLOGIQUE

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie

4.1 Bassins versants

Le découpage en bassin versant est réalisé d'après les cartes IGN au 1/25 000 et de la BD Topo. Il prend en compte les réseaux existants et les voiries qui constituent des axes préférentiels d'écoulement. Ce découpage est réalisé à l'issue des visites de terrains.

Cf. Figure 4 : Plan des bassins versants en page 16.

4.2 Estimation des débits

L'estimation des débits est réalisée suivant la méthodologie du Guide d'Estimation des Débits de Crue à La Réunion (GEDC).

4.2.1 Aptitude des bassins versants au ruissellement

Compte tenu de l'urbanisation présente sur certains bassins versants, l'aptitude des bassins au ruissellement a été rattachée au pourcentage de surface urbanisée.

Le Tableau 5, présente les coefficients de ruissellement à retenir.

Tableau 5 : Détermination des coefficients de ruissellement

	Période de retour	
	10 ans	100 ans
Surface habitée < 40 %	0.6	0.8
40 % < Surface habitée < 60 %	0.7	0.85
60 % < Surface habitée < 80 %	0.8	0.9
80 % < Surface habitée	0.9	0.9

4.2.2 Calcul du temps de concentration

Le temps de concentration des différents bassins versants a été calculé selon les méthodes classiques existantes dans la littérature :

- Méthode du rectangle équivalent (utilisé dans le GEDC) ;
- Méthode de Kirpich ;
- Méthode de Passini ;
- Méthode de Giandotti.

L'application de ces méthodes nous a permis de retenir le temps de concentration le plus réaliste pour chaque bassin versant.

Deux types de bassins versants se distinguent :

- les bassins allongés et de faible superficie avec ruissellement rapide (champs de canne ou voiries dans le sens de la pente -peu d'obstacles au ruissellement, forte pente, ...-);
- les bassins versants relativement « carrés » : situés dans les secteurs à très faible pente à proximité de l'océan, ceux-ci sont en général délimités par les voiries. Ces bassins versants sont également de petite taille.

Les temps de réponse de ces bassins sont donc globalement très courts, de l'ordre de 10 à 20 minutes.

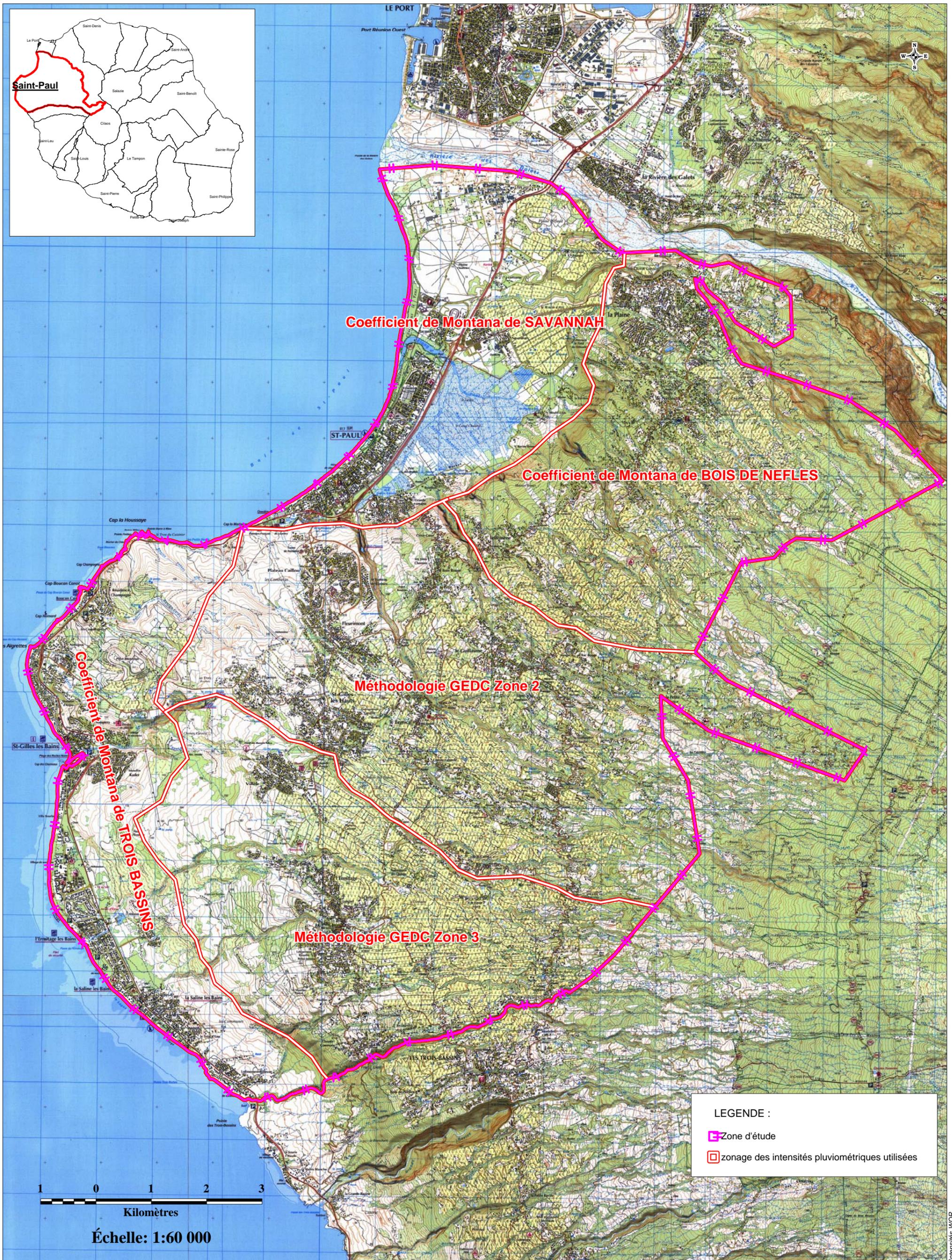
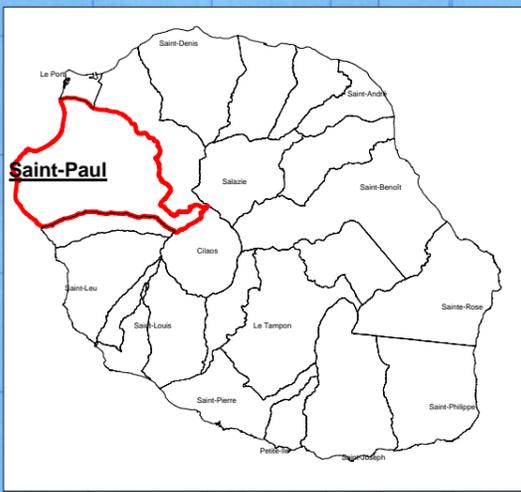
Pour les plus petits d'entre eux, les temps de concentration ont été bornés à 6 minutes (pas de temps minimal des postes pluviométriques) afin ne pas trop s'éloigner du domaine d'utilisation de la méthode d'estimation des débits utilisée.

4.2.3 Détermination de l'intensité pluviométrique

L'intensité pluviométrique a été calculée selon deux formulations :

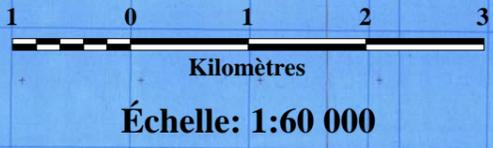
1. Formulation issue du GEDC (zones 2 et 3) ;
2. Formulations issues de coefficients de Montana des stations pluviométriques suivantes :
 - a. Pointe des Trois Bassins, période 1993-2003, 5m NGR ;
 - b. Savanna, période 1973-2006, 15 m NGR ;
 - c. Bois de Néfles (CIRAD), période 1969-2006, 580 m NGR.

La méthode présentée dans le GEDC s'appuie sur un découpage de l'île en secteurs pluviométriques (cf. Figure 2), faisant chacun référence à une formule issue d'analyse statistique propre.



LEGENDE :

- Zone d'étude
- zonage des intensités pluviométriques utilisées



4.2.4 Calcul des débits

4.2.4.1 Méthode du GEDC avec intensités GEDC :

4.2.4.1.1 Débit décennal

Le débit décennal est calculé selon la formule suivante :

$$Q_{10} = C \times I_{tc} \times S / 3,6$$

Avec :

- I_{tc} : intensité pluviométrique en mm/h
- S : Superficie du bassin versant en km²
- Q : débit en m³/s

4.2.4.1.2 Débit centennal

Le débit centennal est déduit du débit décennal par l'application de la formule :

$$Q_{100} = Q_{10} \times C_{100} \times 1,6 / C_{10}$$

Avec :

- C_{10} : coefficient de ruissellement de période de retour 10 ans
- C_{100} : coefficient de ruissellement de période de retour 100 ans

4.2.4.1.3 Autres débits

Les débits Q_5 , Q_{20} et Q_{30} sont calculé à partir d'un ajustement de Gumbel.

4.2.4.2 Méthode GEDC avec intensités issues des coefficients de Montana

Le débit est calculé selon la formule suivante :

$$Q_T = C \times I_T \times S / 3,6$$

Avec :

- I_T : intensité pluviométrique en mm/h pour la période de retour T
- S : Superficie du bassin versant en km²
- Q_T : débit en m³/s pour la période de retour T

4.2.5 Débits de projet

Etant donné le nombre de bassins versants étudiés, les débits de projet retenus, ainsi que les détails des calculs (caractéristiques physiques, temps de concentration...) sont présentés en **annexe 1**.

5 DIAGNOSTIC DU RESEAU EXISTANT

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

Un cahier de fiches secteur reprend l'essentiel des éléments présentés ci-après. Il est annexé au présent rapport.

On notera par la suite réseau primaire tout réseau « principal » dont l'exutoire est défini par le milieu récepteur naturel (ravine, lagon, zone d'expansion de crue...). On notera réseau secondaire un réseau d'assainissement se rejetant dans un réseau primaire. (Raisonnement identique pour les réseaux tertiaires se rejetant dans un réseau secondaire, etc. ...)

Le diagnostic est établi sur la base des réseaux recensés lors de la campagne de terrain ayant fait l'objet d'un rendu de la base de donnée SIG.

Ce descriptif du fonctionnement du réseau est également enrichi des données suivantes fournies au maître d'ouvrage :

- Une table SIG *Réseaux sensibles.tab* qui localise tous les réseaux dont l'état est détérioré en raison du comblement soit par l'accumulation de sédiment et/ou branchages(...) soit en raison de l'état général de l'ouvrage ;
- Une table SIG *Problématique EU.tab* qui localise les raccordements observés d'eaux usées sur le réseau EP.

5.1 Secteur Bellevue

5.1.1 Descriptif

Trois bassins versants dont les ruissellements ne sont pas dirigés vers une ravine sont identifiés dans ce secteur. Les eaux sont interceptées par un fossé ou réseau busé au niveau de la route nationale et sont dirigés vers 2 exutoires : la ravine Trois Bassin au sud et la ravine Coraline au centre du secteur (réseau primaire).

Il existe également deux réseaux sur les voiries suivantes situées en amont (réseaux secondaires) :

- Rue des Charmilles ;
- Rue des Casques.

5.1.2 Diagnostic

Le principal problème de ce secteur concerne la ravine Bellevue située avant les ravines Tabac et Trois Bassin. Cette ravine arrive en effet au niveau du lotissement sans qu'aucun aménagement ne soit réalisé pour assurer une continuité jusqu'à un exutoire. Il en résulte donc un écoulement diffus qui emprunte les voiries et inonde le secteur jusqu'à l'Océan.

Le réseau présent le long de la route nationale est de capacité inférieure à la crue quinquennale (Q_5).

Les réseaux situés sur les rues des Charmilles et rue des Casques (canalisation Ø300 mm) sont également sous dimensionnés (capacité $< Q_5$).

En bref :

- Ravine Bellevue à aménager sur son cours aval ;
- Réseau insuffisant le long de la RN1.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.2 Secteur Trou d'Eau

5.2.1 Descriptif

Le réseau pluvial est peu développé et les exutoires sont absents. On note les réseaux suivants :

- Route de Saint Pierre (RN1) : réseau drainant : buse Ø600 mm sans exutoire (fonction drainante uniquement) (réseau primaire) ;
- Impasse des Goélands : buse béton Ø1 000 mm, exutoire sur plage (réseau primaire) ;
- Allée Roche Couleur : deux réseaux Ø400 mm dirigés vers la ravine des Sables (réseau secondaire) ;
- Déviation de la saline : fossés dirigés vers la ravine Trou d'Eau et la ravine des Sables (réseau primaire).

La ravine des Sables n'a pas d'exutoire : elle débouche sur la route de Saint Pierre (RN1).

5.2.2 Diagnostic

L'assainissement de la déviation de la Saline isole le secteur de Trou d'eau des ruissellements amont jusqu'à la période de retour trentennale environ.

Le réseau présent sous l'impasse des Goélands est correctement dimensionné (capacité > Q_{30}).

Les réseaux présents au niveau de l'allée Roche Couleur (BV Trou d'Eau 1 et 2) sont insuffisants au-delà d'un épisode pluvieux de période de retour décennale environ.

Le réseau d'assainissement de la RN1 est largement sous dimensionné et l'absence d'exutoire entraîne vite la saturation des sols et une incapacité à infiltrer les eaux. Ces eaux proviennent d'ailleurs des voiries sans réseau présentes entre la déviation et la rue principale.

En bref :

- Exutoire de la ravine des Sables inexistant ;
- Réseau insuffisant le long de la RN1 et sans exutoire.

5.3 Secteur Saline les Bains 1

5.3.1 Descriptif

Deux réseaux primaires drainent les eaux pluviales :

- Au niveau de la déviation de la saline : fossés intercepteurs dirigés vers la ravine de la Saline ;
- Au niveau de la route de Saint Pierre (RN1) : réseau drainant (Ø600 mm puis Ø1 500 mm) sans exutoire.

On note également la présence des réseaux secondaires suivants :

- Buse Ø600 mm sous la rue des Macabits ;
- Buses Ø400 mm dans le secteur ZAC Célestin, en aval de la déviation de la Saline au niveau de l'ancien lit de la ravine Dodo.

5.3.2 Diagnostic

L'assainissement de la déviation de la Saline isole le secteur de Trou d'eau des ruissellements amont jusqu'à la période de retour trentennale environ.

Le réseau drainant Ø1 500 mm en aval a un gabarit dimensionné pour une crue quinquennale environ, mais son absence d'exutoire entraîne des dysfonctionnements pour des événements pluviométriques moindres.

L'absence de réseau sur le bassin versant Saline les b. 6 entraîne des désordres fréquents d'inondation.

En bref :

- Réseau drainant sous la RN1 insuffisant et sans exutoire ;
- Manque de réseau entre la déviation de la Saline et la RN1.

5.4 Secteur Saline les Bains 2

5.4.1 Descriptif

La zone est extrêmement plane et située à une altitude généralement inférieure à 10 m NGR.

Différents réseaux sont présents sur ce secteur, mais leur état général est mauvais en raison des comblements causés par une pente de mise en œuvre faible.

Les principaux réseaux sont :

- Fossés et franchissements le long de la déviation de la Saline ;

- Fossé le long de la RN1 (coté océan) ;
- Buses le long des chemins de l'Ermitage et du Père Lafrite, ainsi que le long du boulevard Leconte Delisle en direction de la ravine de l'Ermitage ;
- Réseau busé dans le lotissement Bruniquet.

On note également différents réseaux sans que nous ayons pu trouver le cheminement de ceux-ci : réseaux bouchés ou tampons non ouvrables.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.4.2 Diagnostic

Le réseau présent sous la déviation de la Saline est correctement dimensionné pour une pluie trentennale. En revanche, les autres réseaux sont de capacité insuffisante et en état médiocre :

- Comblement des fossés (le long de la RN1) ;
- Ouvrage type dalots bouchés ou sans continuité avec un fossé (ancien réseau qui s'est comblé,) ;
- Exutoire de buse sur la plage avec intrusion importante de sable.

Le réseau n'est donc pas suffisant en aval de la déviation de la Saline.

En bref :

- Réseau de la déviation de la Saline correct ;
- Réseau insuffisant entre la RN1 et l'Océan.

5.5 Secteur Ermitage les Bains

5.5.1 Descriptif

Le secteur peut être divisé en deux : à l'est la zone marquée par des pentes importantes en direction de l'Ermitage, parcourue par la voie cachalot ; à l'ouest, la frange littorale extrêmement plate et située à une altitude inférieure à 10 m NGR.

La voie cachalot a été créée en 2002 pour faire face à un besoin lié à la mise en culture de la zone 4. L'assainissement pluvial de cette voirie est donc récent et est en bon état. Il est constitué de fossés intercepteurs en crête de talus ainsi que de fossés collecteurs des eaux de voiries.

A l'ouest de la RN1, le réseau d'assainissement des eaux pluviales est composé d'avaloirs et canalisations sur la majeure partie des voiries. Les exutoires ne sont cependant pas clairement définis.

5.5.2 Diagnostic

L'assainissement de la voie cachalot est correctement dimensionné pour une période de retour trente ans.

Les eaux pluviales issues des bassins versants rétablis sous cette voirie parviennent à proximité du rond point du jardin d'Eden où elles ne peuvent trouver d'exutoire. Elles remplissent donc ce point bas avant de se diriger vers le Bras de l'Ermitage. Les inondations sur ce secteur sont très fréquentes.

Le réseau présent à l'ouest de la RN1 est présent mais en mauvais état (soit comblé, soit pas de connexions vers un réseau collecteur).

Les pentes très faibles et l'absence d'exutoire provoquent l'inondabilité des quartiers de l'Ermitage les bains. On note par exemple l'inondation fréquente au niveau du parking du Score (bv Ermitage 3).

En bref :

- Assainissement de la voie cachalot correctement dimensionné ;
- Réseau non adapté à l'ouest de la RN1 (pas d'infiltration, exutoires mal définis).

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

5.6 Secteur Rocquefeuil

5.6.1 Descriptif

ZAC Rocquefeuil (Rocquefeuil 3 et 4) :

Deux exutoires sont trouvés pour la ZAC : la ravine Moulin Kader au nord, et pour la partie sud les eaux sont dirigées vers la falaise bordant la RN1 (BV Villa Bourbon).

Le réseau est présent sur l'ensemble des voiries, il est en bon état puisque nouvellement créé.

Moulin Kader :

Le réseau d'assainissement pluvial est composé de fossés ainsi que d'avaloirs + canalisation dirigés vers la ravine Moulin Kader.

Secteur aval :

Un réseau d'avaloirs + canalisation est présent le long de l'avenue Bourbon. Il est dirigé vers un ancien exutoire de ravine à proximité des Villas du Récif.

Un autre réseau est localisé sous la rue du Général de Gaulle, au niveau du cap des Chameaux. L'exutoire de ce réseau est la plage.

5.6.2 Diagnostic

Le réseau de la ZAC Rocquefeuil est correctement dimensionné pour une période de retour trentennale. L'exutoire sud est cependant dirigé vers une zone déjà saturée en eau (exutoire vers le bassin versant Villa Bourbon) sans rétention au préalable.

Le réseau présent sous l'avenue Bourbon est correctement dimensionné mais son exutoire n'est pas clairement défini, provoquant une saturation rapide et des désordres hydrauliques.

Le réseau présent sous la rue du Général De Gaulle est sous dimensionné (période de retour inférieure à 5 ans).

En bref :

- Réseau de la ZAC Rocquefeuil correctement dimensionné ;
- Problème d'exutoire dans le secteur Villa Bourbon ;
- Réseau sous dimensionné à Cap Chameau.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.7 Secteur Saint Gilles les Bains 1

5.7.1 Descriptif

Quartier Rocquefeuil (Rocquefeuil 3 et 4) :

Le réseau d'assainissement pluvial est récent et dirigé vers deux exutoires : la ravine Moulin Kader au nord et en direction de la route nationale à l'ouest.

Quartier Moulin Kader :

Le réseau d'assainissement pluvial est composé de fossés et canalisations + avaloirs répartis sur l'ensemble du quartier. Les exutoires sont la ravine Moulin Kader au sud et la ravine Saint Gilles les Bains au nord.

Saint Gilles les Bains, aval de la RN1 :

Ce secteur (rive droite et rive gauche de la ravine) est urbanisé de longue date et les réseaux pluviaux sont peu présents ou n'ont pu être clairement identifiés lors des visites de terrains. Les exutoires sont la ravine St Gilles, l'Océan et le port de plaisance.

Les Rampiers :

Réseau présent le long du Chemin Summer principalement. Deux exutoires sont définis : l'océan pour la partie basse du chemin Summer (rue de la Plage), la ravine Saint Gilles pour la partie haute via un canal de taille importante le long de la rue Bottard.

5.7.2 Diagnostic

Les réseaux présents sur Rocquefeuil et Moulin Kader sont dimensionnés pour un débit trentennal environ. On note cependant deux réseaux primaires de capacités inférieures :

- Exutoire du bassin versant Rocquefeuil 2, dalot ~50 x 40 cm (incertitude sur le gabarit étant donné l'inaccessibilité de celui-ci : terrains privés) ;
- Exutoire du bassin versant Moulin Kader 4 constitué d'une buse Ø 600 mm.

Les réseaux présents en aval de la route nationale sont de capacités correctes mais il est difficile, d'après les données disponibles (levés effectués sur le terrain) d'avoir une vision claire du parcours hydraulique des eaux ruisselées dans le réseau. En rive droite, la zone est inondable et les réseaux ne peuvent évacuer leurs eaux dans la ravine en raison des niveaux atteints. Il existe, dans la rue de la Poste, des rejets d'eaux usées vers le réseau EP.

Le quartier « les Rampiers » est correctement assaini.

La partie située entre les Rampiers et « Village Vacances » recueille les eaux ruisselées dans un réseau sous dimensionné présent en aval du chemin de la Caverne.

Le quartier situé à l'est « Village Vacances » ne comporte pas de réseau pluvial et les voiries font donc l'objet d'un important ruissellement.

Le quartier Domaine d'Anjou sera traité au secteur suivant (St Gilles les Bains 2).

En bref :

- Quartier Rocquefeuil : réseau correctement dimensionné excepté l'exutoire du BV *Rocquefeuil 2* ;
- Quartier Moulin Kader réseau correctement dimensionné excepté l'exutoire du BV *Moulin Kader 4* ;
- Réseau en aval de la RN1 correct mais avec la problématique de zone inondable liée à la ravine ;
- Réseau insuffisant au Village Vacances ;
- Réseau correct aux *Rampiers* ainsi qu'au *Domaine d'Anjou*.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.8 Secteur Saint Gilles les Bains 2

5.8.1 Descriptif

Réseau présent le long de la route nationale (fossé et canal), coté amont.

Les réseaux présents dans les quartiers Domaine d'Anjou sont dirigés vers la zone en dépression située en contrebas, à l'amont immédiat de la route nationale.

Le lotissement situé au niveau du Cap à Paul possède son réseau d'assainissement pluvial dont l'exutoire est la ravine Grand Fond.

Cette ravine correspond également à l'exutoire du fossé présent le long de la route départementale n°10 provenant de l'Eperon.

Le quartier Armagnac possède un réseau pluvial s'écoulant vers la ravine du Four à chaux.

Absence de réseau en aval de la route nationale.

5.8.2 Diagnostic

Les réseaux d'assainissement des bassins versants Domaine d'Anjou 1 et Grand Fond 1 sont sous dimensionnés (capacité inférieure ou égale à 5 ans).

Les eaux pluviales issues du quartier Domaine d'Anjou s'écoulent jusqu'aux abords de la route nationale, dans une dépression sans exutoire.

L'absence de réseau en aval de la RN entraîne l'inondabilité du secteur (bv St Gilles les b. 4), repérable sur le zonage PPRI (Cf. fiches secteurs).

Les réseaux présents au niveau du lotissement Armagnac sont sous dimensionnés et les exutoires dans la ravine sont partiellement obstrués.

En bref :

- Réseaux sous dimensionnés dans le secteur Domaine d'Anjou ;
- Accumulation d'eaux pluviales en amont de la RN1, sans exutoire ;
- Inexistence de réseau en aval de la RN1 et inondations en conséquence.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.9 Secteur Boucan Canot

5.9.1 Descriptif

Un réseau pluvial est présent le long de la route nationale sur l'ensemble du secteur.

Trois exutoires sont présents : au nord de Cap Homard (océan), au niveau de la ravine Boucan Canot et à la sortie nord de Boucan Canot (océan).

Le réseau est présent sur l'ensemble de la zone : Quartier Les Coquillages, Cap Homard, Armagnac, Boucan Canot et Cap Champagne.

5.9.2 Diagnostic

Les réseaux sont correctement dimensionnés (période de retour trentennale environ) excepté pour les quartiers de Boucan Canot centre et Les Coquillages : leur capacité est estimée à un débit inférieur à la crue quinquennale.

Il existe également un point bas au niveau du passage inférieur de la RN1 à l'entrée de Boucan. Celui-ci est submergé à chaque épisode de forte pluie.

En bref :

- Réseau sous dimensionné au niveau de Boucan Canot centre et Les Coquillages ;
- Présence d'un point bas au niveau du passage inférieur sous la RN1 : absence exutoire ?

5.10 Secteur Saint Paul 1 (Sud)

5.10.1 Descriptif

Le réseau est ancien et ne couvre pas toutes les rues. Il est constitué de canalisations et caniveaux superficiels.

La moitié des eaux collectées est dirigée vers le canal Bernica (bassins versants Jean Bernard Rousseau, Rue du Commerce) et l'autre moitié vers l'océan.

4 exutoires sur mer sont présents :

- BV Hubert Delisle,
- BV Antoine Roussin,
- BV Compagnie des Indes,
- BV Place Général de Gaulle.

La pente des réseaux est extrêmement faible (inférieure à 1%) et on note de nombreux points bas

Cf. Figure en page suivante.

5.10.2 Diagnostic

En l'absence de données sur les pentes de réseaux, il est délicat d'estimer la capacité de ceux-ci. Il est pris comme hypothèse un réseau mis en œuvre avec une pente de 1%.

Les réseaux présents sont en majorité de diamètre inférieur ou égal à 600 mm. Ils sont alors insuffisants pour une pluie d'occurrence quinquennale.

De part la taille des canalisations et de la faible pente, certains réseaux sont régulièrement bouchés. La localisation de ces réseaux est fournie dans la table SIG *Réseaux sensibles.tab*.

En bref :

- Le réseau ne couvre pas l'ensemble des voiries et est sous dimensionné pour une crue quinquennale ;
- Deux exutoires sont présents : l'Océan à l'Ouest et le canal Bernica à l'Est.
- De nombreux points bas sont présents et sont rapidement remplis d'eau par temps de pluie.



LEGENDE :

- zone d'accumulation d'eaux pluviales
- Sens d'écoulement

5.11 Secteur Saint Paul 2 (centre)

5.11.1 Descriptif

Le réseau est ancien et ne couvre pas toutes les rues. Il est constitué de canalisations et caniveaux superficiels.

La rue Marius et Hary Leblond n'est quasiment pas assainie par un réseau EP, contrairement à la Rue Saint Louis dont les écoulements sont dirigés vers le canal de l'Egout.

On retrouve les exutoires principaux Canal Bernica et Océan Indien auxquels s'ajoute le canal de l'Egout qui se jette dans l'Océan.

La pente des réseaux est extrêmement faible (inférieure à 1%) et on note de nombreux points bas

Cf. Figure en page suivante.

5.11.2 Diagnostic

En l'absence de données sur les pentes de réseaux, il est délicat d'estimer la capacité de ceux-ci. Il est pris comme hypothèse un réseau mis en œuvre avec une pente de 1%.

Les réseaux primaires présents sont en majorité de diamètre inférieur ou égal à 800 mm. Ils sont alors insuffisants pour une pluie d'occurrence quinquennale.

De part la taille des canalisations et de la faible pente, certains réseaux sont régulièrement bouchés. La localisation de ces réseaux est fournie dans la table SIG *Réseaux sensibles.tab*.

L'évacuation gravitaire des réseaux dans le canal Bernica et le canal de l'Egout dysfonctionne lorsque ces canaux sont saturés, soit pour une période de retour d'environ 10 ans selon l'étude hydraulique AVP Tram-Train. On observe alors une remontée des eaux depuis la ravine de l'Etang par le canal Bernica puis le canal de l'Egout. Cf.

Lors des fortes houles, le débouché du canal de l'Egout est problématique : formation d'un cordon dunaire qu'il faut rompre à l'aide d'une pelle mécanique afin de restituer un exutoire fonctionnel.

En bref :

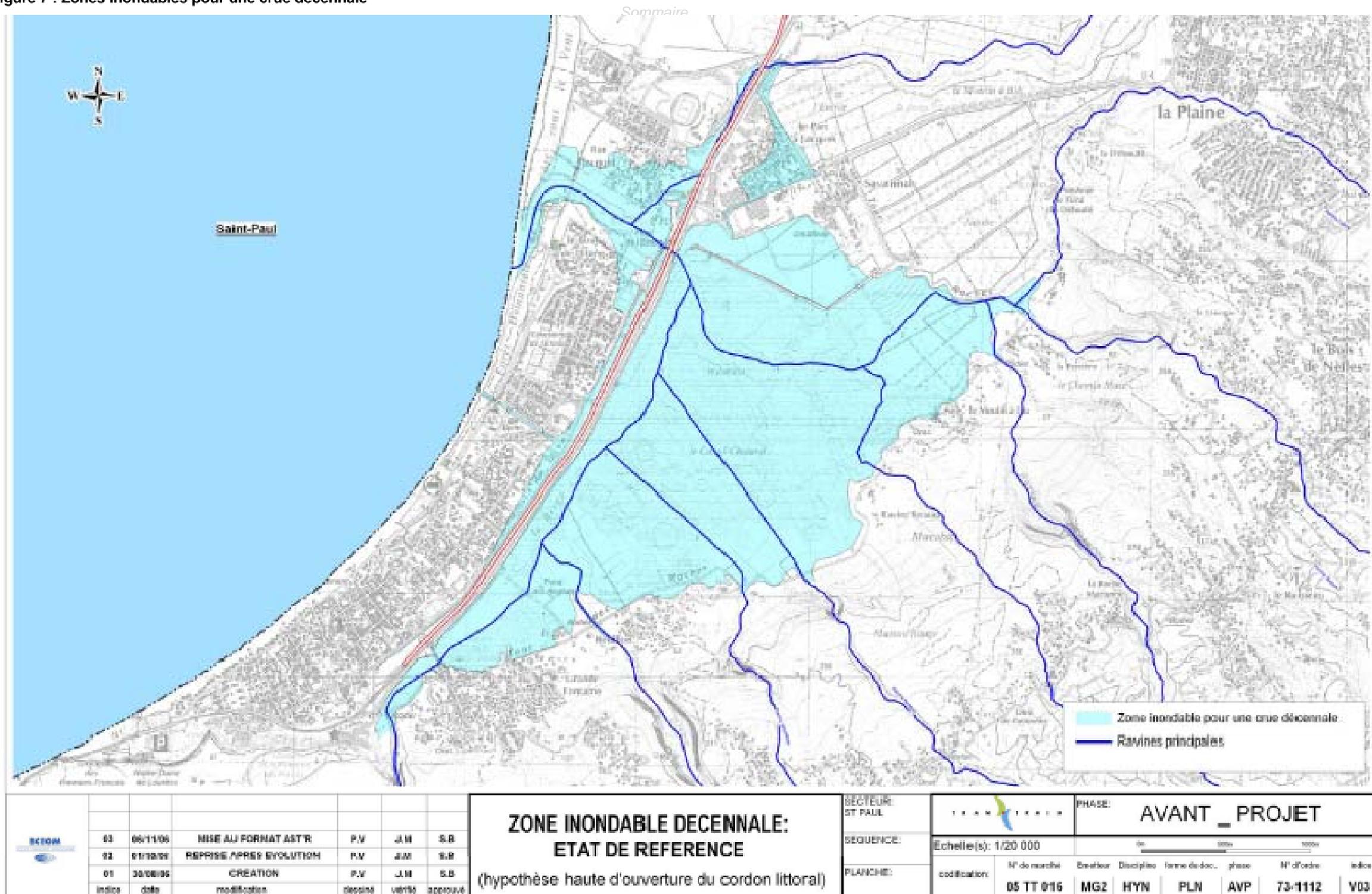
- Le réseau ne couvre pas l'ensemble des voiries et est sous dimensionné pour une crue quinquennale ;
- Trois exutoires sont présents : l'Océan à l'Ouest, le canal Bernica à l'Est et le canal de l'Egout au Nord ;
- De nombreux points bas sont présents et sont rapidement remplis d'eau par temps de pluie.



LEGENDE :

-  zone d'accumulation d'eaux pluviales
-  Sens d'écoulement

Figure 7 : Zones inondables pour une crue décennale



5.12 Secteur Saint Paul 3 (Nord)

5.12.1 Descriptif

Le réseau est ancien et ne couvre pas toutes les rues. Il est constitué de canalisations et caniveaux superficiels.

Le boulevard du front de Mer n'est pas assaini par un réseau EP. Aucun exutoire ne se trouve entre le canal de l'Egout et la ravine de l'Etang. Les exutoires recensés sont la ravine de l'Etang à proximité de la rue de la Pépinière et le canal Bernica à plusieurs reprises. La rue Saint Louis comporte un réseau mal identifié dont les écoulements sont orientés vers le canal Bernica.

La pente des réseaux est extrêmement faible (probablement inférieure à 1%) et on note de nombreux points bas

Cf. Figure en page suivante.

5.12.2 Diagnostic

Le réseau d'assainissement des eaux pluviales est très insuffisant à l'ouest de la rue Saint Louis (quasiment inexistant).

Les réseaux présents à proximité de la ravine de l'Etang sont sous dimensionnés et dysfonctionnent pour une période de retour inférieure ou égale à 5 ans.

Le réseau présent sous la Rue Saint Louis est également sous dimensionné et certains tronçons semblent déconnectés des autres. L'occurrence des dysfonctionnements avoisine 5 ans.

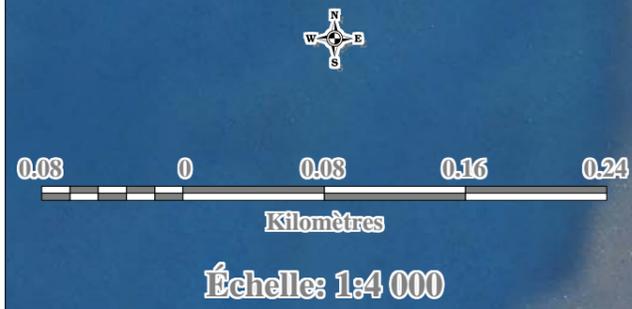
Par ailleurs, l'absence de réseau et la présence de points bas provoque des inondations localisées.

Il est fort probable que des remontées des eaux s'effectuent dans les réseaux lors des crues de la ravine de l'Etang (Cf. secteur Saint Paul centre).

En bref :

- Réseau insuffisant et sous dimensionné ;
- Présence de trois exutoires : canal de l'Egout, canal Bernica et Ravine de l'Etang ;
- De nombreux points bas sont présents et sont rapidement remplis d'eau par temps de pluie.

- Sommaire
- Préambule
- Cadre et objet
- Recensement du réseau EP
- Hydrologie
- Diagnostic**



LEGENDE :

-  zone d'accumulation d'eaux pluviales
-  Sens d'écoulement

5.13 Secteur Savanna

5.13.1 Descriptif

Ce secteur se divise en deux parties : en amont de la RN se trouve le Parc à Jacques et Savanna ; en aval (coté océan) le quartier Jacquot.

- Quartier Jacquot : Zone relativement plate comportant un léger dévers vers la ravine de l'Étang de Saint Paul et l'Océan (faibles pentes). Les réseaux EP sont présents essentiellement au sud de la rue (nouveau parc de la Poudrière) et autour du stade.
- Parc à Jacques / Savanna : Zone située au pied des premières pentes dont l'ascension mène à La Plaine / Bois de Nèfles. On trouve en amont immédiat des champs de cannes à pente non négligeables, et en aval, l'Étang de Saint Paul. Ce secteur est très urbanisé (commerces et services) ; la déclivité générale (faible) est orientée vers l'étang. Les réseaux EP sont présents au niveau de la RD4 ainsi qu'en amont de la limite d'urbanisation (fossés intercepteurs des écoulements issus des champs de canne). Peu de réseau au sein de la zone urbanisée.

5.13.2 Diagnostic

- Quartier Jacquot : les réseaux présents sont correctement dimensionnés (période de retour avoisinant 30 ans). Quelques secteurs ne possèdent pas de réseaux mais ceci n'entraîne pas de dysfonctionnement majeur. Les principaux problèmes d'inondabilité de ce quartier sont dus aux montées des eaux de la ravine La Plaine et de la ravine de l'Étang de Saint Paul.
- Parc à Jacques / Savanna : les fossés intercepteurs des eaux ruisselant des champs de canne sont sous dimensionnés (période de retour inférieure à 5 ans). Il existe donc, lors de fortes pluies, un risque d'écoulement en nappe franchissant ce secteur commercial qui ne dispose pas assez de réseaux pour faire face à son seul impluvium.

En bref :

- Réseau dans le quartier Jacquot correct présentant quelques lacunes ;
- Problème important à l'amont du Parc à Jacques / Savanna : intercepteurs insuffisants.

5.14 Secteur Cambaie

5.14.1 Descriptif

Le secteur est divisé en deux par la route nationale n°1. La zone située en amont (Plaine Défaud, Grand Pourpier), est très peu urbanisée et on observe principalement des cultures de canne à sucre. Le réseau pluvial est donc peu présent, et localisé essentiellement le long de la route de Mafate (RD2) et du chemin Grand Pourpier.

En aval, seul l'axe mixte (RN7) et quelques rues au niveau de la zone industrielle comprennent un réseau EP. En aval de la RN7, on distingue deux milieux différents : la Plaine Chabrier, à l'état naturel (ancienne antenne Omega), et la zone longeant la rivière des Galets (zone industrielle clairsemée). Aucun réseau EP n'est présent à ce niveau.

5.14.2 Diagnostic

Deux dysfonctionnements majeurs sont identifiés :

- En aval de la RN1, la ravine que l'on nommera « Grand Piton-Terres Nouvelles » débouche sur la zone industrielle sans exutoire aménagé, provoquant ainsi l'inondabilité du secteur ;
- En amont de la RN1, les eaux précipitées au niveau de la plaine Défaud ne trouvent pas un exutoire suffisant (débordement pour une période de retour inférieure à la crue quinquennale). On se rappellera des dégâts observés sur la piste cyclable longeant la route nationale lors de la submersion de celle-ci pendant de fortes pluies.

En bref :

- La ravine aboutissant dans la zone industrielle après passage de la RN1 ne possède pas d'exutoire aménagé et entraîne l'inondation du secteur aval ;
- Les fossés collecteurs longeant la RN1 (+ dalot sous voirie) sont insuffisants pour permettre les écoulements issus de la plaine Défaud.

5.15 Secteur La Plaine 1 (Nord)

5.15.1 Descriptif

Ce secteur très urbanisé et à forte pente est compris entre la ravine La Plaine et la ravine Lolotte. Le réseau EP est largement présent sur l'ensemble des voiries. Les deux exutoires pluviaux rencontrés sont la ravine La Plaine au nord et la ravine Lolotte au sud.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

5.15.2 Diagnostic

Le réseau présent le long de la RD4 manque d'exutoires intermédiaires. De part sa longueur et les bassins versants desservis, celui-ci peut donc rapidement arriver à saturation (période de retour 5 ans à 10 ans selon les tronçons). Par ailleurs, quelques réseaux sont sous dimensionnés, notamment au niveau du sentier des Adams et du chemin Combavas où ceux-ci drainent un bassin versant urbanisé non négligeable (bv La plaine 16).

En bref :

- Réseaux EP satisfaisants dans l'ensemble, quelques dysfonctionnements localisés.

5.16 Secteur Sans Soucis

5.16.1 Descriptif

Le secteur de Sans Soucis est faiblement urbanisé (habitations éparses) ; il se situe entre la Rivière des Galets et la ravine La Plaine dans une zone relativement pentue.

Ce secteur inclue également une partie du lieu dit La Plaine (partie nord-est).

Très peu de réseaux sont présents du côté Sans Soucis (on en trouve à proximité de l'école primaire).

5.16.2 Diagnostic

Le manque de réseau, et leur sous dimensionnement (inférieur à 5 ans pour la moitié des réseaux de Sans Soucis) entraînent des ruissellements sur les voiries. La présence de ravines à proximité et d'habitats diffus permettent de limiter les impacts.

Du côté de La Plaine, une ravine est canalisée le long de la RD4 (voir également secteur La Plaine 2), cependant le réseau captant cette ravine est sous dimensionné et entraîne l'inondabilité de la zone.

En bref :

- Très peu de réseaux EP à Sans Soucis, problème de ruissellement récurrent ;
- Problème de canalisation de ravine sur le secteur nord-est de La Plaine.

5.17 Secteur La Plaine 2 (Sud)

5.17.1 Descriptif

Le secteur est situé entre les ravines Lolotte et Jardin (ravine précipice entre les deux), sur une zone à forte pente dirigée vers l'ouest. Les réseaux sont présents sur l'ensemble.

5.17.2 Diagnostic

Les réseaux présents ne permettent pas de collecter tous l'impluvium du secteur. Il manque en effet quelques réseaux primaires qui permettraient de décharger le réseau actuel.

On rappelle enfin la problématique liée à la ravine arrivant au niveau de l'intersection chemin De la Hogue / RD4 dont l'exutoire (canal hétérogène et dalots le long de la RD4) est insuffisamment dimensionné pour une évacuation correcte des eaux ruisselées vers la ravine La Plaine.

En bref :

- Réseau présent sur le secteur mais insuffisant : manque de réseaux primaires ;
- Problème d'exutoire de la ravine débouchant à l'intersection chemin De la Hogue / RD4.

5.18 Secteur Bois de Nèfles

5.18.1 Descriptif

Secteur compris entre les ravines Précipice et Tête Dure, il est défini par l'urbanisation présente en amont et en aval de la RD4, sur une zone de pente équivalente au secteur précédent.

Les réseaux sont présents au niveau de la RD4, du chemin de la Piscine et du chemin Hoarau essentiellement.

5.18.2 Diagnostic

Les zones urbanisées en aval de la RD4 souffrent de l'absence de réseau d'eau pluviale (ruissellement et dégradations de voiries). Le réseau présent le long du chemin Hoarau comporte quelques dysfonctionnements (problème d'exutoire et réseau insuffisant).

Un thalweg présent sur ce même secteur comporte un ruissellement non négligeable franchissant le secteur très urbanisé de bois de Nèfles. Celui-ci n'est pas aménagé et présente un risque pour les habitations présentes sur son cours.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

En bref :

- Absence de réseau en aval de la RD4 ;
- Assainissement du chemin Hoarau à reprendre ;
- Problème d'aménagement du thalweg compris entre le chemin Hoarau et le chemin de la Piscine.

5.19 Secteur Le Ruisseau

5.19.1 Descriptif

Ce secteur se situe à l'intersection des RD3 et RD4. L'urbanisation y est moins importante que dans les secteurs précédents (Bois de Nèfle et La Plaine), elle est concentrée au niveau des lieux-dits « le ruisseau » et « la roche Marianne ». La zone est à forte pente en direction de l'étang de St Paul et est drainée par les ravines Laforge, Tête Dure et la ravine du Ruisseau.

Les réseaux EP ne sont présents qu'au niveau des RD3 et 4.

5.19.2 Diagnostic

L'assainissement des routes départementales est correctement dimensionné excepté ans le secteur de la Roche Marianne où les dysfonctionnements sont à attendre pour une période de retour inférieure à 5 ans.

Les secteurs urbanisés sans réseau EP sont sujets aux écoulements fréquents sur voiries avec les dégradations que cela peut entrainer (Chemin Macabit, chemin Clermont, chemin Tobie, chemin Duvernay, ...).

En bref :

- Assainissement sur les routes départementales globalement satisfaisant ;
- Manque de réseau sur les voiries communales.

5.20 Secteur Ravine Renaud

5.20.1 Descriptif

Ce secteur s'étend de Croix de Cabannes à Bellemène en incluant le Chemin Canal Filaos. La canne à sucre prédomine cette zone dont l'urbanisation se restreint essentiellement au pourtour de la RD4 et du chemin Canot.

Ce secteur, à l'image des précédents, est fortement pentu et incisé par de nombreuses ravines.

On retrouve un réseau pluvial le long des RD3 et RD4 ainsi qu'au long du chemin Canot.

5.20.2 Diagnostic

Les réseaux sont globalement correctement dimensionnés pour une période de retour trentennale. On note parfois, au voisinage des exutoires, une insuffisance de capacité.

Le secteur Croix de Cabannes souffre de l'absence de réseau en aval de la RD4.

A l'approche de Bellemène, un thalweg non aménagé débouche sur un secteur urbanisé, entraînant un aléa inondation non négligeable.

En bref :

- Assainissement des routes départementales correctement dimensionné dans son ensemble ;
- Quelques insuffisances localisées ;
- Problème lié à un thalweg à l'approche de Bellemène.

5.21 Secteur Crève Cœur / Grande Fontaine

5.21.1 Descriptif

Ce secteur comprend la partie aval de Bellemène, Bouillon, Crève Cœur et Grande Fontaine. Crève Cœur et Grande Fontaine se trouvent dans une zone à très forte pente.

Seuls la RD5 (chemin Crève Cœur) et le secteur de Grande Fontaine présentent un assainissement des eaux pluviales.

5.21.2 Diagnostic

Si ce n'est le manque d'exutoires au réseau présent à Crève Cœur, l'assainissement de la RD5 est correctement dimensionné pour une crue trentennale.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

L'absence de réseau et l'apport d'un thalweg amont (Cf. secteur précédent) entraîne un ruissellement important sur le chemin Pavé Lougnon à Bellemène.

Pour les secteurs situés en aval (Grande Fontaine et Bouillon), ceux-ci subissent des apports d'eau issus de bassins versants amont dont les écoulements ne sont pas maîtrisés.

En bref :

- Assainissement de la RD5 correct ;
- Problèmes de ruissellement au niveau de Bellemène ;
- Problème d'apports d'eau pluviale au niveau de Bouillon et Grande Fontaine en provenance de bassins versants amont.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.22 Secteur Plateau Caillou

5.22.1 Descriptif

Plateau Caillou est un secteur très urbanisé présent sur le périmètre de protection rapproché de la source Barroi. Les écoulements pluviaux trouvent deux exutoires : un affluent de la ravine débouchant en baie de Saint Paul à proximité du cimetière marin à l'ouest, et la ravine Bernica via un thalweg canalisé à l'est.

Le réseau est largement présent sur l'ensemble des voiries.

5.22.2 Diagnostic

Les réseaux EP sont globalement bien dimensionnés pour une pluie trentennale. Certains points sont cependant sous dimensionnés :

- Au niveau du hameau de Corbara, il manque un intercepteur des écoulements amont, et le réseau a une capacité inférieure au débit quinquennal ;
- Au niveau des coteaux du Bernica, certains réseaux sont sous dimensionnés (impasse des Perruches, rue des Serins, avenue des Moutardiers) (T ≈ 5 ans) ;
- Au niveau du lycée / collège, absence de réseau EP ;
- Le fossé reprenant un axe d'écoulement important à proximité de la case Flamboyant (RD6) est insuffisant à une crue quinquennale ;
- L'exutoire des réseaux arrivant au rond point de l'église n'as pu être trouvé... ;
- Certains réseaux secondaires sont sous dimensionnés au centre (rue des Saphirs, rue Claude de Sigoyer) ;
- Enfin, à proximité de la piscine, un tronçon de réseau est insuffisant (T ≈ 5 ans).

En bref :

- Pas de dysfonctionnement majeur de réseaux ;
- Quelques problèmes localisés.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.23 Secteur Le Petit Bernica

5.23.1 Descriptif

Ce secteur comprend une partie amont de Bellemène, Bois Rouge, les Trois Chemins, le Petit Bernica, Fond Benjoin et Cours Selcis. L'urbanisation est présente de part et d'autre de la RD4 (résidences pavillonnaires peu dense principalement).

Seules les routes départementales n°4, 4E et 5 possèdent un réseau EP.

5.23.2 Diagnostic

L'assainissement présent est correctement dimensionné. On peut cependant noter une insuffisance du réseau le long de la RD5. Celui-ci constitue en effet l'exutoire de réseaux présents le long de la RD4 qui n'est pas en mesure de rétablir un événement pluvieux d'une période de retour supérieure à 5 ans.

Au niveau du Petit Bernica, la ravine qui franchit la zone urbanisée n'est pas aménagée pour une crue centennale, entraînant des dysfonctionnements importants.

Dans ce secteur, le sentier Pavé (en amont) ainsi que le chemin de l'école (en aval) souffrent de l'absence de réseau. Il en va de même sur le chemin de la Cigale où les eaux ruissellent sur la voirie.

Plus loin, sur la RD 4E en direction de Fleurimont, un thalweg présent dans les champs de cannes n'est pas rétabli au travers de la route départementale. Il manque à ce niveau une transparence hydraulique.

En bref :

- Les réseaux présents sont correctement dimensionnés à l'exception de la RD5 ;
- Le secteur connaît un problème de ravine non aménagée au niveau du bourg Le Petit Bernica ;
- Quelques voiries nécessitent un réseau qui n'existe pas aujourd'hui.

5.24 Secteur Fleurimont

5.24.1 Descriptif

Ce secteur inclut Fleurimont, La Balance et Grande Terre. Principalement drainée par la ravine Fleurimont, la zone est fortement urbanisée.

Les réseaux EP sont largement présents sur l'ensemble des voiries.

5.24.2 Diagnostic

Les réseaux présents sont correctement dimensionnés pour une pluie trentennale. Il faut cependant augmenter les exutoires et leur nombre afin d'éviter de drainer des bassins versants trop volumineux et de risquer un dysfonctionnement alors conséquent.

Les réseaux seront à étendre dans les zones à urbaniser (La Balance).

En bref :

- Réseaux correctement dimensionnés pour une pluie trentennale ;
- Nécessité de multiplier les exutoires pour décharger le réseau ;
- Réseau à étendre dans les secteurs à urbaniser.

5.25 Secteur Le Guillaume

5.25.1 Descriptif

Ce secteur inclut Maison Blanche, Mon Désir, La Croix et le Guillaume. Les écoulements pluviaux trouvent comme exutoires la ravine Bernica (par ses affluents dont la ravine du Bras Mahot), la ravine Divon et la ravine sans nom traversant ensuite le Petit Bernica et Grande Fontaine avant de rejoindre l'Étang de Saint Paul. Cette zone est relativement pentue et urbanisée.

Les réseaux EP sont présents au niveau de la RD4, du chemin Summer n°3 ; de la RD7, de la rue de l'Église, du chemin de la Glacière et de la RD3.

5.25.2 Diagnostic

En aval, au niveau de la RD4, le principe de transparence hydraulique n'est pas respecté et les eaux ruisselées sont dirigées vers le Petit Bernica au lieu de franchir la route.

En amont, les réseaux longeant la RD7 au Guillaume sont trop longs et manquent d'exutoires. Il en résulte une capacité parfois inférieure au débit généré par à un épisode pluvieux quinquennal.

Le réseau pluvial n'est pas assez développé sur ce secteur.

En bref :

- Manque de transparence hydraulique au niveau de la RD4 ;
- Pas assez d'exutoires sur le réseau présent le long de la RD7 et capacité limitée ;
- Nouveau réseaux à créer pour garantir un assainissement pluvial correct.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.26 Secteur Petite France

5.26.1 Descriptif

Ce secteur comprend Bellemène les Hauts, Bac Rouge, Citerne Partage et la Petite France. La zone, peu urbanisée, est marquée par de nombreuses ravines qui entaillent ce versant fortement pentu.

Les réseaux EP sont présents le long de la RD3, de la route du Maïdo, de la route des Hauts de l'Ouest et du chemin Ethève.

5.26.2 Diagnostic

Pas de dysfonctionnement sur les réseaux existant (dimensionnement pour une crue trentennale).

En revanche, la création de réseaux améliorerait la situation au niveau de la Citerne Partage (chemin Lebon).

Il est également à noter la problématique de deux thalwegs traversant Bac Rouge et Citerne Partage : ceux-ci franchissent des secteurs urbanisés sans aménagement prévus pour contenir les écoulements.

En bref :

- Réseau présent correctement dimensionné ;
- Réseau à créer (chemin Lebon notamment) ;
- Problématique d'inondation liée à 2 thalwegs dont les écoulements ne sont pas maîtrisés.

5.27 Secteur Le Guillaume - Jardin

5.27.1 Descriptif

Ce secteur comprend le Guillaume-Jardin, Trois Fours, les Palmistes, la Cour, et la Petite France. La zone, peu urbanisée, est marquée par de nombreuses ravines qui entaillent ce versant fortement pentu.

Les réseaux EP sont présents le long de la RD3, du chemin Lallemand, et des lotissements au niveau de la base du chemin des Calumet et de l'allée des Marjolaines.

5.27.2 Diagnostic

Les réseaux présents sont correctement dimensionnés pour une pluie trentennale.

Les bassins versants interceptés par la route des Hauts de l'Ouest entre Trois Fours et la Cour voient leurs eaux ruisseler sur la chaussée sans aménagements prévus.

Sur ce même secteur, 3 thalwegs ou zones d'écoulements préférentiels menacent d'inonder quelques habitations.

En bref :

- Réseaux présents correctement dimensionnés ;
- Route des Hauts de l'Ouest : réseau EP à créer ;
- 3 thalwegs à aménager dans le secteur la Cour – Trois Fours.

5.28 Secteur Chemin Boucher – Ligne Bambou

5.28.1 Descriptif

Ce secteur comprend Chemin Boucher et Ligne Bambous. Il est très peu urbanisé et principalement occupé par des champs de canne à sucre. Cette zone est située en majeure partie sur le bassin versant de la ravine Bernica ; la partie restante (sud-ouest) appartenant aux bassins versants amont de la ravine Fleurimont et de la ravine Saint Gilles.

Seule la route départementale n°4 possède un réseau pluvial.

5.28.2 Diagnostic

Le réseau présent le long de la RD4 est insuffisant (période de retour \approx 5ans).

Les chemins Boucher, Bras Moutons et Ligne des Bambous ne possédant pas de réseau EP, ils sont soumis à de fréquents ruissellements engendrant des dégradations.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

En bref :

- Réseau EP de la RD4 (proximité ravine du Bras Mahot) insuffisant ;
- Assainissement EP à réaliser sur les chemins Boucher, Bras Mouton et Ligne Bambous.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.29 Secteur Saint Gilles les Hauts

5.29.1 Descriptif

Ce secteur comprend Saint Gilles les Hauts, le lotissement Gayette, Les Lataniers, Le Bernica et Citerne Laborde. Cette zone, relativement urbanisée, est située sur les bassins versants de la ravine Fleurimont et de la ravine Saint Gilles.

Les réseaux EP sont présents au niveau des routes départementales n°4 et n°6, ainsi que de façon plus sporadique au niveau du lotissement Gayette et du Bernica.

5.29.2 Diagnostic

Les deux principaux dysfonctionnements concernent deux thalwegs :

- Au niveau de la Citerne Laborde, un affluent de la ravine Fond Barbe est intercepté par le chemin Tan Rouge, sans aménagement hydraulique nécessaire à son bon rétablissement. En conséquence, ce chemin est fréquemment inondé et détérioré ;
- Au niveau de Saint Gilles les Hauts, un affluent de la ravine Fleurimont entraîne l'inondabilité du secteur du collège « Le Bernica » faute d'aménagement hydraulique suffisamment dimensionné.

Par ailleurs, quelques réseaux présents le long de la RD4 sont de capacité limitée (période de retour inférieure à 5 ans).

En bref :

- Deux ravines sont à aménager : affluent de la ravine Fleurimont à Saint Gilles les Hauts et affluent de la ravine Fond Barbe ;
- Réseau de la RD4 à reprendre par secteur ;
- Réseaux à étendre au niveau du lotissement Gayette et à créer au niveau du chemin Chevalier.

5.30 Secteur L'Eperon

5.30.1 Descriptif

Ce secteur comprend l'Eperon, Tamatave et Grande Terre. Cette zone, relativement urbanisée au nord de la ravine de Saint Gilles, est située sur les bassins versants de la ravine Boucan Canot et de la ravine Saint Gilles.

Les réseaux EP sont présents sur l'ensemble du secteur.

Le milieu récepteur est sensible : présence du périmètre de protection rapproché du puits Bassin Malheur.

5.30.2 Diagnostic

Le réseau pluvial du secteur de Grande Terre est correctement dimensionné (pluie trentennale).

Au niveau de l'Eperon, plusieurs défauts ou sous dimensionnement ont été relevés :

- Le canal intercepteur présent entre le chemin de l'Eperon et le chemin de la Menthe a été mal conçu : son profil en long ne permet pas un écoulement dans la direction sud-est → nord-ouest tel qu'il devrait être dirigé. La pente est localement nulle voire négative dans ce sens et entraîne stagnation avant débordement vers l'aval qui est habité.
- Le réseau présent au niveau de la rue du Poivre Vert est insuffisant (capacité inférieure aux débits générés par un événement pluvieux quinquennal).
- L'exutoire pluvial situé sur la RD10 à proximité de l'échangeur de la route des Tamarins est insuffisants (période d'insuffisance ≈ 5 ans).
- Le réseau présent le long de la RD10 à Tamatave est à compléter, de même que les réseaux présents vers le chemin Bois de Lait.

L'assainissement pluvial de l'Eperon a été dimensionné en reprenant les hypothèses prises auparavant dans le cadre de l'aménagement de l'Eperon. La principale contrainte prise en compte est la préservation de qualité du puits Bassin Malheur. En conséquence, il a été privilégié comme exutoire la ravine Boucan Canot. Par ailleurs, afin de limiter l'apport d'un bassin versant vers un autre, et afin de limiter l'imperméabilisation du secteur, des bassins de rétention ont été dimensionnés. Ces bassins de rétention ne sont pas réalisés aujourd'hui.

En bref :

- Dysfonctionnement important du canal d'interception des eaux pluviales situé entre le chemin de l'Eperon et le chemin de la Menthe ;
- Réseaux insuffisants au niveau du chemin Poivre Vert et de la RD10 (aval + Tamatave) ;
- Bassins de rétention à créer.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

5.31 Secteur Villèle

5.31.1 Descriptif

Ce secteur est situé sur le bassin versant de la ravine Saint Gilles. Il est urbanisé uniquement sur Villèle, le reste étant occupé par le Golf et des champs de canne.

Le réseau EP est largement présent (RD 6 + Villèle)

5.31.2 Diagnostic

Un schéma directeur d'assainissement pluvial de Villèle a été réalisé en 2004. Depuis, certains des aménagements préconisés à l'époque ont été réalisés. Le diagnostic réalisé ici prend en compte la situation actuelle (2008).

Le réseau présent le long de la route départementale n°6 est sous dimensionné au niveau de la Chapelle Pointue ainsi qu'à Plateau Carosse.

Au niveau de Villèle, le fossé coupant le quartier en deux est insuffisant et de section non homogène. Il constitue un exutoire important qu'il convient de mieux aménager. Sa période de retour d'insuffisance est inférieure à 5 ans.

Par ailleurs, les réseaux EP sont insuffisants le long du chemin des Primevères, ainsi qu'au niveau de la rue des Coquelicots. (Période de retour d'insuffisance ≈ 5 ans)

En bref :

- Réseaux EP développé sur ce secteur ;
- Quelques insuffisances relevées.

5.32 Secteur Tan Rouge – Bras Canot

5.32.1 Descriptif

Ce secteur est très vaste en raison de sa ruralité (prédominance canne à sucre). Il comprend : Chemin Crescence, La Poste, Tan Rouge, La Croix, Bras Canot, Bassin Souris, Le Domaine, Corbeil, Notre dame des Champs, Piton Léon et Terrain Curial.

Il est délimité par la RD4 à l'ouest et la RD3 à l'est et drainé par de nombreuses ravines. A l'exception de Piton Léon, Notre Dame des Champs et Corbeil qui appartiennent au bassin versant de la ravine de l'Ermitage, l'ensemble du secteur se situe sur le bassin versant de la ravine Saint Gilles.

Les réseaux EP sont présents au niveau des RD 3 et 4, du chemin Tan Rouge, du chemin Piton Léon, ainsi qu'au niveau de Bras Canot.

5.32.2 Diagnostic

Les réseaux présents sont dans l'ensemble correctement dimensionnés pour une pluie trentennale ; on peut cependant noter les insuffisances suivantes :

- Sur la RD 4, à Notre Dame des Champs, un tronçon de fossé est sous dimensionné (période de retour d'insuffisance comprise entre 5 et 10 ans) ;
- A Bras Canot (RD101), la section hydraulique du réseau pluvial est hétérogène et entraîne une capacité réduite (inférieure à une pluie quinquennale).

D'autre part, au niveau de chemin Crescence et de Tan Rouge, la création de réseaux EP supplémentaires permettrait de réduire les ruissellements sur voirie (création d'exutoires).

En bref :

- Réseau présent correctement dimensionné dans l'ensemble ;
- Quelques créations de réseaux amélioreraient l'assainissement au niveau de Tan Rouge et Chemin Crescence.

5.33 Secteur l'Ermitage

5.33.1 Descriptif

Ce secteur comprend l'Ermitage, Longuet et Vue Belle. Il est situé sur les bassins versant de la ravine de l'Ermitage et la ravine de la Saline.

Les réseaux EP sont présents essentiellement le long de la RD6 et RD102

5.33.2 Diagnostic

Deux problématiques majeures concernent l'Ermitage :

- Un vaste bassin versant (champs de cannes) situé en amont du bourg entraîne un ruissellement important en direction de celui-ci, sans que le réseau d'assainissement pluvial ne soit en mesure de le traiter.
- Un affluent de la ravine de l'Ermitage débouche sur la RD6 (rue Law Waï, entre la piste d'athlétisme et la mairie annexe) sans aménagement hydraulique suffisant. Tout ce secteur se retrouve en aléa inondation fort.

Par ailleurs, le secteur de Vue Belle comporte quelques réseaux qui sont cependant insuffisants ; il convient de prolonger ces réseaux jusqu'à un thalweg présent sous la RD6, au dessous de Longuet.

Enfin, en aval de la RD6, il manque des réseaux pour limiter les ruissellements fréquents sur ce secteur urbanisé.

En bref :

- Des apports conséquents en eau pluviale entraînent des dysfonctionnements importants au niveau de l'Ermitage ;
- Une ravine débouche en milieu urbain sans prise en compte de son écoulement qui inonde la rue Law Waï en contrebas de la piste d'athlétisme ;
- Réseaux au niveau de Vue Belle à reprendre ;
- Assainissement pluvial en aval de la RD6 à créer.

Sommaire
Préambule
Cadre et objet
Recensement
du réseau EP
Hydrologie
Diagnostic

5.34 Secteur La Saline

5.34.1 Descriptif

Ce secteur comprend la Saline, Ste Thérèse d'Avila, le lotissement Rosselin, la Montée Panon, Pavillon et le chemin L'Evêque. Cette zone, relativement urbanisée, est située sur les bassins versants de la ravine de la Saline et la ravine Tabac.

Les réseaux d'assainissement d'eaux pluviales sont présents le long des RD6 et 9, des chemins l'Evêque et Acadine ainsi qu'au centre de la Saline.

5.34.2 Diagnostic

Le bourg est mal isolé des écoulements pluviaux issus du bassin versant situé en amont du chemin l'Evêque. Les réseaux présents le long du chemin l'Evêque seront à reprendre afin de limiter cet apport.

Au niveau du bourg de la Saline et du lotissement Rosselin (proximité de la rue Rossolin), les exutoires pluviaux sont difficiles à trouver et la pente des réseaux ne permet pas une bonne évacuation (phénomènes de stagnations).

Plus en aval, sur la rue Néhoua (RD9), le réseau EP est sous dimensionné et dysfonctionne pour une période de retour inférieure à 5 ans.

En bref :

- Interception du bassin versant en amont de la Saline à réaliser ;
- Problèmes de stagnation et d'évacuation des eaux au centre (lotissement Rosselin) ;
- Réseau pluvial de la RD9 à reprendre.

5.35 Secteur Fond Nanthon – Saline les Hauts

5.35.1 Descriptif

Se secteur comprend Fond Nanthon, les Lataniers, Saint Cœur, la Saline les Hauts et Ravine Daniel. Cette zone, très rurale, est située sur les bassins versants de la ravine Saint Gilles, la ravine de l'Ermitage, la ravine de la Saline, la ravine Tabac et la ravine des Trois Bassins.

Les réseaux EP sont présents le long des RD3, RD4 et du chemin Villentroy.

5.35.2 Diagnostic

Les réseaux présents sont correctement dimensionnés pour une pluie trentennale.

Seuls quelques thalwegs mériteraient d'être « canalisés » afin de limiter le risque d'inondation sur les secteurs urbanisés. Il s'agit de deux thalwegs au niveau de Ravine Daniel et deux autres au niveau de Saint Cœur.

En bref :

- Réseau pluvial correctement dimensionné dans l'ensemble ;
- Quelques thalwegs sont à aménager pour réduire le risque d'inondation de quelques habitations.

5.36 Secteur Le Barrage

5.36.1 Descriptif

Ce secteur comprend Chemin l'Evêque, Chemin Commune, le Barrage, Perron, les Lataniers et Chemin Acadine. Cette zone, urbanisée principalement au Barrage, est située sur les bassins versants de la ravine Tabac et la ravine des Trois Bassins.

Les réseaux EP sont présent sur l'ensemble des voiries du Barrage ainsi que sur les chemins Lataniers et l'Evêque.

5.36.2 Diagnostic

Les réseaux présents sont globalement correctement dimensionnés pour une pluie environ trentennale. Il manque cependant des réseaux avec exutoires intermédiaires au niveau du Barrage, ceci afin d'éviter d'avoir des réseaux à forte pente trop longs.

La route départementale n°9 manque de réseau au nord du barrage (Pavillon, la Montée Panon).

Enfin, le secteur des Lataniers est l'objet de ruissellements sur le chemin Chane Pack et la rue Arne. La mise en place d'un réseau simple solutionnerait ce point.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

Recensement
du réseau EP

Hydrologie

Diagnostic

En bref :

- Réseaux présents correctement dimensionnés mais manque d'exutoires au niveau du Barrage ;
- Réseaux à développer au niveau de la RD9 et des Lataniers.

Sommaire

Préambule

Cadre et objet

*Recensement
du réseau EP*

Hydrologie

Diagnostic

ANNEXES

ANNEXE 1 : calculs hydrologiques

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
affluent ravine Ermitage	0.44	4.64	570	2080	0.07	1.98	0.21	2.11	0.60	0.80	0.927	0.58	0.32	0.39	0.58	0.60
Affluent Ravine Fleurimont 1	1.41	6.30	430	2790	0.10	1.50	0.54	2.61	0.60	0.80	0.906	0.60	0.35	0.54	0.67	0.81
Affluent Ravine Fleurimont 2	0.40	3.06	400	1	0.10	1.36	0.34	1.19	0.70	0.85	0.929	0.28	0.00	0.03	10.00	0.38
Allée des Franciscéas	0.02	0.58	4	0	0.01	1.23	0.09	0.20	0.80	0.90	0.989	0.17	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Antoine Roussin	0.05	1.12	6	0	0.01	1.42	0.11	0.45	0.80	0.90	0.969	0.38	0.00	0.00	#DIV/0!	0.45
Armagnac 1	0.03	0.70	28	180	0.17	1.18	0.12	0.23	0.60	0.80	0.980	0.05	0.04	0.04	0.21	0.10
Armagnac 2	0.02	0.58	32	220	0.08	1.23	0.09	0.20	0.60	0.80	0.989	0.05	0.05	0.06	0.26	0.10
Armagnac 3	0.22	2.06	40	630	0.11	1.24	0.30	0.73	0.80	0.90	0.940	0.16	0.11	0.17	0.42	0.28
Avenue du Stade	0.05	1.03	4	0	0.01	1.34	0.12	0.39	0.70	0.85	0.970	0.33	0.00	0.00	#DIV/0!	0.40
Bac Rouge 0	0.20	2.19	600	1020	0.16	1.37	0.24	0.86	0.60	0.80	0.942	0.17	0.14	0.16	0.33	0.45
Bac Rouge 0	0.10	2.19	745	1050	0.14	1.91	0.11	0.99	0.60	0.80	0.954	0.21	0.15	0.14	0.30	0.26
Bac Rouge 1	0.08	1.95	740	875	0.14	1.90	0.09	0.88	0.70	0.85	0.959	0.19	0.13	0.12	0.28	0.23
Bac Rouge 2	0.04	0.90	818	305	0.19	1.31	0.11	0.34	0.60	0.80	0.974	0.07	0.05	0.06	0.20	0.10
Balance 1	0.03	1.06	340	410	0.08	1.85	0.06	0.48	0.90	0.90	0.981	0.12	0.09	0.08	0.28	0.12
Balance 2	0.24	1.96	360	680	0.10	1.13	0.47	0.51	0.60	0.80	0.938	0.12	0.12	0.19	0.45	0.20
Balance 3	0.10	1.67	400	685	0.10	1.49	0.14	0.69	0.70	0.85	0.955	0.16	0.12	0.14	0.35	0.21
Balance 4	0.06	1.12	535	435	0.12	1.27	0.15	0.41	0.60	0.80	0.964	0.09	0.08	0.09	0.29	0.14
Balance 5	0.06	1.10	365	435	0.10	1.32	0.13	0.42	0.70	0.85	0.966	0.10	0.08	0.10	0.30	0.14
Bassin Pied de veau	0.03	0.83	885	275	0.11	1.25	0.12	0.30	0.60	0.80	0.975	0.07	0.06	0.07	0.26	0.10
Bellemène 1	0.05	1.37	438	615	0.16	1.71	0.09	0.60	0.60	0.80	0.968	0.12	0.09	0.09	0.23	0.15
Bellemène 10	0.05	1.04	280	390	0.17	1.34	0.12	0.40	0.80	0.90	0.969	0.08	0.06	0.07	0.22	0.10
Bellemène 11	0.02	0.69	260	285	0.14	1.41	0.07	0.28	0.80	0.90	0.987	0.06	0.05	0.05	0.19	0.10
Bellemène 2	0.06	1.49	425	630	0.15	1.71	0.09	0.65	0.60	0.80	0.965	0.13	0.10	0.09	0.25	0.17
Bellemène 3	0.01	0.60	414	110	0.33	1.45	0.06	0.24	0.60	0.80	0.994	0.04	0.02	0.02	0.13	0.10
Bellemène 4	0.08	2.02	470	1030	0.17	1.99	0.09	0.92	0.70	0.85	0.959	0.19	0.14	0.12	0.26	0.28
Bellemène 5	0.02	0.56	415	230	0.33	1.29	0.07	0.21	0.60	0.80	0.992	0.03	0.03	0.03	0.12	0.10
Bellemène 6	0.08	1.47	465	640	0.08	1.50	0.13	0.61	0.60	0.80	0.960	0.16	0.12	0.14	0.35	0.22
Bellemène 6bis	0.04	1.08	390	410	0.13	1.52	0.09	0.45	0.60	0.80	0.973	0.10	0.07	0.08	0.24	0.12
Bellemène 7	0.00	0.43	380	140	0.23	1.75	0.03	0.19	0.70	0.85	1.015	0.04	0.03	0.02	0.11	0.10
Bellemène 8	0.01	0.61	392	240	0.21	1.48	0.05	0.25	0.80	0.90	0.994	0.05	0.04	0.04	0.15	0.10
Bellemène 9	0.05	1.46	350	635	0.16	1.90	0.07	0.66	0.70	0.85	0.969	0.13	0.09	0.08	0.23	0.17
Bellevue 1	0.06	1.69	55	940	0.11	1.99	0.07	0.77	0.70	0.85	0.966	0.17	0.15	0.12	0.29	0.22
Bellevue 2	0.04	0.86	30	325	0.10	1.16	0.16	0.27	0.60	0.80	0.971	0.06	0.07	0.08	0.29	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Bellevue 3	0.05	0.94	25	320	0.09	1.16	0.18	0.29	0.80	0.90	0.967	0.07	0.07	0.09	0.33	0.10
Bellevue 4	0.34	3.19	90	1300	0.19	1.53	0.26	1.33	0.70	0.85	0.932	0.26	0.15	0.19	0.34	0.33
Bellevue 5	0.03	0.88	20	280	0.06	1.37	0.10	0.35	0.80	0.90	0.976	0.11	0.07	0.09	0.35	0.16
Bellevue 6	0.08	1.48	25	560	0.11	1.46	0.14	0.61	0.70	0.85	0.959	0.13	0.10	0.12	0.32	0.17
Bellevue 7	0.03	0.85	20	320	0.02	1.43	0.08	0.34	0.90	0.90	0.980	0.21	0.12	0.15	0.54	0.28
Bellevue 8	0.01	0.53	8	190	0.05	1.41	0.05	0.21	0.80	0.90	0.998	0.08	0.06	0.06	0.30	0.11
Bois de Nêfles 1	0.04	1.03	478	260	0.25	1.42	0.10	0.41	0.70	0.85	0.972	0.07	0.04	0.05	0.19	0.10
Bois de Nêfles 10	0.02	0.65	517	260	0.19	1.25	0.09	0.23	0.80	0.90	0.984	0.05	0.04	0.04	0.17	0.10
Bois de Nêfles 11	0.02	0.88	480	335	0.18	1.85	0.05	0.39	0.80	0.90	0.988	0.08	0.06	0.05	0.17	0.10
Bois de Nêfles 12	0.01	0.65	460	260	0.15	1.55	0.05	0.28	0.80	0.90	0.993	0.06	0.05	0.04	0.17	0.10
Bois de Nêfles 13	0.04	0.98	430	335	0.16	1.36	0.11	0.38	0.80	0.90	0.972	0.08	0.06	0.07	0.23	0.10
Bois de Nêfles 14	0.07	1.19	365	295	0.21	1.28	0.16	0.44	0.60	0.80	0.962	0.08	0.05	0.06	0.24	0.11
Bois de Nêfles 14bis	0.05	1.34	390	360	0.18	1.65	0.09	0.58	0.60	0.80	0.967	0.11	0.06	0.07	0.23	0.14
Bois de Nêfles 15	0.06	1.25	335	555	0.18	1.46	0.11	0.51	0.60	0.80	0.965	0.10	0.08	0.08	0.23	0.13
Bois de Nêfles 16	0.05	0.95	310	325	0.18	1.24	0.14	0.33	0.60	0.80	0.970	0.07	0.05	0.06	0.22	0.10
Bois de Nêfles 17	0.01	0.53	2100	180	0.25	1.33	0.06	0.20	0.70	0.85	0.995	0.04	0.03	0.03	0.13	0.10
Bois de Nêfles 18	0.07	1.39	240	490	0.16	1.48	0.12	0.57	0.60	0.80	0.962	0.12	0.08	0.09	0.25	0.15
Bois de Nêfles 19	0.14	2.41	495	1030	0.18	1.79	0.14	1.07	0.80	0.90	0.948	0.21	0.13	0.14	0.29	0.27
Bois de Nêfles 2	0.03	0.74	460	235	0.22	1.18	0.13	0.24	0.70	0.85	0.977	0.04	0.04	0.05	0.19	0.10
Bois de Nêfles 3	0.04	0.77	426	275	0.20	1.14	0.16	0.22	0.70	0.85	0.975	0.04	0.05	0.05	0.20	0.10
Bois de Nêfles 4	0.03	0.96	405	355	0.23	1.51	0.08	0.40	0.70	0.85	0.977	0.07	0.05	0.05	0.17	0.10
Bois de Nêfles 5	0.05	1.19	380	510	0.20	1.48	0.10	0.49	0.70	0.85	0.968	0.09	0.07	0.07	0.21	0.12
Bois de Nêfles 5bis	0.04	0.89	680	380	0.23	1.26	0.12	0.32	0.60	0.80	0.973	0.06	0.06	0.06	0.18	0.10
Bois de Nêfles 6	0.01	0.42	635	165	0.17	1.43	0.04	0.17	0.90	0.90	1.008	0.03	0.03	0.03	0.14	0.10
Bois de Nêfles 7	0.01	0.52	578	220	0.19	1.33	0.06	0.20	0.80	0.90	0.996	0.04	0.04	0.04	0.15	0.10
Bois de Nêfles 8	0.00	0.34	556	140	0.15	1.39	0.04	0.14	0.80	0.90	1.015	0.03	0.03	0.02	0.13	0.10
Bois de Nêfles 9	0.01	0.37	545	130	0.18	1.28	0.05	0.14	0.90	0.90	1.008	0.03	0.03	0.02	0.14	0.10
Bois Rouge 1	0.15	1.74	380	850	0.16	1.26	0.24	0.63	0.60	0.80	0.947	0.13	0.12	0.14	0.30	0.16
Bois Rouge 2	0.04	0.87	400	270	0.19	1.31	0.11	0.33	0.60	0.80	0.975	0.06	0.05	0.05	0.20	0.10
Bois Rouge 3	0.05	1.03	440	370	0.12	1.26	0.14	0.37	0.60	0.80	0.967	0.08	0.07	0.09	0.28	0.10
Boucan Canot 1	0.01	0.52	9	200	0.07	1.30	0.07	0.20	0.90	0.90	0.995	0.06	0.05	0.06	0.25	0.10
Boucan Canot 2	0.01	0.46	8	110	0.05	1.15	0.09	0.14	0.90	0.90	0.995	0.05	0.04	0.05	0.33	0.10
Boucan Canot 3	0.01	0.48	18	160	0.11	1.14	0.10	0.14	0.90	0.90	0.993	0.03	0.04	0.04	0.21	0.10
Boucan Canot 4	0.09	1.37	23	470	0.07	1.27	0.19	0.50	0.60	0.80	0.956	0.15	0.11	0.15	0.43	0.21
Bouillon 1	0.03	0.74	30	215	0.50	1.22	0.12	0.25	0.60	0.80	0.979	0.04	0.03	0.03	0.12	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Bouillon 2	0.06	1.16	35	455	0.18	1.33	0.14	0.44	0.70	0.85	0.964	0.09	0.07	0.08	0.23	0.11
Box des Pêcheurs	0.03	0.93	5	0	0.01	1.47	0.08	0.38	0.70	0.85	0.977	0.32	0.00	0.00	#DIV/0!	0.36
Bras Canot	0.12	2.05	670	920	0.13	1.65	0.14	0.89	0.60	0.80	0.951	0.19	0.14	0.15	0.32	0.24
Bruniquet 1	0.05	1.05	25	400	0.15	1.33	0.12	0.40	0.80	0.90	0.968	0.08	0.07	0.08	0.24	0.10
Bruniquet 2	0.04	1.09	35	430	0.13	1.49	0.10	0.45	0.70	0.85	0.971	0.10	0.08	0.08	0.25	0.12
Bruniquet 3	0.07	1.35	55	515	0.18	1.47	0.12	0.55	0.80	0.90	0.963	0.11	0.08	0.08	0.23	0.14
BV Fleurimont RD 8	0.21	5.00	385	1940	0.08	3.10	0.09	2.41	0.60	0.80	0.941	0.63	0.29	0.28	0.47	0.60
BV Grande Fontaine 1	0.13	1.64	155	530	0.27	1.30	0.21	0.61	0.60	0.80	0.950	0.11	0.07	0.08	0.23	0.14
BV Grande Fontaine 2	0.05	0.98	52	340	0.16	1.21	0.15	0.34	0.80	0.90	0.968	0.07	0.06	0.07	0.24	0.10
BV Grande Fontaine 3	0.24	4.33	220	1970	0.19	2.47	0.12	2.05	0.60	0.80	0.938	0.40	0.21	0.19	0.32	0.50
BV Grande Fontaine 3bis	0.11	2.20	160	915	0.22	1.86	0.11	0.99	0.60	0.80	0.953	0.18	0.11	0.11	0.24	0.24
BV Grande Fontaine 4	0.02	0.84	28	350	0.12	1.73	0.05	0.37	0.80	0.90	0.988	0.08	0.07	0.06	0.21	0.10
BV Grande Fontaine 5	0.02	0.73	60	300	0.22	1.39	0.08	0.29	0.90	0.90	0.984	0.05	0.05	0.04	0.16	0.10
BV Le Petit Benica 4	0.20	2.60	430	840	0.17	1.66	0.17	1.13	0.60	0.80	0.942	0.23	0.11	0.14	0.32	0.30
BV Le Petit Benica 5	0.03	0.87	370	285	0.16	1.37	0.09	0.34	0.70	0.85	0.977	0.07	0.05	0.06	0.21	0.10
BV Le Petit Bernica 1	0.05	1.18	405	600	0.15	1.43	0.11	0.48	0.70	0.85	0.967	0.10	0.09	0.09	0.24	0.12
BV Le Petit Bernica 2	0.02	0.59	360	135	0.13	1.33	0.07	0.23	0.90	0.90	0.991	0.05	0.03	0.04	0.21	0.10
BV Le Petit Bernica 3	0.21	4.02	490	900	0.13	2.48	0.11	1.90	0.60	0.80	0.941	0.41	0.13	0.17	0.37	0.50
BV Le Petit Bernica 3bis	0.17	2.50	490	850	0.12	1.70	0.16	1.09	0.60	0.80	0.945	0.24	0.13	0.16	0.36	0.30
BV rond point trou d'eau	0.17	2.94	100	1300	0.19	2.01	0.13	1.35	0.60	0.80	0.945	0.26	0.15	0.15	0.29	0.26
BV Trois Chemins	0.10	1.67	385	860	0.15	1.51	0.14	0.70	0.60	0.80	0.956	0.14	0.12	0.12	0.28	0.18
Cap Champagne	0.10	1.58	30	400	0.26	1.40	0.16	0.63	0.60	0.80	0.955	0.11	0.06	0.07	0.23	0.14
Cap des Chameaux	0.10	1.37	7	420	0.06	1.23	0.21	0.48	0.80	0.90	0.955	0.15	0.10	0.15	0.47	0.22
Cap Homard	0.03	1.06	28	150	0.17	1.62	0.08	0.45	0.60	0.80	0.976	0.09	0.03	0.05	0.24	0.12
Ch. Clermont	0.09	1.28	415	490	0.18	1.20	0.21	0.43	0.70	0.85	0.957	0.08	0.07	0.09	0.26	0.30
Champion Saline les Bains	0.12	1.40	3	300	0.01	1.13	0.32	0.38	0.60	0.80	0.951	0.39	0.20	0.51	1.88	0.39
Chapelle	0.35	2.56	20	840	0.05	1.23	0.39	0.89	0.80	0.90	0.931	0.32	0.18	0.32	0.70	0.46
Chemin Arfmo - Ch. Safer	0.11	1.90	370	760	0.17	1.65	0.13	0.82	0.60	0.80	0.954	0.16	0.11	0.11	0.27	0.21
Chemin Borcher 1	0.08	1.27	590	470	0.15	1.28	0.17	0.47	0.60	0.80	0.959	0.10	0.08	0.09	0.27	0.14
Chemin Borcher 2	0.05	1.17	630	500	0.14	1.41	0.12	0.47	0.50	0.80	0.967	0.10	0.08	0.09	0.25	0.13
Chemin Borcher 3	0.05	1.02	595	240	0.21	1.29	0.13	0.38	0.60	0.80	0.968	0.07	0.04	0.05	0.22	0.11
Chemin Borcher 4	0.14	1.60	665	620	0.17	1.21	0.25	0.55	0.60	0.80	0.949	0.11	0.09	0.12	0.29	0.15
Chemin Canal Filaos	0.03	0.82	580	355	0.21	1.29	0.10	0.30	0.80	0.90	0.977	0.06	0.05	0.05	0.18	0.10
Chemin Crescence 1	0.10	1.44	530	550	0.16	1.30	0.18	0.54	0.60	0.80	0.956	0.11	0.09	0.10	0.28	0.14
Chemin Crescence 2	0.07	1.72	550	800	0.14	1.80	0.09	0.77	0.60	0.80	0.961	0.16	0.12	0.11	0.27	0.20

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Chemin Crescence 3	0.04	1.60	540	685	0.15	2.32	0.05	0.75	0.70	0.85	0.974	0.15	0.10	0.08	0.22	0.19
Chemin Hoarau	0.07	1.04	600	290	0.19	1.14	0.22	0.30	0.60	0.80	0.963	0.06	0.05	0.07	0.25	0.10
Chemin Hoarau 2	0.10	1.56	560	660	0.20	1.38	0.17	0.62	0.60	0.80	0.955	0.12	0.09	0.10	0.25	0.15
Chemin Lambert (RD 2)	0.07	3.34	155	1680	0.04	3.56	0.04	1.63	0.80	0.90	0.962	0.68	0.34	0.26	0.54	0.96
Chemin Legarnisson	0.05	1.12	395	470	0.19	1.45	0.10	0.46	0.80	0.90	0.969	0.09	0.07	0.07	0.21	0.11
Chemin l'Evêque 1	0.09	1.32	425	515	0.17	1.24	0.19	0.47	0.60	0.80	0.957	0.09	0.08	0.09	0.26	0.12
Chemin l'Evêque 2	0.18	2.24	490	930	0.15	1.48	0.20	0.92	0.60	0.80	0.944	0.19	0.13	0.15	0.33	0.24
Chemin Macé 1	0.08	1.56	400	530	0.19	1.53	0.13	0.65	0.80	0.90	0.959	0.13	0.08	0.09	0.24	0.16
Chemin Macé 2	0.04	1.12	345	450	0.18	1.61	0.08	0.48	0.80	0.90	0.973	0.09	0.07	0.07	0.20	0.12
Chemin pavé	0.05	1.09	195	505	0.12	1.40	0.11	0.43	0.70	0.85	0.969	0.10	0.09	0.09	0.27	0.12
chemin Pavé Lougnon	0.05	1.00	170	350	0.40	1.30	0.13	0.37	0.60	0.80	0.969	0.06	0.04	0.04	0.15	0.10
Chemin Safer 1	0.03	0.93	458	260	0.19	1.52	0.08	0.39	0.70	0.85	0.978	0.08	0.04	0.05	0.19	0.10
Chemin Safer 2	0.02	0.64	485	260	0.13	1.22	0.10	0.22	0.60	0.80	0.984	0.05	0.05	0.05	0.21	0.10
Chemin Safer 3	0.02	0.68	515	240	0.18	1.26	0.09	0.25	0.60	0.80	0.984	0.05	0.04	0.05	0.18	0.10
Chemin Tobie	0.05	1.46	405	670	0.16	1.79	0.08	0.65	0.70	0.85	0.967	0.13	0.10	0.09	0.23	0.17
Cimetière de l'Etang	0.13	1.58	4	0	0.01	1.22	0.24	0.55	0.80	0.90	0.950	0.46	0.00	0.00	#DIV/0!	0.51
Citerne Laborde 1	0.01	0.69	556	300	0.17	1.67	0.05	0.30	0.70	0.85	0.994	0.06	0.05	0.04	0.16	0.10
Citerne Laborde 2	0.28	2.95	575	1165	0.13	1.57	0.23	1.25	0.60	0.80	0.935	0.27	0.16	0.20	0.39	0.35
Citerne Laborde 3	0.02	0.71	500	225	0.18	1.32	0.08	0.27	0.70	0.85	0.983	0.05	0.04	0.04	0.19	0.10
Citerne Laborde 4	0.03	0.81	500	265	0.10	1.27	0.11	0.29	0.70	0.85	0.977	0.07	0.06	0.07	0.27	0.10
Citerne Partage 1	0.04	1.02	780	460	0.14	1.50	0.09	0.42	0.60	0.80	0.974	0.09	0.08	0.07	0.23	0.12
Citerne Partage 2	0.04	1.27	780	590	0.16	1.70	0.08	0.55	0.60	0.80	0.971	0.11	0.09	0.08	0.22	0.15
Citerne Partage 3	0.07	1.49	855	690	0.14	1.57	0.11	0.63	0.60	0.80	0.962	0.13	0.11	0.11	0.27	0.17
Compagnie des Indes	0.03	0.76	6	0	0.01	1.23	0.11	0.27	0.80	0.90	0.978	0.23	0.00	0.00	#DIV/0!	0.25
Complexe Sportif	0.05	1.11	4	0	0.01	1.33	0.13	0.42	0.80	0.90	0.966	0.36	0.00	0.00	#DIV/0!	0.42
Coteaux du Bernica 1	0.10	1.36	257	540	0.08	1.23	0.21	0.48	0.80	0.90	0.955	0.12	0.11	0.14	0.38	0.17
Coteaux du Bernica 2	0.12	1.60	230	640	0.10	1.30	0.20	0.60	0.90	0.90	0.952	0.14	0.12	0.15	0.38	0.19
Coteaux du Bernica 3	0.07	1.75	192	670	0.13	1.83	0.09	0.78	0.80	0.90	0.961	0.17	0.11	0.11	0.28	0.20
Coteaux du Bernica 4	0.14	2.12	240	725	0.14	1.58	0.16	0.90	0.70	0.85	0.948	0.19	0.11	0.14	0.32	0.24
Coteaux du Bernica 5	0.13	1.51	165	470	0.11	1.21	0.24	0.51	0.80	0.90	0.951	0.12	0.09	0.13	0.38	0.17
Cours Selcis	0.08	1.90	445	855	0.15	1.92	0.09	0.86	0.60	0.80	0.960	0.18	0.12	0.11	0.26	0.22
Crêve Coeur 1	0.04	1.03	332	280	0.16	1.44	0.10	0.42	0.70	0.85	0.972	0.09	0.05	0.06	0.23	0.11
Crêve Coeur 2	0.01	0.42	305	185	0.15	1.30	0.05	0.16	0.80	0.90	1.004	0.03	0.04	0.03	0.15	0.10
Crêve Coeur 3	0.03	0.94	295	300	0.17	1.47	0.09	0.39	0.70	0.85	0.976	0.08	0.05	0.06	0.21	0.10
Crêve Coeur 4	0.02	0.77	265	150	0.27	1.46	0.07	0.32	0.70	0.85	0.984	0.06	0.03	0.03	0.16	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Crève Coeur 5	0.02	0.64	230	230	0.15	1.20	0.10	0.22	0.70	0.85	0.984	0.04	0.04	0.05	0.20	0.10
Crève Coeur 6	0.05	1.16	215	305	0.27	1.44	0.11	0.47	0.70	0.85	0.968	0.08	0.04	0.05	0.19	0.11
Crève Coeur 7	0.01	0.46	175	145	0.16	1.17	0.09	0.15	0.80	0.90	0.995	0.03	0.03	0.03	0.17	0.10
Crève Coeur 8	0.02	0.80	172	240	0.21	1.66	0.05	0.35	0.80	0.90	0.988	0.07	0.04	0.04	0.16	0.10
Croix de Cabannes 1	0.02	0.61	438	200	0.17	1.32	0.07	0.23	0.60	0.80	0.989	0.05	0.04	0.04	0.18	0.10
Croix de Cabannes 2	0.11	1.62	432	600	0.14	1.38	0.17	0.64	0.60	0.80	0.953	0.14	0.10	0.12	0.31	0.17
Croix de Cabannes 3	0.06	1.28	400	185	0.20	1.49	0.11	0.53	0.60	0.80	0.965	0.10	0.03	0.05	0.26	0.13
Croix de Cabannes 4	0.04	0.94	380	305	0.15	1.26	0.13	0.34	0.80	0.90	0.971	0.07	0.06	0.07	0.24	0.10
Croix de Cabannes 5	0.17	2.14	625	730	0.23	1.44	0.20	0.87	0.60	0.80	0.944	0.16	0.09	0.11	0.27	0.20
Croix de Cabannes 6	0.04	0.86	575	300	0.18	1.22	0.13	0.30	0.60	0.80	0.973	0.06	0.05	0.06	0.21	0.10
Dix Mille	0.57	3.51	40	1370	0.05	1.31	0.43	1.32	0.60	0.80	0.922	0.50	0.27	0.46	0.79	0.70
Dodo 1	0.04	1.07	45	320	0.17	1.58	0.08	0.45	0.70	0.85	0.975	0.09	0.05	0.06	0.21	0.10
Dodo 2	0.00	0.21	67	480	0.01	1.44	0.02	0.08	0.60	0.80	1.036	0.07	0.22	0.10	0.50	0.10
Domaine d'Anjou 1	0.03	0.86	50	240	0.21	1.42	0.08	0.35	0.90	0.90	0.979	0.07	0.04	0.05	0.18	0.10
Domaine d'Anjou 2	0.15	2.64	35	590	0.17	1.94	0.12	1.20	0.60	0.80	0.948	0.24	0.09	0.12	0.30	0.30
Ecole élémentaire Etang	0.10	1.28	4	0	0.01	1.16	0.25	0.40	0.70	0.85	0.956	0.33	0.00	0.00	#DIV/0!	0.40
Ecole Eugène Dayot	0.05	0.94	5	0	0.01	1.22	0.14	0.33	0.80	0.90	0.969	0.28	0.00	0.00	#DIV/0!	0.32
Ermitage 1	0.50	3.31	485	1345	0.10	1.32	0.39	1.26	0.60	0.80	0.925	0.29	0.20	0.29	0.51	0.40
Ermitage 2	0.30	2.59	512	975	0.10	1.32	0.31	0.98	0.70	0.85	0.934	0.23	0.16	0.23	0.47	0.31
Ermitage 3	0.03	0.84	430	240	0.16	1.35	0.10	0.33	0.70	0.85	0.978	0.07	0.04	0.05	0.21	0.12
Ermitage 4	0.05	1.07	400	370	0.14	1.33	0.13	0.41	0.70	0.85	0.968	0.09	0.07	0.08	0.25	0.14
Ermitage 5	0.03	1.20	375	555	0.09	1.93	0.06	0.55	0.70	0.85	0.978	0.13	0.11	0.09	0.27	0.18
Ermitage 6	0.01	0.47	500	80	0.36	1.26	0.07	0.17	0.60	0.80	0.998	0.03	0.01	0.02	0.13	0.10
Fleurimont 1	0.03	0.84	377	280	0.09	1.49	0.07	0.35	0.60	0.80	0.982	0.09	0.06	0.07	0.26	0.12
Fleurimont 10	0.01	0.54	245	210	0.25	1.33	0.06	0.21	0.70	0.85	0.995	0.04	0.03	0.03	0.13	0.10
Fleurimont 11	0.01	0.58	230	260	0.16	1.84	0.03	0.26	0.70	0.85	1.005	0.05	0.05	0.03	0.14	0.10
Fleurimont 12	0.11	1.54	252	500	0.12	1.33	0.18	0.59	0.70	0.85	0.954	0.13	0.09	0.12	0.33	0.16
Fleurimont 13	0.02	0.52	279	140	0.10	1.17	0.10	0.16	0.70	0.85	0.991	0.04	0.04	0.04	0.24	0.10
Fleurimont 14	0.13	1.55	305	530	0.13	1.20	0.25	0.52	0.60	0.80	0.950	0.11	0.09	0.12	0.34	0.14
Fleurimont 15	0.03	0.84	230	240	0.09	1.44	0.08	0.34	0.70	0.85	0.980	0.08	0.06	0.07	0.28	0.12
Fleurimont 2	0.05	1.01	350	270	0.11	1.29	0.13	0.38	0.70	0.85	0.969	0.08	0.06	0.08	0.30	0.13
Fleurimont 3	0.08	1.90	335	875	0.07	1.84	0.10	0.85	0.70	0.85	0.958	0.24	0.17	0.17	0.40	0.35
Fleurimont 4	0.11	1.43	302	510	0.11	1.21	0.23	0.49	0.70	0.85	0.953	0.11	0.09	0.13	0.35	0.14
Fleurimont 5	0.03	0.98	320	445	0.08	1.52	0.08	0.41	0.80	0.90	0.976	0.11	0.09	0.09	0.29	0.15
Fleurimont 6	0.02	0.69	290	300	0.10	1.36	0.08	0.27	0.90	0.90	0.986	0.06	0.06	0.06	0.23	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Fleurimont 7	0.03	1.04	250	420	0.13	1.64	0.07	0.45	0.90	0.90	0.977	0.10	0.07	0.07	0.23	0.12
Fleurimont 8	0.01	0.47	278	100	0.27	1.28	0.06	0.17	0.90	0.90	0.998	0.03	0.02	0.02	0.14	0.10
Fleurimont 9	0.01	0.44	255	190	0.15	1.52	0.04	0.18	0.90	0.90	1.008	0.04	0.04	0.03	0.14	0.10
Fond Nanthon 1	0.09	1.49	645	630	0.12	1.41	0.15	0.60	0.80	0.90	0.957	0.13	0.10	0.12	0.30	0.16
Fond Nanthon 2	0.08	1.49	640	625	0.13	1.53	0.12	0.62	0.70	0.85	0.960	0.13	0.10	0.11	0.28	0.17
Fond Nanthon 3	0.15	2.05	618	760	0.12	1.47	0.18	0.84	0.70	0.85	0.947	0.18	0.12	0.15	0.35	0.23
Gare routière	0.02	0.55	4	0	0.01	1.23	0.08	0.19	0.90	0.90	0.991	0.16	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Gendarmerie	0.18	1.77	6	0	0.01	1.17	0.32	0.56	0.70	0.85	0.944	0.48	0.00	0.00	#DIV/0!	0.57
Mafate	0.17	3.38	68	1560	0.07	2.31	0.11	1.58	0.80	0.90	0.945	0.47	0.26	0.27	0.49	0.60
Grand Fond 1	0.05	0.95	85	300	0.15	1.26	0.13	0.34	0.70	0.85	0.970	0.07	0.05	0.07	0.24	0.12
Grand Fond 2	0.05	1.13	37	510	0.05	1.44	0.11	0.46	0.80	0.90	0.969	0.17	0.13	0.14	0.41	0.24
Grand Fond 3	0.02	0.64	30	220	0.10	1.34	0.07	0.25	0.80	0.90	0.988	0.06	0.05	0.05	0.23	0.10
Grande Terre 0	0.08	1.40	425	950	0.07	1.44	0.13	0.57	0.70	0.85	0.960	0.16	0.18	0.17	0.39	0.23
Grande Terre 1	0.03	0.94	308	365	0.12	1.46	0.09	0.38	0.90	0.90	0.976	0.08	0.07	0.07	0.24	0.11
Grande Terre 2	0.03	0.93	315	410	0.09	1.62	0.07	0.40	0.90	0.90	0.981	0.10	0.08	0.08	0.26	0.14
Grande Terre 3	0.02	0.65	310	200	0.10	1.27	0.09	0.24	0.80	0.90	0.986	0.05	0.05	0.05	0.24	0.10
Grande Terre 4	0.09	1.58	325	600	0.06	1.49	0.14	0.66	0.60	0.80	0.957	0.20	0.13	0.16	0.43	0.29
Grande Terre 5	0.06	1.07	319	393	0.09	1.21	0.17	0.36	0.70	0.85	0.964	0.09	0.08	0.11	0.34	0.13
Grotte des remiers Français	0.01	0.82	18	330	0.23	1.95	0.04	0.37	0.70	0.85	0.993	0.07	0.05	0.04	0.14	0.10
Hermitage 1	0.13	1.54	3	300	0.01	1.21	0.24	0.53	0.60	0.80	0.950	0.53	0.20	0.52	1.92	0.53
Hermitage 2	0.32	2.28	3	550	0.01	1.13	0.53	0.61	0.60	0.80	0.933	0.62	0.32	0.86	2.34	0.62
Hermitage 3	0.34	2.88	3	850	0.01	1.40	0.29	1.14	0.60	0.80	0.932	1.16	0.45	1.01	2.18	0.73
Hôpital Gabriel Martin	0.02	0.63	4	0	0.01	1.19	0.11	0.21	0.80	0.90	0.984	0.18	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Hubert Delisle	0.05	0.96	6	0	0.01	1.25	0.14	0.34	0.80	0.90	0.970	0.29	0.00	0.00	#DIV/0!	0.30
Impasse Caloupié	0.05	1.20	3	0	0.01	1.49	0.10	0.49	0.80	0.90	0.968	0.42	0.00	0.00	#DIV/0!	0.50
Impasse de Mafate	0.17	1.79	35	660	0.04	1.23	0.27	0.62	0.60	0.80	0.945	0.26	0.16	0.25	0.62	0.36
Impasse Ylang-Ylang	0.07	1.09	50	380	0.05	1.18	0.20	0.35	0.80	0.90	0.962	0.12	0.10	0.14	0.46	0.18
Jardin d'Eden	0.01	0.51	9	180	0.15	1.20	0.08	0.17	0.60	0.80	0.993	0.04	0.04	0.04	0.18	0.12
Jean Bernard Rousseau	0.10	1.37	4	0	0.01	1.22	0.21	0.47	0.80	0.90	0.955	0.40	0.00	0.00	#DIV/0!	0.45
La Cour 1	0.05	1.06	950	410	0.16	1.28	0.14	0.39	0.60	0.80	0.967	0.08	0.07	0.08	0.24	0.11
La Cour 2	0.07	1.42	955	600	0.13	1.57	0.11	0.60	0.60	0.80	0.963	0.13	0.10	0.10	0.27	0.16
La Croix 1	0.03	1.02	862	260	0.17	1.57	0.08	0.43	0.60	0.80	0.976	0.09	0.05	0.05	0.21	0.11
La Croix 10	0.02	0.70	750	270	0.20	1.48	0.06	0.29	0.60	0.80	0.988	0.06	0.04	0.04	0.16	0.10
La Croix 2	0.04	0.95	865	275	0.16	1.33	0.11	0.36	0.60	0.80	0.972	0.07	0.05	0.06	0.23	0.10
La Croix 3	0.04	0.87	826	330	0.14	1.19	0.15	0.29	0.90	0.90	0.971	0.06	0.06	0.07	0.25	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
La Croix 4	0.01	0.43	851	150	0.17	1.23	0.06	0.15	0.60	0.80	1.001	0.03	0.03	0.03	0.15	0.10
La Croix 5	0.03	0.84	857	225	0.11	1.28	0.11	0.31	0.70	0.85	0.976	0.07	0.05	0.06	0.27	0.10
La Croix 6	0.03	0.88	865	310	0.14	1.34	0.10	0.34	0.70	0.85	0.975	0.07	0.06	0.06	0.23	0.10
La Croix 7	0.02	0.87	830	380	0.11	1.77	0.05	0.39	0.70	0.85	0.987	0.09	0.08	0.06	0.22	0.12
La Croix 8	0.04	1.01	790	390	0.15	1.37	0.11	0.40	0.70	0.85	0.971	0.08	0.07	0.07	0.23	0.10
La Croix 9	0.04	0.84	765	310	0.14	1.24	0.12	0.30	0.60	0.80	0.975	0.06	0.06	0.06	0.23	0.10
La Plaine 1	0.06	1.29	295	545	0.13	1.55	0.10	0.54	0.70	0.85	0.966	0.12	0.09	0.09	0.26	0.15
La Plaine 10	0.07	1.24	141	465	0.12	1.36	0.14	0.48	0.80	0.90	0.963	0.11	0.08	0.10	0.29	0.13
La Plaine 11	0.02	0.56	110	200	0.15	1.20	0.09	0.19	0.80	0.90	0.989	0.04	0.04	0.04	0.19	0.10
La Plaine 12	0.01	0.50	132	165	0.10	1.16	0.10	0.16	0.80	0.90	0.992	0.04	0.04	0.05	0.22	0.10
La Plaine 13	0.07	1.27	165	470	0.11	1.33	0.15	0.49	0.80	0.90	0.961	0.11	0.09	0.11	0.31	0.14
La Plaine 14	0.08	1.47	185	530	0.11	1.42	0.14	0.59	0.70	0.85	0.958	0.13	0.10	0.12	0.32	0.17
La Plaine 15	0.05	0.95	205	325	0.09	1.19	0.16	0.31	0.80	0.90	0.968	0.08	0.07	0.09	0.32	0.11
La Plaine 16	0.16	2.10	235	645	0.11	1.49	0.18	0.87	0.70	0.85	0.946	0.19	0.11	0.15	0.37	0.25
La Plaine 17	0.10	1.43	290	390	0.17	1.25	0.20	0.51	0.70	0.85	0.954	0.10	0.06	0.09	0.29	0.13
La Plaine 18	0.04	1.28	115	530	0.07	1.82	0.07	0.57	0.80	0.90	0.973	0.16	0.11	0.11	0.32	0.22
La Plaine 19	0.01	0.48	120	190	0.13	1.39	0.05	0.19	0.80	0.90	1.001	0.04	0.04	0.04	0.17	0.10
La Plaine 2	0.07	1.11	275	385	0.09	1.16	0.21	0.34	0.80	0.90	0.961	0.08	0.08	0.11	0.35	0.11
La Plaine 20	0.20	2.21	265	630	0.18	1.38	0.23	0.87	0.80	0.90	0.941	0.17	0.09	0.13	0.33	0.22
La Plaine 21	0.05	1.03	230	230	0.14	1.37	0.11	0.40	0.80	0.90	0.970	0.08	0.05	0.06	0.26	0.11
La Plaine 22	0.03	0.79	217	270	0.13	1.22	0.12	0.27	0.90	0.90	0.976	0.06	0.05	0.06	0.24	0.10
La Plaine 23	0.01	0.58	218	235	0.09	1.60	0.04	0.25	0.90	0.90	0.999	0.06	0.05	0.05	0.21	0.10
La Plaine 24	0.04	0.82	210	215	0.13	1.15	0.17	0.24	0.90	0.90	0.972	0.05	0.04	0.06	0.27	0.10
La Plaine 25	0.01	0.53	190	220	0.08	1.50	0.05	0.22	0.90	0.90	1.000	0.06	0.05	0.05	0.22	0.10
La Plaine 26	0.03	0.89	195	140	0.19	1.39	0.09	0.35	0.80	0.90	0.977	0.07	0.03	0.04	0.23	0.10
La Plaine 27	0.06	1.03	171	310	0.16	1.19	0.17	0.34	0.90	0.90	0.965	0.07	0.05	0.07	0.25	0.12
La Plaine 28	0.01	0.48	168	145	0.17	1.25	0.07	0.17	0.80	0.90	0.997	0.03	0.03	0.03	0.17	0.10
La Plaine 3	0.12	1.69	240	760	0.09	1.39	0.18	0.67	0.70	0.85	0.952	0.17	0.14	0.17	0.39	0.23
La Plaine 4	0.06	1.58	265	585	0.11	1.76	0.09	0.70	0.70	0.85	0.964	0.16	0.10	0.11	0.30	0.20
La Plaine 5	0.09	1.57	235	670	0.08	1.50	0.13	0.65	0.80	0.90	0.958	0.18	0.13	0.15	0.39	0.25
La Plaine 6	0.11	1.32	205	450	0.09	1.15	0.27	0.39	0.80	0.90	0.954	0.10	0.09	0.13	0.39	0.13
La Plaine 7	0.03	0.72	205	240	0.10	1.14	0.16	0.20	0.80	0.90	0.977	0.05	0.05	0.07	0.28	0.10
La Plaine 8	0.05	0.98	185	285	0.10	1.25	0.14	0.35	0.80	0.90	0.969	0.08	0.06	0.08	0.31	0.11
La Plaine 9	0.07	1.96	148	840	0.09	2.03	0.08	0.90	0.80	0.90	0.961	0.23	0.15	0.15	0.35	0.31
La Saline 1	0.24	2.72	548	1175	0.09	1.57	0.21	1.15	0.60	0.80	0.938	0.29	0.19	0.24	0.46	0.40

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
La Saline 2	0.09	1.25	497	415	0.07	1.20	0.20	0.42	0.80	0.90	0.958	0.12	0.09	0.13	0.41	0.20
La Saline 3	0.16	1.72	485	500	0.08	1.22	0.27	0.59	0.80	0.90	0.946	0.15	0.10	0.16	0.46	0.25
La Saline 4	0.19	2.95	465	440	0.15	1.92	0.14	1.34	0.70	0.85	0.943	0.27	0.07	0.12	0.37	0.40
La Saline 5	0.20	2.14	525	615	0.13	1.34	0.25	0.83	0.70	0.85	0.942	0.18	0.10	0.15	0.39	0.30
Le Barrage 1	0.14	2.51	475	1075	0.17	1.91	0.12	1.13	0.70	0.85	0.949	0.23	0.14	0.14	0.29	0.29
Le Barrage 2	0.09	1.51	420	585	0.16	1.41	0.15	0.60	0.70	0.85	0.957	0.12	0.09	0.10	0.27	0.15
Le Barrage 3	0.03	0.73	400	255	0.16	1.20	0.12	0.25	0.80	0.90	0.978	0.05	0.05	0.05	0.21	0.10
Le Barrage 4	0.04	1.01	365	205	0.20	1.38	0.11	0.40	0.70	0.85	0.972	0.08	0.04	0.05	0.22	0.10
Le Bernica 1	0.14	1.81	515	580	0.17	1.35	0.20	0.70	0.60	0.80	0.948	0.14	0.09	0.12	0.30	0.18
Le Bernica 2	0.07	1.63	512	660	0.14	1.71	0.10	0.71	0.60	0.80	0.961	0.15	0.10	0.11	0.27	0.18
Le Cap à Paul 1	0.02	0.65	20	260	0.07	1.43	0.06	0.26	0.80	0.90	0.990	0.07	0.07	0.07	0.27	0.11
Le Cap à Paul 2	0.01	0.50	25	190	0.11	1.43	0.05	0.20	0.80	0.90	1.001	0.04	0.04	0.04	0.18	0.10
Le Cap à Paul 3	0.01	0.38	17	140	0.11	1.31	0.05	0.14	0.80	0.90	1.008	0.03	0.03	0.03	0.17	0.10
Le Cap à Paul 4	0.01	0.41	35	160	0.09	1.31	0.05	0.15	0.80	0.90	1.005	0.04	0.04	0.04	0.19	0.10
Le Cap à Paul 5	0.03	0.71	45	250	0.14	1.17	0.13	0.22	0.80	0.90	0.979	0.05	0.05	0.06	0.22	0.10
Le Cap à Paul 6	0.08	1.47	35	500	0.20	1.46	0.13	0.60	0.60	0.80	0.959	0.12	0.07	0.08	0.24	0.15
Le Guillaume - Jardin 1	0.14	2.04	805	750	0.12	1.55	0.16	0.86	0.60	0.80	0.949	0.19	0.12	0.15	0.34	0.24
Le Guillaume - Jardin 2	0.03	0.87	818	305	0.14	1.52	0.07	0.36	0.70	0.85	0.981	0.08	0.06	0.06	0.21	0.10
Le Guillaume - Jardin 3	0.07	1.21	845	415	0.13	1.31	0.15	0.45	0.60	0.80	0.962	0.10	0.07	0.09	0.28	0.12
Le Guillaume - Jardin 4	0.01	0.44	168	175	0.10	1.30	0.06	0.16	0.70	0.85	1.002	0.04	0.04	0.04	0.19	0.10
Le Guillaume - Jardin 5	0.03	0.96	868	370	0.14	1.45	0.09	0.39	0.70	0.85	0.975	0.08	0.07	0.07	0.23	0.10
Le Guillaume - Jardin 6	0.02	0.93	848	350	0.09	1.81	0.05	0.42	0.70	0.85	0.985	0.10	0.07	0.07	0.25	0.14
Le Guillaume 0	0.07	1.14	505	360	0.13	1.20	0.19	0.39	0.60	0.80	0.961	0.08	0.07	0.09	0.29	0.10
Le Guillaume 1	0.19	2.62	555	975	0.13	1.70	0.16	1.14	0.70	0.85	0.943	0.25	0.14	0.17	0.36	0.30
Le Guillaume 2	0.23	2.28	535	690	0.14	1.33	0.27	0.87	0.60	0.80	0.939	0.18	0.11	0.16	0.38	0.23
Le Guillaume 3	0.08	1.62	575	720	0.14	1.58	0.12	0.69	0.80	0.90	0.959	0.14	0.11	0.11	0.28	0.18
Le Guillaume 4	0.10	1.60	640	655	0.11	1.40	0.16	0.64	0.80	0.90	0.954	0.14	0.11	0.13	0.34	0.18
Le Guillaume 5	0.03	0.76	628	310	0.12	1.28	0.10	0.28	0.70	0.85	0.980	0.06	0.06	0.07	0.24	0.10
Le Guillaume 6	0.12	1.62	635	625	0.14	1.34	0.19	0.62	0.70	0.85	0.952	0.13	0.10	0.12	0.31	0.20
Le Guillaume 7	0.20	2.60	710	1005	0.11	1.65	0.17	1.13	0.60	0.80	0.942	0.25	0.16	0.19	0.39	0.32
Le Guillaume 8	0.02	0.52	655	180	0.18	1.13	0.12	0.14	0.90	0.90	0.990	0.03	0.03	0.04	0.17	0.10
Le Guillaume 9	0.02	0.57	700	180	0.17	1.21	0.09	0.19	0.70	0.85	0.988	0.04	0.04	0.04	0.18	0.10
Le Parc à Jacques	0.21	1.98	4	590	0.01	1.21	0.31	0.68	0.80	0.90	0.941	0.57	0.26	0.54	1.40	0.70
Le Ruisseau 1	0.03	0.99	450	375	0.16	1.58	0.07	0.42	0.70	0.85	0.977	0.09	0.06	0.06	0.20	0.11
Le Ruisseau 10	0.02	0.62	545	190	0.19	1.33	0.07	0.24	0.60	0.80	0.989	0.05	0.04	0.04	0.17	0.10

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Le Ruisseau 11	0.13	1.85	600	775	0.17	1.47	0.17	0.76	0.60	0.80	0.951	0.15	0.11	0.12	0.28	0.19
Le Ruisseau 12	0.00	0.45	585	65	0.38	1.86	0.02	0.20	0.60	0.80	1.015	0.03	0.01	0.01	0.09	0.10
Le Ruisseau 13	0.08	1.24	475	395	0.24	1.23	0.19	0.44	0.60	0.80	0.959	0.08	0.06	0.07	0.22	0.10
Le Ruisseau 2	0.03	0.84	472	290	0.18	1.26	0.12	0.30	0.60	0.80	0.975	0.06	0.05	0.05	0.20	0.10
Le Ruisseau 3	0.05	1.49	490	670	0.19	1.85	0.08	0.67	0.60	0.80	0.968	0.13	0.09	0.08	0.21	0.17
Le Ruisseau 4	0.04	1.11	480	440	0.20	1.52	0.09	0.47	0.60	0.80	0.971	0.09	0.07	0.06	0.20	0.11
Le Ruisseau 5	0.03	0.73	470	220	0.18	1.26	0.10	0.26	0.70	0.85	0.981	0.05	0.04	0.05	0.19	0.10
Le Ruisseau 6	0.01	0.46	465	130	0.17	1.33	0.05	0.18	0.80	0.90	1.001	0.04	0.03	0.03	0.16	0.10
Le Ruisseau 7	0.00	0.37	505	155	0.19	1.68	0.02	0.16	0.70	0.85	1.019	0.03	0.03	0.02	0.11	0.10
Le Ruisseau 8	0.05	1.03	555	445	0.22	1.34	0.12	0.40	0.70	0.85	0.970	0.07	0.06	0.06	0.19	0.10
Le Ruisseau 9	0.00	0.26	535	110	0.23	1.55	0.02	0.11	0.70	0.85	1.030	0.02	0.02	0.01	0.09	0.10
L'Eperon 1	0.10	1.49	238	434	0.07	1.31	0.19	0.56	0.80	0.90	0.954	0.16	0.10	0.15	0.45	0.24
L'Eperon 2	0.04	0.93	254	223	0.08	1.33	0.11	0.35	0.80	0.90	0.973	0.10	0.06	0.08	0.34	0.16
L'Eperon 3	0.04	1.12	268	463	0.07	1.53	0.09	0.47	0.70	0.85	0.971	0.13	0.10	0.11	0.33	0.19
L'Eperon 4	0.04	0.96	262	430	0.07	1.38	0.10	0.38	0.80	0.90	0.973	0.11	0.10	0.10	0.33	0.16
L'Eperon 5	0.09	1.47	268	643	0.08	1.38	0.16	0.58	0.80	0.90	0.957	0.15	0.12	0.15	0.38	0.21
L'Eperon 5??	0.04	0.96	262	430	0.07	1.38	0.10	0.38	0.60	0.80	0.973	0.11	0.10	0.10	0.33	0.16
L'Eperon 6	0.10	1.54	240	595	0.07	1.37	0.17	0.60	0.80	0.90	0.955	0.17	0.12	0.16	0.41	0.24
L'Eperon 7	0.12	1.88	283	828	0.06	1.52	0.16	0.79	0.80	0.90	0.951	0.27	0.18	0.22	0.49	0.38
L'Eperon 8	0.36	3.14	280	1200	0.08	1.48	0.28	1.29	0.70	0.85	0.931	0.33	0.20	0.29	0.53	0.50
L'Eperon 9	0.21	2.09	335	820	0.08	1.28	0.27	0.77	0.80	0.90	0.941	0.21	0.15	0.22	0.49	0.30
Les Chocas 1	0.04	1.69	195	710	0.09	2.36	0.05	0.79	0.80	0.90	0.972	0.20	0.13	0.11	0.30	0.28
Les Chocas 2	0.01	0.46	185	175	0.10	1.27	0.06	0.17	0.80	0.90	0.999	0.04	0.04	0.04	0.20	0.10
Les Chocas 3	0.02	0.69	170	280	0.08	1.30	0.09	0.26	0.80	0.90	0.984	0.07	0.07	0.07	0.27	0.10
Les Chocas 4	0.03	0.78	155	290	0.08	1.31	0.10	0.29	0.80	0.90	0.979	0.08	0.07	0.08	0.29	0.11
Les Communes	0.14	1.81	90	650	0.11	1.36	0.20	0.70	0.60	0.80	0.949	0.16	0.11	0.15	0.37	0.17
Les Coquillages 1	0.03	0.74	17	240	0.17	1.14	0.16	0.21	0.70	0.85	0.976	0.04	0.04	0.05	0.21	0.10
Les Coquillages 2	0.01	0.45	20	110	0.18	1.13	0.11	0.12	0.70	0.85	0.995	0.02	0.02	0.03	0.17	0.10
Les Coquillages 3	0.04	1.24	48	330	0.19	1.76	0.07	0.55	0.70	0.85	0.973	0.11	0.05	0.06	0.20	0.11
Les Lataniers	0.04	0.91	575	390	0.15	1.27	0.12	0.33	0.60	0.80	0.972	0.07	0.07	0.07	0.23	0.13
Les Rampiers 1	0.21	2.18	60	500	0.24	1.33	0.26	0.83	0.70	0.85	0.941	0.15	0.07	0.10	0.30	0.19
Les Rampiers 2	0.05	1.29	40	500	0.20	1.57	0.10	0.54	0.80	0.90	0.967	0.10	0.07	0.07	0.21	0.13
Ligne Bambous 1	0.12	1.70	745	680	0.12	1.36	0.19	0.66	0.60	0.80	0.951	0.15	0.11	0.14	0.34	0.18
Ligne Bambous 2	0.08	1.54	740	625	0.13	1.49	0.13	0.64	0.60	0.80	0.958	0.14	0.10	0.11	0.29	0.17
Local des Anciens Combatants	0.03	0.81	3	0	0.01	1.23	0.12	0.28	0.80	0.90	0.975	0.24	0.00	0.00	#DIV/0!	0.30

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Lotissement Gayette	0.01	0.50	387	205	0.10	1.43	0.05	0.20	0.80	0.90	1.001	0.05	0.05	0.04	0.19	0.10
Marché Forain	0.02	0.73	6	0	0.01	1.59	0.05	0.31	0.90	0.90	0.990	0.26	0.00	0.00	#DIV/0!	0.31
Mon Repos 1	0.12	1.56	345	590	0.17	1.28	0.20	0.58	0.70	0.85	0.952	0.12	0.09	0.11	0.28	0.15
Mon Repos 2	0.05	1.00	330	350	0.11	1.24	0.15	0.35	0.80	0.90	0.968	0.08	0.07	0.08	0.28	0.10
Mon Repos 3	0.02	0.53	328	200	0.13	1.16	0.10	0.16	0.90	0.90	0.990	0.04	0.04	0.05	0.20	0.10
Mon Repos 4	0.01	0.47	310	170	0.12	1.14	0.10	0.14	0.90	0.90	0.994	0.03	0.04	0.04	0.20	0.10
Mon Repos 5	0.01	0.39	320	120	0.17	1.20	0.06	0.13	0.90	0.90	1.004	0.03	0.03	0.03	0.15	0.10
Mon Repos 6	0.02	0.58	303	220	0.15	1.22	0.09	0.20	0.60	0.80	0.988	0.04	0.04	0.04	0.19	0.10
Mon Repos 7	0.01	0.44	281	160	0.13	1.20	0.07	0.15	0.70	0.85	0.999	0.03	0.04	0.04	0.18	0.10
Mon Repos 8	0.03	0.89	285	350	0.13	1.57	0.07	0.38	0.70	0.85	0.981	0.08	0.07	0.06	0.22	0.10
Mosquée	0.04	0.94	4	0	0.01	1.33	0.11	0.36	0.80	0.90	0.973	0.31	0.00	0.00	#DIV/0!	0.34
Moulin Kader 1	0.02	0.94	25	380	0.08	1.86	0.05	0.42	0.90	0.90	0.986	0.11	0.08	0.08	0.26	0.16
Moulin Kader 2	0.12	1.63	35	450	0.10	1.32	0.20	0.62	0.90	0.90	0.951	0.14	0.09	0.13	0.39	0.19
Moulin Kader 3	0.01	0.37	48	120	0.11	1.20	0.06	0.12	0.90	0.90	1.006	0.03	0.03	0.03	0.18	0.10
Moulin Kader 4	0.08	2.10	55	560	0.13	2.04	0.09	0.96	0.90	0.90	0.958	0.21	0.09	0.11	0.29	0.26
Moulin Kader 5	0.02	0.73	60	300	0.13	1.43	0.07	0.29	0.90	0.90	0.986	0.06	0.06	0.05	0.20	0.10
Moulin Kader 6	0.16	2.48	105	1050	0.11	1.74	0.15	1.09	0.60	0.80	0.946	0.24	0.16	0.18	0.37	0.31
Notre Dame des Champs 1	0.02	0.59	530	210	0.19	1.27	0.08	0.21	0.60	0.80	0.990	0.04	0.04	0.04	0.17	0.10
Notre Dame des Champs 2	0.13	1.73	555	745	0.11	1.35	0.19	0.67	0.60	0.80	0.950	0.15	0.12	0.15	0.35	0.19
Notre Dame des Champs 3	0.17	1.83	535	680	0.14	1.23	0.27	0.64	0.60	0.80	0.944	0.13	0.10	0.14	0.34	0.22
Notre Dame des Champs 4	0.02	0.74	510	280	0.11	1.37	0.08	0.29	0.60	0.80	0.983	0.07	0.06	0.06	0.24	0.10
Pausé 1	0.01	0.43	860	60	0.13	1.27	0.06	0.16	0.60	0.80	1.001	0.03	0.02	0.02	0.21	0.10
Pausé 2	0.05	0.99	868	275	0.11	1.21	0.16	0.34	0.70	0.85	0.967	0.08	0.06	0.08	0.30	0.10
Pausé 3	0.04	1.21	890	480	0.16	1.63	0.08	0.52	0.60	0.80	0.971	0.11	0.08	0.08	0.23	0.13
Pausé 4	0.05	1.06	885	405	0.15	1.32	0.13	0.40	0.60	0.80	0.968	0.08	0.07	0.08	0.25	0.11
Pausé 5	0.05	0.98	895	350	0.17	1.24	0.14	0.35	0.70	0.85	0.968	0.07	0.06	0.07	0.23	0.10
Perron	0.04	1.19	515	520	0.16	1.65	0.08	0.51	0.60	0.80	0.972	0.10	0.08	0.08	0.22	0.15
Petite France 1	0.02	0.85	863	320	0.17	1.75	0.05	0.38	0.70	0.85	0.987	0.08	0.05	0.05	0.17	0.10
Petite France 2	0.03	0.96	920	410	0.16	1.55	0.08	0.41	0.80	0.90	0.978	0.08	0.07	0.06	0.20	0.10
Petite France 3	0.04	1.36	967	560	0.13	2.05	0.06	0.62	0.80	0.90	0.975	0.14	0.09	0.08	0.24	0.17
Petite France 4	0.01	0.48	991	185	0.15	1.21	0.08	0.16	0.90	0.90	0.995	0.03	0.04	0.04	0.17	0.10
Piscine	0.10	1.35	4	0	0.01	1.21	0.21	0.46	0.80	0.90	0.955	0.39	0.00	0.00	#DIV/0!	0.45
Piton Tréport	0.77	3.51	65	1190	0.07	1.13	0.85	0.90	0.60	0.80	0.917	0.25	0.21	0.39	0.72	0.36
Place Général De Gaulle	0.04	0.91	5	0	0.01	1.32	0.11	0.35	0.80	0.90	0.974	0.29	0.00	0.00	#DIV/0!	0.32
Plateau Caillou 1	0.06	1.16	195	490	0.10	1.36	0.13	0.45	0.70	0.85	0.966	0.10	0.09	0.10	0.30	0.14

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Plateau Caillou 2	0.02	0.89	190	400	0.11	1.81	0.05	0.40	0.60	0.80	0.987	0.09	0.08	0.07	0.22	0.12
Plateau Caillou 3	0.01	0.62	185	250	0.10	1.57	0.05	0.26	0.70	0.85	0.996	0.06	0.06	0.05	0.20	0.10
Plateau Caillou 4	0.01	0.57	182	175	0.10	1.38	0.06	0.23	0.80	0.90	0.994	0.05	0.04	0.05	0.22	0.10
Plateau Caillou 5	0.09	1.23	220	700	0.14	1.16	0.24	0.38	0.80	0.90	0.957	0.08	0.11	0.12	0.28	0.15
Plateau Caillou 6	0.08	1.20	150	390	0.12	1.17	0.22	0.37	0.90	0.90	0.958	0.08	0.07	0.10	0.33	0.20
Plateau Caillou 7	0.19	1.85	155	590	0.11	1.21	0.29	0.63	0.80	0.90	0.943	0.14	0.10	0.16	0.41	0.18
Plateau Carosse	0.30	2.63	435	1035	0.11	1.36	0.29	1.02	0.60	0.80	0.934	0.23	0.16	0.22	0.43	0.29
Poudrière	0.08	1.20	4	0	0.01	1.23	0.18	0.42	0.70	0.85	0.960	0.35	0.00	0.00	#DIV/0!	0.41
R. des sables 1	0.01	0.49	73	130	0.09	1.32	0.06	0.19	0.60	0.80	0.998	0.05	0.03	0.04	0.22	0.10
R. des sables 2	0.00	0.45	75	120	0.15	1.89	0.02	0.20	0.60	0.80	1.016	0.04	0.03	0.02	0.13	0.10
Rampe Plateau Caillou 1	0.07	1.36	100	570	0.50	1.43	0.13	0.55	0.60	0.80	0.961	0.08	0.06	0.05	0.14	0.10
Rampe Plateau Caillou 2	0.01	0.73	98	350	0.11	2.32	0.02	0.34	0.60	0.80	1.005	0.08	0.07	0.05	0.18	0.10
Ravine amont Grande Fontaine	0.25	2.49	260	900	0.23	1.41	0.25	1.00	0.60	0.80	0.938	0.18	0.11	0.14	0.29	0.23
Ravine Bellevue	0.32	3.80	85	1730	0.16	1.91	0.18	1.72	0.70	0.85	0.933	0.35	0.21	0.22	0.37	0.44
ravine Boucan Canot	3.47	9.95	220	4500	0.06	1.51	0.84	4.14	0.60	0.80	0.890	1.32	0.62	1.11	1.08	1.89
Ravine Daniel 0	0.06	1.01	930	980	0.08	1.22	0.16	0.35	0.60	0.80	0.966	0.09	0.17	0.14	0.34	0.13
Ravine Daniel 1	0.06	1.42	890	400	0.14	1.58	0.11	0.60	0.60	0.80	0.963	0.13	0.07	0.09	0.27	0.16
Ravine Daniel 2	0.07	1.35	930	500	0.22	1.43	0.13	0.54	0.60	0.80	0.962	0.10	0.07	0.08	0.22	0.13
Ravine Daniel 3	0.04	0.93	900	330	0.15	1.27	0.12	0.34	0.60	0.80	0.972	0.07	0.06	0.07	0.23	0.10
Ravine Daniel 4	0.09	1.47	895	530	0.11	1.36	0.16	0.57	0.60	0.80	0.956	0.13	0.10	0.12	0.33	0.16
Ravine Dodo	0.18	2.58	105	1080	0.17	1.74	0.15	1.14	0.60	0.80	0.944	0.23	0.14	0.15	0.30	0.17
ravine Four à Chaux 1	0.91	3.82	95	1600	0.07	1.13	0.93	0.98	0.60	0.80	0.914	0.28	0.27	0.46	0.73	0.40
ravine Four à Chaux 2	0.13	1.62	65	610	0.14	1.27	0.22	0.59	0.80	0.90	0.950	0.12	0.10	0.12	0.32	0.16
Nouvelles	0.34	2.96	110	1315	0.05	1.43	0.29	1.19	0.60	0.80	0.932	0.43	0.26	0.37	0.66	0.60
Ravine Haut de La Plaine	0.27	3.64	440	1720	0.20	1.97	0.16	1.66	0.60	0.80	0.936	0.32	0.19	0.19	0.31	0.40
RD 10 - Les Cormorans	0.19	4.31	90	2110	0.06	2.78	0.09	2.06	0.60	0.80	0.943	0.66	0.35	0.33	0.55	0.51
RD4 - Gros Roche	0.26	5.17	60	2390	0.05	2.83	0.11	2.48	0.80	0.90	0.937	0.97	0.43	0.44	0.68	1.00
RD4 - Savannah	0.11	2.83	40	1300	0.05	2.45	0.08	1.34	0.60	0.80	0.954	0.53	0.27	0.26	0.53	0.70
Résidence Champagne	0.10	1.51	60	660	0.12	1.35	0.17	0.59	0.60	0.80	0.955	0.13	0.11	0.13	0.32	0.16
Roche Marianne 1	0.02	0.74	448	135	0.20	1.40	0.08	0.30	0.60	0.80	0.984	0.06	0.03	0.03	0.19	0.10
Roche Marianne 2	0.16	1.59	465	560	0.19	1.13	0.37	0.42	0.60	0.80	0.946	0.08	0.08	0.11	0.29	0.11
Roche Marianne 3	0.09	1.25	400	350	0.21	1.21	0.20	0.42	0.70	0.85	0.958	0.08	0.05	0.07	0.25	0.10
Rocquefeuil 1	0.35	2.43	80	720	0.12	1.16	0.46	0.76	0.80	0.90	0.932	0.17	0.12	0.20	0.46	0.21
Rocquefeuil 2	0.09	1.58	48	640	0.06	1.51	0.13	0.66	0.90	0.90	0.958	0.21	0.14	0.17	0.43	0.30
Rocquefeuil 3	0.03	0.80	38	300	0.07	1.41	0.08	0.32	0.90	0.90	0.981	0.09	0.07	0.08	0.30	0.13

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Rocquefeuil 4	0.09	1.40	50	405	0.10	1.30	0.18	0.52	0.60	0.80	0.956	0.12	0.08	0.11	0.36	0.16
Rue Auber Séverin	0.05	1.03	4	0	0.01	1.30	0.13	0.39	0.80	0.90	0.968	0.33	0.00	0.00	#DIV/0!	0.40
Rue de la Baie	0.02	0.64	6	0	0.01	1.29	0.08	0.24	0.80	0.90	0.987	0.20	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Rue de la Pépinière	0.07	1.25	3	0	0.01	1.33	0.15	0.48	0.80	0.90	0.962	0.41	0.00	0.00	#DIV/0!	0.50
Rue de Paris (Est)	0.01	0.61	4	0	0.01	2.04	0.03	0.28	0.90	0.90	1.007	0.24	0.00	0.00	#DIV/0!	0.29
Rue des Sables	0.09	1.52	4	0	0.01	1.41	0.15	0.61	0.80	0.90	0.957	0.51	0.00	0.00	#DIV/0!	0.60
Rue du Commerce	0.12	1.51	5	0	0.01	1.24	0.22	0.54	0.80	0.90	0.952	0.45	0.00	0.00	#DIV/0!	0.45
Rue du Docteur Roger Serveaux	0.06	1.09	3	0	0.01	1.31	0.14	0.41	0.80	0.90	0.966	0.35	0.00	0.00	#DIV/0!	0.41
Rue Elixène Delanux	0.06	1.01	4	0	0.01	1.14	0.22	0.28	0.80	0.90	0.964	0.24	0.00	0.00	#DIV/0!	0.28
Rue Etienne Régnault	0.03	0.72	4	0	0.01	1.22	0.11	0.25	0.80	0.90	0.980	0.21	0.00	0.00	#DIV/0!	0.24
Rue Ile Rousse	0.16	1.95	305	800	0.11	1.36	0.21	0.76	0.60	0.80	0.946	0.17	0.13	0.16	0.37	0.22
Rue Marcadet	0.07	1.43	4	0	0.01	1.48	0.13	0.59	0.70	0.85	0.961	0.50	0.00	0.00	#DIV/0!	0.60
Rue Pierre Lemazurier	0.11	1.47	4	0	0.01	1.27	0.20	0.53	0.80	0.90	0.954	0.45	0.00	0.00	#DIV/0!	0.51
Rue Saint Louis	0.07	1.33	4	0	0.01	1.46	0.12	0.55	0.80	0.90	0.963	0.46	0.00	0.00	#DIV/0!	0.51
Ruelle de la Butte	0.04	0.81	4	0	0.01	1.20	0.14	0.27	0.80	0.90	0.974	0.23	0.00	0.00	#DIV/0!	0.28
Ruelle des Chocas	0.10	1.34	3	0	0.01	1.20	0.22	0.45	0.70	0.85	0.955	0.38	0.00	0.00	#DIV/0!	0.45
Rues Pothier / Lambert	0.02	0.63	3	0	0.01	1.16	0.12	0.19	0.80	0.90	0.983	0.16	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Saline les b. 1	0.02	0.71	15	270	0.09	1.28	0.09	0.26	0.70	0.85	0.982	0.06	0.06	0.07	0.26	0.10
Saline les b. 2	0.03	0.86	25	320	0.10	1.46	0.08	0.35	0.70	0.85	0.980	0.08	0.07	0.07	0.25	0.11
Saline les b. 3	0.02	0.67	3	270	0.01	1.25	0.09	0.24	0.60	0.80	0.984	0.20	0.14	0.20	0.76	0.26
Saline les b. 4	0.03	0.95	5	290	0.02	1.49	0.08	0.39	0.60	0.80	0.977	0.25	0.12	0.16	0.60	0.24
Saline les b. 5	0.03	0.81	5	330	0.02	1.36	0.09	0.32	0.60	0.80	0.980	0.20	0.13	0.16	0.57	0.27
Saline les b. 6	0.12	1.64	22	660	0.09	1.34	0.19	0.63	0.70	0.85	0.952	0.15	0.12	0.15	0.38	0.21
Saline les b. 7	0.03	0.86	10	360	0.06	1.52	0.07	0.36	0.60	0.80	0.982	0.11	0.09	0.09	0.32	0.16
Saline les b. 8	0.27	2.85	3	540	0.01	1.54	0.23	1.20	0.60	0.80	0.936	1.21	0.32	0.81	2.20	1.54
Saline les hauts 0	0.02	0.67	885	210	0.17	1.23	0.10	0.24	0.70	0.85	0.983	0.05	0.04	0.04	0.20	0.10
Saline les hauts 1	0.02	1.72	840	730	0.10	3.25	0.03	0.83	0.80	0.90	0.984	0.19	0.13	0.09	0.25	0.26
Saline Nord 1	0.07	1.34	38	530	0.13	1.43	0.13	0.54	0.60	0.80	0.962	0.12	0.09	0.10	0.28	0.15
Saline Nord 2	0.12	1.89	25	750	0.12	1.55	0.15	0.80	0.60	0.80	0.952	0.17	0.12	0.14	0.33	0.22
Sans Soucis 0	0.07	1.18	350	620	0.17	1.30	0.15	0.44	0.60	0.80	0.963	0.09	0.09	0.09	0.24	0.11
Sans Soucis 1	0.03	0.72	200	230	0.15	1.13	0.16	0.20	0.70	0.85	0.977	0.04	0.04	0.05	0.22	0.10
Sans Soucis 10	0.01	0.45	355	130	0.14	1.15	0.09	0.14	0.60	0.80	0.996	0.03	0.03	0.03	0.19	0.10
Sans Soucis 11	0.00	0.20	361	85	0.18	1.40	0.02	0.08	0.70	0.85	1.036	0.02	0.02	0.01	0.09	0.10
Sans Soucis 12	0.03	0.82	380	110	0.27	1.38	0.09	0.32	0.70	0.85	0.980	0.06	0.02	0.03	0.19	0.10
Sans Soucis 2	0.14	2.05	270	930	0.15	1.52	0.17	0.86	0.60	0.80	0.948	0.18	0.13	0.14	0.31	0.22

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Sans Soucis 3	0.08	1.20	375	360	0.17	1.22	0.19	0.41	0.60	0.80	0.960	0.08	0.06	0.08	0.26	0.10
Sans Soucis 4	0.01	0.50	405	135	0.15	1.26	0.07	0.18	0.70	0.85	0.995	0.04	0.03	0.03	0.18	0.10
Sans Soucis 5	0.00	0.45	408	160	0.13	1.82	0.02	0.20	0.70	0.85	1.014	0.04	0.04	0.03	0.15	0.10
Sans Soucis 6	0.02	0.75	445	300	0.29	1.35	0.08	0.29	0.60	0.80	0.982	0.05	0.04	0.04	0.14	0.10
Sans Soucis 7	0.01	0.37	272	140	0.25	1.24	0.05	0.13	0.60	0.80	1.007	0.02	0.02	0.02	0.12	0.10
Sans Soucis 8	0.02	0.69	332	265	0.12	1.50	0.06	0.29	0.70	0.85	0.989	0.06	0.05	0.05	0.20	0.10
Sans Soucis 9	0.04	1.24	308	520	0.15	1.85	0.06	0.56	0.70	0.85	0.975	0.11	0.08	0.07	0.21	0.14
Savannah 1	0.03	0.65	3	0	0.01	1.15	0.13	0.20	0.90	0.90	0.981	0.17	0.00	0.00	#DIV/0!	0.22
Savannah 2	0.10	1.53	7	390	0.03	1.33	0.18	0.59	0.80	0.90	0.954	0.29	0.12	0.21	0.66	0.40
Savannah 3	0.03	0.73	13	0	0.03	1.25	0.10	0.26	0.70	0.85	0.980	0.13	0.00	0.00	#DIV/0!	0.18
Score Savannah	0.06	1.06	2	0	0.01	1.22	0.16	0.37	0.90	0.90	0.965	0.31	0.00	0.00	#DIV/0!	0.40
Services Techniques	0.04	0.84	3	0	0.01	1.13	0.20	0.21	0.80	0.90	0.971	0.18	0.00	0.00	#DIV/0!	0.22
Source Ker anval	0.07	1.27	1055	560	0.18	1.36	0.14	0.50	0.60	0.80	0.962	0.10	0.08	0.09	0.24	0.13
Sous Préfecture	0.04	0.83	6	0	0.01	1.19	0.14	0.27	0.80	0.90	0.973	0.23	0.00	0.00	#DIV/0!	0.28
St Coeur 0	0.08	2.59	680	705	0.14	2.58	0.07	1.23	0.60	0.80	0.959	0.26	0.11	0.11	0.28	0.24
St Coeur 1	0.08	1.89	690	845	0.11	1.90	0.09	0.85	0.60	0.80	0.960	0.19	0.14	0.13	0.31	0.24
St Coeur 2	0.01	0.49	660	80	0.13	1.15	0.10	0.14	0.80	0.90	0.993	0.03	0.02	0.03	0.24	0.10
St Coeur 3	0.10	1.86	700	900	0.12	1.68	0.12	0.81	0.60	0.80	0.955	0.18	0.14	0.14	0.31	0.23
St Coeur 4	0.21	2.23	675	910	0.14	1.39	0.23	0.88	0.90	0.90	0.941	0.19	0.13	0.17	0.35	0.23
St Gilles les b. 1	0.09	1.34	30	240	0.20	1.30	0.17	0.50	0.60	0.80	0.958	0.10	0.04	0.07	0.27	0.12
St Gilles les b. 2	0.07	1.16	8	260	0.06	1.24	0.17	0.41	0.60	0.80	0.962	0.13	0.07	0.12	0.46	0.19
St Gilles les b. 3	0.09	1.24	7	310	0.03	1.17	0.23	0.39	0.60	0.80	0.957	0.20	0.10	0.19	0.68	0.28
St Gilles les b. 4	0.18	2.30	7	240	0.06	1.52	0.19	0.96	0.80	0.90	0.943	0.31	0.07	0.16	0.68	0.44
St Gilles les Hauts 1	0.03	0.75	426	305	0.07	1.26	0.10	0.27	0.70	0.85	0.979	0.08	0.07	0.08	0.31	0.11
St Gilles les Hauts 10	0.08	1.39	372	560	0.07	1.41	0.14	0.56	0.80	0.90	0.960	0.16	0.12	0.14	0.39	0.22
St Gilles les Hauts 11	0.02	0.87	380	375	0.09	1.82	0.05	0.39	0.70	0.85	0.988	0.09	0.08	0.07	0.23	0.13
St Gilles les Hauts 2	0.11	1.31	440	425	0.15	1.13	0.31	0.34	0.60	0.80	0.954	0.07	0.07	0.10	0.30	0.11
St Gilles les Hauts 3	0.03	0.68	410	250	0.09	1.17	0.12	0.22	0.90	0.90	0.981	0.05	0.06	0.07	0.27	0.10
St Gilles les Hauts 4	0.02	0.70	413	260	0.07	1.25	0.10	0.25	0.80	0.90	0.982	0.07	0.07	0.08	0.30	0.10
St Gilles les Hauts 5	0.02	0.52	400	170	0.09	1.14	0.11	0.15	0.80	0.90	0.990	0.04	0.04	0.05	0.25	0.10
St Gilles les Hauts 6	0.04	1.47	390	680	0.08	2.20	0.05	0.68	0.80	0.90	0.975	0.18	0.13	0.11	0.30	0.25
St Gilles les Hauts 7	0.06	1.12	390	440	0.08	1.26	0.16	0.40	0.80	0.90	0.964	0.11	0.09	0.12	0.35	0.18
St Gilles les Hauts 8	0.01	0.54	106	100	0.12	1.29	0.07	0.20	0.70	0.85	0.993	0.04	0.03	0.04	0.23	0.10
St Gilles les Hauts 9	0.05	0.99	383	370	0.10	1.26	0.14	0.36	0.80	0.90	0.969	0.08	0.07	0.09	0.30	0.11
St Gilles Port	0.05	1.16	12	180	0.14	1.40	0.12	0.46	0.80	0.90	0.967	0.10	0.04	0.06	0.30	0.12

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Stade Achille Prémont	0.03	0.66	4	0	0.01	1.15	0.14	0.20	0.80	0.90	0.981	0.17	0.00	0.00	#DIV/0!	0.20
Stade J. Sabiani	0.12	1.40	3	0	0.01	1.15	0.28	0.42	0.90	0.90	0.952	0.36	0.00	0.00	#DIV/0!	0.42
Stade P.J. Benard	0.17	1.69	5	0	0.01	1.15	0.34	0.50	0.70	0.85	0.945	0.43	0.00	0.00	#DIV/0!	0.50
Station essence	0.01	0.40	3	100	0.01	1.33	0.05	0.15	0.80	0.90	1.007	0.13	0.07	0.10	0.61	0.13
Tan Rouge 1	0.05	1.40	732	600	0.13	1.71	0.09	0.61	0.70	0.85	0.967	0.13	0.10	0.10	0.26	0.17
Tan Rouge 2	0.02	1.21	700	560	0.13	2.21	0.04	0.56	0.70	0.85	0.983	0.12	0.09	0.07	0.22	0.15
Tan Rouge 3	0.04	1.87	625	800	0.13	2.61	0.05	0.89	0.70	0.85	0.972	0.19	0.12	0.10	0.25	0.24
Terrain Currial 1	0.04	0.86	560	360	0.11	1.21	0.14	0.29	0.60	0.80	0.973	0.07	0.07	0.08	0.27	0.10
Terrain Currial 2	0.10	2.44	635	1120	0.15	2.19	0.09	1.13	0.60	0.80	0.955	0.23	0.15	0.13	0.28	0.29
Trois Fours 1	0.11	1.41	970	570	0.16	1.18	0.25	0.46	0.60	0.80	0.953	0.09	0.09	0.11	0.29	0.13
Trois Fours 2	0.04	1.05	955	390	0.20	1.45	0.10	0.43	0.60	0.80	0.972	0.08	0.06	0.06	0.20	0.11
Trois Fours 3	0.04	0.86	905	390	0.17	1.20	0.14	0.29	0.60	0.80	0.972	0.06	0.06	0.07	0.21	0.10
Trou d'eau 1	0.02	0.68	50	250	0.16	1.42	0.07	0.28	0.70	0.85	0.988	0.06	0.05	0.04	0.18	0.10
Trou d'eau 2	0.02	0.95	40	380	0.12	1.71	0.06	0.41	0.80	0.90	0.982	0.09	0.07	0.07	0.22	0.12
Trou d'eau 3	0.02	0.67	9	280	0.09	1.33	0.08	0.26	0.60	0.80	0.986	0.06	0.06	0.06	0.25	0.10
Trou d'eau 4	0.02	0.73	8	290	0.09	1.34	0.08	0.28	0.60	0.80	0.983	0.07	0.06	0.07	0.26	0.10
Trou d'eau 5	0.02	1.06	20	410	0.14	2.01	0.05	0.48	0.60	0.80	0.984	0.10	0.07	0.06	0.20	0.13
Trou d'eau 6	0.10	1.33	25	440	0.13	1.19	0.23	0.43	0.80	0.90	0.955	0.09	0.08	0.11	0.32	0.12
Trou d'eau 7	0.05	1.09	25	430	0.10	1.39	0.11	0.43	0.80	0.90	0.969	0.10	0.08	0.09	0.29	0.13
Trou d'eau 8	0.03	0.95	25	390	0.09	1.57	0.07	0.40	0.80	0.90	0.979	0.10	0.08	0.08	0.27	0.14
Trou d'eau 9	0.02	0.77	25	325	0.10	1.44	0.07	0.31	0.90	0.90	0.984	0.07	0.07	0.07	0.24	0.10
Villa Bourbon	0.08	1.76	3	720	0.01	1.79	0.10	0.78	0.60	0.80	0.960	0.66	0.30	0.41	1.02	0.44
Villèle 1	0.00	0.26	328	105	0.11	1.19	0.04	0.09	0.70	0.85	1.019	0.02	0.03	0.02	0.15	0.10
Villèle 10	0.02	0.76	345	320	0.06	1.52	0.06	0.32	0.80	0.90	0.986	0.10	0.08	0.08	0.29	0.14
Villèle 11	0.02	0.66	352	190	0.13	1.25	0.09	0.24	0.80	0.90	0.984	0.05	0.04	0.05	0.22	0.10
Villèle 12	0.04	1.20	370	520	0.05	1.75	0.07	0.53	0.90	0.90	0.974	0.19	0.13	0.13	0.38	0.27
Villèle 13	0.02	0.55	344	210	0.12	1.25	0.08	0.20	0.80	0.90	0.991	0.04	0.05	0.05	0.20	0.10
Villèle 14	0.09	1.69	362	700	0.07	1.59	0.12	0.72	0.60	0.80	0.957	0.20	0.14	0.16	0.40	0.29
Villèle 15	0.05	1.01	395	235	0.08	1.24	0.15	0.36	0.70	0.85	0.967	0.10	0.06	0.09	0.37	0.14
Villèle 16	0.28	3.18	408	1430	0.06	1.69	0.20	1.39	0.60	0.80	0.935	0.45	0.26	0.33	0.58	0.40
Villèle 17	0.03	0.75	408	245	0.10	1.25	0.11	0.27	0.60	0.80	0.979	0.06	0.05	0.07	0.26	0.10
Villèle 2	0.02	0.66	342	250	0.09	1.28	0.09	0.25	0.70	0.85	0.985	0.06	0.06	0.06	0.25	0.10
Villèle 3	0.03	0.73	355	290	0.11	1.26	0.10	0.27	0.70	0.85	0.981	0.06	0.06	0.06	0.24	0.10
Villèle 4	0.04	1.02	348	440	0.07	1.53	0.08	0.43	0.80	0.90	0.975	0.12	0.10	0.10	0.32	0.18
Villèle 5	0.02	0.96	372	430	0.10	1.80	0.05	0.43	0.70	0.85	0.984	0.10	0.09	0.07	0.24	0.14

Caractéristiques des bassins versants et calculs intermédiaires conduisant à l'estimation des débits de crue

Nom de la Ravine	Superficie du BV (km ²)	Périmètre du BV (km)	Altitude Médiane (m)	Longueur ravine (m)	Pente moyenne (m/m)	Indice de compacité K	Larg. équiv. (km)	Long. équiv. (km)	Coefficients de ruissellement		abattement spatial Ksp	Temps de concentration (h)				
									C10	C100		rectangle équivalent	Kirpich	Passini	Giandotti	Retenu
Villèle 6	0.02	0.61	368	240	0.06	1.31	0.07	0.23	0.80	0.90	0.989	0.07	0.06	0.07	0.29	0.10
Villèle 7	0.03	0.71	342	260	0.08	1.19	0.12	0.24	0.70	0.85	0.979	0.06	0.06	0.08	0.30	0.10
Villèle 8	0.02	0.67	354	270	0.06	1.37	0.07	0.26	0.70	0.85	0.988	0.08	0.07	0.07	0.29	0.12
Villèle 9	0.08	1.28	378	465	0.08	1.24	0.19	0.45	0.80	0.90	0.958	0.12	0.10	0.13	0.39	0.18
Voie Cachalot 1	0.13	2.52	90	1090	0.13	2.00	0.11	1.15	0.60	0.80	0.950	0.25	0.16	0.16	0.32	0.31
Voie Cachalot 10	0.03	0.65	98	380	0.09	1.14	0.14	0.18	0.60	0.80	0.981	0.04	0.08	0.08	0.26	0.10
Voie Cachalot 11	0.07	1.42	168	495	0.08	1.54	0.11	0.60	0.60	0.80	0.963	0.16	0.10	0.12	0.35	0.22
Voie Cachalot 12	0.04	0.85	150	340	0.06	1.20	0.14	0.29	0.60	0.80	0.972	0.09	0.09	0.11	0.36	0.13
Voie Cachalot 13	0.06	1.10	140	340	0.12	1.23	0.17	0.38	0.60	0.80	0.964	0.08	0.07	0.09	0.30	0.11
Voie Cachalot 14	0.03	0.75	252	220	0.06	1.14	0.16	0.21	0.60	0.80	0.976	0.07	0.06	0.09	0.39	0.10
Voie Cachalot 15	0.05	0.92	275	340	0.11	1.14	0.20	0.26	0.60	0.80	0.967	0.06	0.07	0.09	0.29	0.10
Voie Cachalot 16	0.06	1.27	307	570	0.07	1.48	0.11	0.52	0.60	0.80	0.965	0.15	0.12	0.13	0.36	0.21
Voie Cachalot 17	0.03	1.07	352	410	0.09	1.63	0.07	0.46	0.60	0.80	0.976	0.11	0.08	0.09	0.28	0.16
Voie Cachalot 18	0.06	1.16	377	465	0.11	1.32	0.14	0.44	0.60	0.80	0.965	0.10	0.09	0.10	0.29	0.12
Voie Cachalot 19	0.02	0.89	395	400	0.11	1.91	0.04	0.40	0.60	0.80	0.989	0.09	0.08	0.06	0.21	0.12
Voie Cachalot 2	0.01	0.42	9	100	0.10	1.15	0.08	0.13	0.60	0.80	0.999	0.03	0.03	0.03	0.22	0.10
Voie Cachalot 4a	0.01	0.43	235	156	0.06	1.24	0.06	0.15	0.60	0.80	1.001	0.05	0.05	0.05	0.25	0.10
Voie Cachalot 4b	0.52	4.12	155	1900	0.11	1.61	0.29	1.77	0.60	0.80	0.924	0.39	0.25	0.33	0.50	0.51
Voie Cachalot 4c	0.02	0.68	5	260	0.09	1.53	0.06	0.29	0.60	0.80	0.991	0.07	0.06	0.06	0.23	0.10
Voie Cachalot 5	0.23	3.62	135	1680	0.11	2.14	0.14	1.67	0.60	0.80	0.939	0.37	0.23	0.24	0.41	0.48
Voie Cachalot 6	0.06	1.34	90	560	0.17	1.59	0.10	0.57	0.60	0.80	0.966	0.11	0.08	0.08	0.23	0.14
Voie Cachalot 7	0.07	1.36	225	480	0.07	1.40	0.14	0.54	0.60	0.80	0.961	0.15	0.10	0.13	0.39	0.22
Voie Cachalot 8	0.28	4.18	150	1630	0.09	2.22	0.15	1.95	0.60	0.80	0.935	0.47	0.24	0.28	0.47	0.66
Voie Cachalot 9	0.03	0.89	165	380	0.05	1.38	0.09	0.35	0.60	0.80	0.976	0.13	0.10	0.11	0.37	0.18
Vue Belle 1	0.14	1.94	600	890	0.12	1.45	0.18	0.79	0.70	0.85	0.948	0.17	0.14	0.16	0.35	0.22
Vue Belle 2	0.01	0.44	568	115	0.20	1.38	0.05	0.17	0.80	0.90	1.005	0.03	0.02	0.02	0.14	0.10
Vue Belle 3	0.16	2.07	565	700	0.14	1.45	0.19	0.84	0.60	0.80	0.946	0.18	0.11	0.14	0.34	0.22
ZI Cambaie aval	0.86	3.88	25	1200	0.03	1.18	0.68	1.26	0.60	0.80	0.915	0.64	0.29	0.63	1.15	0.89
Zone Industrielle Cambaie	0.77	4.31	55	1620	0.03	1.38	0.45	1.70	0.80	0.90	0.917	0.87	0.37	0.67	1.07	1.00

Annexe 2 : Débits retenus

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
affluent ravine Ermitage	2.6	4.1	5.5	6.3
Affluent Ravine Fleurimont 1	7.5	11.8	15.8	18.2
Affluent Ravine Fleurimont 2	4.3	5.9	7.4	8.2
Allée des Franciscéas	0.4	0.5	0.6	0.6
Antoine Roussin	0.8	0.9	1.0	1.0
Armagnac 1	0.6	0.6	0.7	0.8
Armagnac 2	0.4	0.4	0.5	0.5
Armagnac 3	3.6	4.1	4.6	4.9
Avenue du Stade	0.7	0.8	0.9	0.9
Bac Rouge 0	1.7	2.6	3.5	4.0
Bac Rouge 0	1.3	2.1	2.8	3.3
Bac Rouge 1	1.6	2.1	2.7	3.0
Bac Rouge 2	1.1	1.8	2.4	2.8
Balance 1	1.1	1.2	1.4	1.5
Balance 2	3.1	4.8	6.5	7.4
Balance 3	1.7	2.3	2.9	3.3
Balance 4	1.2	1.9	2.6	3.0
Balance 5	1.3	1.8	2.3	2.5
Bassin Pied de veau	0.8	1.3	1.7	1.9
Bellemène 1	1.0	1.2	1.4	1.6
Bellemène 10	1.4	1.7	2.0	2.3
Bellemène 11	0.6	0.7	0.8	0.9
Bellemène 2	1.1	1.3	1.5	1.8
Bellemène 3	0.3	0.4	0.4	0.5
Bellemène 4	1.4	1.7	2.0	2.3
Bellemène 5	0.3	0.4	0.5	0.6
Bellemène 6	1.2	1.5	1.7	2.0
Bellemène 6bis	0.8	1.0	1.2	1.4
Bellemène 7	0.1	0.2	0.2	0.2
Bellemène 8	0.4	0.5	0.6	0.6
Bellemène 9	1.0	1.2	1.4	1.6
Bellevue 1	0.9	1.1	1.2	1.3
Bellevue 2	0.9	1.0	1.1	1.2
Bellevue 3	1.4	1.6	1.8	1.9
Bellevue 4	4.5	5.2	5.9	6.3
Bellevue 5	0.7	0.8	0.9	1.0
Bellevue 6	1.5	1.7	1.9	2.0
Bellevue 7	0.5	0.6	0.7	0.7
Bellevue 8	0.4	0.5	0.6	0.7
Bois de Nèfles 1	1.1	1.3	1.5	1.8
Bois de Nèfles 10	0.7	0.8	0.9	1.0
Bois de Nèfles 11	0.6	0.7	0.8	0.9
Bois de Nèfles 12	0.4	0.5	0.6	0.7
Bois de Nèfles 13	1.2	1.5	1.8	2.0
Bois de Nèfles 14	1.5	1.8	2.1	2.5
Bois de Nèfles 14bis	1.0	1.2	1.4	1.7
Bois de Nèfles 15	1.2	1.4	1.7	1.9
Bois de Nèfles 16	1.0	1.3	1.5	1.7

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Bois de Nèfles 17	0.3	0.4	0.5	0.6
Bois de Nèfles 18	1.3	1.6	1.9	2.2
Bois de Nèfles 19	2.8	3.4	4.0	4.5
Bois de Nèfles 2	0.8	1.0	1.2	1.3
Bois de Nèfles 3	0.9	1.1	1.3	1.5
Bois de Nèfles 4	0.8	1.0	1.2	1.3
Bois de Nèfles 5	1.2	1.5	1.7	2.0
Bois de Nèfles 5bis	1.1	1.8	2.4	2.7
Bois de Nèfles 6	0.2	0.3	0.3	0.4
Bois de Nèfles 7	0.4	0.5	0.5	0.6
Bois de Nèfles 8	0.2	0.2	0.2	0.2
Bois de Nèfles 9	0.2	0.3	0.3	0.4
Bois Rouge 1	2.4	3.8	5.1	5.8
Bois Rouge 2	0.9	1.4	1.9	2.1
Bois Rouge 3	1.2	1.4	1.7	2.0
Boucan Canot 1	0.4	0.4	0.5	0.5
Boucan Canot 2	0.4	0.4	0.5	0.5
Boucan Canot 3	0.4	0.5	0.5	0.6
Boucan Canot 4	1.3	1.5	1.7	1.8
Bouillon 1	0.7	0.8	0.9	1.1
Bouillon 2	1.5	1.8	2.2	2.5
Box des Pêcheurs	0.5	0.6	0.6	0.7
Bras Canot	1.6	2.5	3.4	3.9
Bruniquet 1	1.3	1.5	1.7	1.8
Bruniquet 2	0.9	1.0	1.2	1.3
Bruniquet 3	1.9	2.4	2.8	3.1
BV Fleurimont RD 8	1.3	2.0	2.7	3.1
BV Grande Fontaine 1	2.0	3.2	4.3	4.9
BV Grande Fontaine 2	1.7	2.0	2.3	2.5
BV Grande Fontaine 3	1.5	2.3	3.1	3.6
BV Grande Fontaine 3bis	1.8	2.0	2.3	2.5
BV Grande Fontaine 4	0.7	0.9	1.1	1.2
BV Grande Fontaine 5	0.8	1.0	1.1	1.2
BV Le Petit Bernica 4	1.9	3.0	4.1	4.7
BV Le Petit Bernica 5	1.1	1.4	1.8	2.0
BV Le Petit Bernica 1	1.5	2.1	2.6	2.9
BV Le Petit Bernica 2	0.6	0.7	0.8	0.8
BV Le Petit Bernica 3	1.5	2.4	3.2	3.7
BV Le Petit Bernica 3bis	1.8	2.8	3.7	4.3
BV rond point trou d'eau	2.2	2.4	2.8	3.0
BV Trois Chemins	1.4	2.2	2.9	3.4
Cap Champagne	1.7	1.9	2.2	2.4
Cap des Chameaux	1.8	2.1	2.4	2.5
Cap Homard	0.6	0.7	0.8	0.9
Ch. Clermont	1.5	1.8	2.1	2.4
Champion Saline les Bains	1.3	1.5	1.7	1.8
Chapelle	5.2	5.9	6.5	6.8
Chemin Arfmo - Ch. Safer	1.7	2.1	2.5	2.9

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Chemin Borcher 1	1.6	2.5	3.4	3.8
Chemin Borcher 2	0.8	1.6	2.3	2.7
Chemin Borcher 3	1.2	2.0	2.6	3.0
Chemin Borcher 4	2.7	4.2	5.6	6.5
Chemin Canal Filaos	0.9	1.2	1.3	1.5
Chemin Crescence 1	1.9	2.9	4.0	4.5
Chemin Crescence 2	1.1	1.7	2.2	2.6
Chemin Crescence 3	0.8	1.1	1.3	1.5
Chemin Hoarau	1.5	1.8	2.1	2.4
Chemin Hoarau 2	1.9	2.3	2.7	3.2
Chemin Lambert (RD 2)	0.6	0.8	0.9	1.0
Chemin Legarnisson	1.3	1.6	1.9	2.1
Chemin l'Evêque 1	1.8	2.9	3.9	4.5
Chemin l'Evêque 2	2.0	3.2	4.3	5.0
Chemin Macé 1	2.0	2.4	2.8	3.2
Chemin Macé 2	1.1	1.3	1.5	1.7
Chemin pavé	1.2	1.6	2.0	2.2
chemin Pavé Lougnon	1.1	1.3	1.5	1.8
Chemin Safer 1	0.8	1.0	1.1	1.3
Chemin Safer 2	0.5	0.6	0.7	0.8
Chemin Safer 3	0.5	0.6	0.7	0.9
Chemin Tobie	1.1	1.4	1.6	1.8
Cimetière de l'Etang	1.9	2.2	2.4	2.5
Citerne Laborde 1	0.5	0.7	0.9	1.0
Citerne Laborde 2	2.7	4.2	5.6	6.5
Citerne Laborde 3	0.8	1.1	1.4	1.6
Citerne Laborde 4	1.1	1.5	1.9	2.2
Citerne Partage 1	0.9	1.5	2.0	2.3
Citerne Partage 2	0.9	1.4	1.9	2.2
Citerne Partage 3	1.3	2.1	2.8	3.2
Compagnie des Indes	0.6	0.7	0.8	0.9
Complexe Sportif	0.9	1.0	1.1	1.2
Coteaux du Bernica 1	2.3	2.8	3.3	3.6
Coteaux du Bernica 2	2.9	3.4	3.8	4.1
Coteaux du Bernica 3	1.4	1.8	2.1	2.3
Coteaux du Bernica 4	2.0	2.7	3.4	3.8
Coteaux du Bernica 5	2.8	3.5	4.1	4.5
Cours Selcis	1.0	1.6	2.1	2.4
Crêve Coeur 1	1.2	1.6	2.1	2.3
Crêve Coeur 2	0.3	0.4	0.5	0.5
Crêve Coeur 3	1.0	1.4	1.8	2.0
Crêve Coeur 4	0.7	0.9	1.2	1.3
Crêve Coeur 5	0.7	0.9	1.2	1.3
Crêve Coeur 6	1.4	1.9	2.4	2.7
Crêve Coeur 7	0.5	0.6	0.7	0.8
Crêve Coeur 8	0.7	0.9	1.0	1.1
Croix de Cabannes 1	0.4	0.5	0.6	0.6
Croix de Cabannes 2	1.9	2.3	2.7	3.2

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Croix de Cabannes 3	1.2	1.4	1.7	2.0
Croix de Cabannes 4	1.3	1.6	1.8	2.1
Croix de Cabannes 5	2.9	3.5	4.1	4.7
Croix de Cabannes 6	0.9	1.1	1.3	1.5
Dix Mille	5.3	5.8	6.5	6.9
Dodo 1	0.8	1.0	1.1	1.2
Dodo 2	0.0	0.0	0.0	0.0
Domaine d'Anjou 1	0.9	1.0	1.1	1.2
Domaine d'Anjou 2	1.8	2.0	2.3	2.5
Ecole élémentaire Etang	1.4	1.6	1.8	1.9
Ecole Eugène Dayot	0.9	1.0	1.1	1.2
Ermitage 1	3.8	5.9	8.0	9.2
Ermitage 2	3.7	5.1	6.4	7.1
Ermitage 3	0.9	1.2	1.5	1.7
Ermitage 4	1.3	1.7	2.2	2.4
Ermitage 5	0.6	0.8	1.1	1.2
Ermitage 6	0.3	0.4	0.6	0.7
Fleurimont 1	0.5	0.8	1.1	1.3
Fleurimont 10	0.4	0.5	0.7	0.8
Fleurimont 11	0.2	0.3	0.4	0.5
Fleurimont 12	2.0	2.8	3.5	3.9
Fleurimont 13	0.5	0.7	0.8	0.9
Fleurimont 14	2.2	3.5	4.7	5.4
Fleurimont 15	0.7	0.9	1.2	1.3
Fleurimont 2	1.2	1.7	2.1	2.4
Fleurimont 3	1.0	1.3	1.6	1.8
Fleurimont 4	2.5	3.4	4.3	4.8
Fleurimont 5	0.9	1.1	1.3	1.5
Fleurimont 6	1.0	1.1	1.3	1.4
Fleurimont 7	1.2	1.4	1.6	1.7
Fleurimont 8	0.5	0.6	0.7	0.7
Fleurimont 9	0.3	0.4	0.4	0.4
Fond Nanthon 1	2.3	2.9	3.4	3.7
Fond Nanthon 2	1.5	2.0	2.6	2.9
Fond Nanthon 3	2.4	3.2	4.0	4.5
Gare routière	0.4	0.5	0.6	0.6
Gendarmerie	2.2	2.4	2.7	2.8
Grand Carreau / Route de Mafate	2.3	2.6	2.8	2.9
Grand Fond 1	1.0	1.1	1.3	1.3
Grand Fond 2	0.9	1.0	1.1	1.2
Grand Fond 3	0.5	0.5	0.6	0.7
Grande Terre 0	1.2	1.7	2.1	2.3
Grande Terre 1	1.4	1.7	1.9	2.0
Grande Terre 2	0.9	1.1	1.2	1.3
Grande Terre 3	0.8	1.0	1.2	1.3
Grande Terre 4	0.9	1.3	1.8	2.1
Grande Terre 5	1.5	2.1	2.6	2.9
Grotte des remiers Français	0.4	0.5	0.6	0.6

débites caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Hermitage 1	1.2	1.4	1.6	1.7
Hermitage 2	2.7	3.1	3.7	3.9
Hermitage 3	2.7	3.0	3.6	3.8
Hôpital Gabriel Martin	0.5	0.6	0.7	0.7
Hubert Delisle	0.9	1.0	1.1	1.2
Impasse Caloupilé	0.8	0.9	1.0	1.0
Impasse de Mafate	2.2	2.4	2.8	3.0
Impasse Ylang-Ylang	1.7	1.9	2.2	2.4
Jardin d'Eden	0.3	0.3	0.3	0.4
Jean Bernard Rousseau	1.6	1.8	2.0	2.1
La Cour 1	1.6	2.5	3.3	3.8
La Cour 2	1.3	2.1	2.8	3.2
La Croix 1	0.9	1.5	2.0	2.3
La Croix 10	0.5	0.8	1.1	1.3
La Croix 2	1.2	1.9	2.6	3.0
La Croix 3	2.6	3.0	3.4	3.6
La Croix 4	0.3	0.5	0.6	0.7
La Croix 5	1.4	1.9	2.4	2.6
La Croix 6	1.4	1.9	2.4	2.7
La Croix 7	0.7	0.9	1.1	1.3
La Croix 8	1.7	2.4	3.0	3.3
La Croix 9	1.1	1.7	2.3	2.6
La Plaine 1	1.2	1.5	1.7	2.0
La Plaine 10	1.7	2.1	2.4	2.7
La Plaine 11	0.5	0.6	0.7	0.8
La Plaine 12	0.5	0.6	0.6	0.7
La Plaine 13	1.8	2.2	2.6	2.9
La Plaine 14	1.7	2.1	2.5	2.8
La Plaine 15	1.5	1.8	2.1	2.3
La Plaine 16	2.8	3.3	3.9	4.5
La Plaine 17	2.4	2.9	3.4	3.9
La Plaine 18	0.8	1.0	1.2	1.3
La Plaine 19	0.3	0.4	0.4	0.5
La Plaine 2	2.0	2.4	2.8	3.2
La Plaine 20	4.3	5.2	6.1	6.8
La Plaine 21	1.3	1.6	1.9	2.1
La Plaine 22	1.1	1.4	1.6	1.8
La Plaine 23	0.4	0.4	0.5	0.5
La Plaine 24	1.4	1.7	1.9	2.1
La Plaine 25	0.3	0.4	0.5	0.5
La Plaine 26	1.0	1.2	1.4	1.6
La Plaine 27	1.8	2.2	2.6	2.8
La Plaine 28	0.4	0.4	0.5	0.6
La Plaine 3	2.1	2.6	3.0	3.4
La Plaine 4	1.2	1.5	1.8	2.0
La Plaine 5	1.8	2.1	2.5	2.8
La Plaine 6	2.7	3.3	3.9	4.3
La Plaine 7	1.0	1.2	1.4	1.5

débites caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
La Plaine 8	1.4	1.7	2.0	2.3
La Plaine 9	1.6	1.9	2.2	2.5
La Saline 1	1.8	2.9	3.9	4.4
La Saline 2	1.9	2.3	2.8	3.0
La Saline 3	2.9	3.6	4.3	4.6
La Saline 4	2.0	2.7	3.4	3.8
La Saline 5	2.6	3.5	4.4	4.9
Le Barrage 1	1.8	2.4	3.1	3.4
Le Barrage 2	2.1	2.8	3.6	4.0
Le Barrage 3	1.2	1.5	1.8	2.0
Le Barrage 4	1.4	1.9	2.4	2.7
Le Bernica 1	2.2	3.4	4.6	5.3
Le Bernica 2	1.1	1.8	2.4	2.7
Le Cap à Paul 1	0.4	0.5	0.6	0.6
Le Cap à Paul 2	0.3	0.3	0.3	0.4
Le Cap à Paul 3	0.2	0.2	0.2	0.2
Le Cap à Paul 4	0.2	0.2	0.3	0.3
Le Cap à Paul 5	0.8	0.9	1.0	1.1
Le Cap à Paul 6	1.3	1.5	1.8	1.9
Le Guillaume - Jardin 1	1.9	3.0	4.0	4.6
Le Guillaume - Jardin 2	1.1	1.4	1.8	2.0
Le Guillaume - Jardin 3	1.7	2.7	3.7	4.2
Le Guillaume - Jardin 4	0.3	0.4	0.5	0.5
Le Guillaume - Jardin 5	1.4	2.0	2.5	2.7
Le Guillaume - Jardin 6	0.6	0.9	1.1	1.2
Le Guillaume 0	1.9	2.9	3.9	4.5
Le Guillaume 1	3.0	3.7	4.3	4.9
Le Guillaume 2	3.0	4.7	6.3	7.2
Le Guillaume 3	2.3	2.8	3.3	3.6
Le Guillaume 4	2.9	3.6	4.2	4.6
Le Guillaume 5	1.1	1.4	1.8	2.0
Le Guillaume 6	2.3	3.2	4.0	4.5
Le Guillaume 7	2.1	3.3	4.5	5.1
Le Guillaume 8	1.0	1.1	1.3	1.4
Le Guillaume 9	0.7	1.0	1.2	1.3
Le Parc à Jacques	2.6	2.9	3.2	3.3
Le Ruisseau 1	0.8	1.0	1.1	1.3
Le Ruisseau 10	0.4	0.5	0.6	0.7
Le Ruisseau 11	2.1	2.6	3.0	3.5
Le Ruisseau 12	0.1	0.1	0.2	0.2
Le Ruisseau 13	1.8	2.2	2.5	2.9
Le Ruisseau 2	0.8	1.0	1.1	1.3
Le Ruisseau 3	0.9	1.1	1.3	1.5
Le Ruisseau 4	0.9	1.1	1.3	1.5
Le Ruisseau 5	0.7	0.8	1.0	1.1
Le Ruisseau 6	0.3	0.4	0.4	0.5
Le Ruisseau 7	0.1	0.1	0.1	0.2
Le Ruisseau 8	1.2	1.5	1.7	2.0

débites caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Le Ruisseau 9	0.1	0.1	0.1	0.1
L'Eperon 1	1.8	2.2	2.6	2.9
L'Eperon 2	1.0	1.2	1.4	1.6
L'Eperon 3	0.8	0.9	1.0	1.0
L'Eperon 4	1.0	1.2	1.4	1.5
L'Eperon 5	1.8	2.2	2.6	2.9
L'Eperon 6	1.8	2.2	2.6	2.8
L'Eperon 7	1.8	2.0	2.3	2.4
L'Eperon 8	3.0	4.1	5.1	5.7
L'Eperon 9	3.3	4.1	4.8	5.2
Les Chocas 1	0.8	1.0	1.1	1.3
Les Chocas 2	0.3	0.4	0.5	0.5
Les Chocas 3	0.7	0.8	1.0	1.1
Les Chocas 4	0.8	1.0	1.2	1.3
Les Communes	2.2	2.4	2.8	3.0
Les Coquillages 1	0.8	0.9	1.0	1.1
Les Coquillages 2	0.3	0.3	0.4	0.4
Les Coquillages 3	0.9	1.0	1.1	1.2
Les Lataniers	0.8	1.2	1.6	1.9
Les Rampiers 1	3.6	4.1	4.7	5.0
Les Rampiers 2	1.3	1.4	1.6	1.7
Ligne Bambous 1	2.1	3.3	4.5	5.1
Ligne Bambous 2	1.5	2.4	3.2	3.7
Local des Anciens Combatants	0.7	0.8	0.9	0.9
Lotissement Gayette	0.4	0.5	0.6	0.6
Marché Forain	0.4	0.4	0.5	0.5
Mon Repos 1	2.6	3.1	3.6	4.2
Mon Repos 2	1.5	1.9	2.2	2.4
Mon Repos 3	0.6	0.7	0.8	0.9
Mon Repos 4	0.5	0.6	0.7	0.7
Mon Repos 5	0.3	0.3	0.4	0.4
Mon Repos 6	0.4	0.5	0.6	0.7
Mon Repos 7	0.3	0.3	0.4	0.5
Mon Repos 8	0.7	0.8	1.0	1.1
Mosquée	0.7	0.8	0.9	1.0
Moulin Kader 1	0.5	0.6	0.6	0.7
Moulin Kader 2	2.7	3.0	3.4	3.6
Moulin Kader 3	0.2	0.3	0.3	0.3
Moulin Kader 4	1.6	1.8	2.1	2.2
Moulin Kader 5	0.6	0.7	0.8	0.8
Moulin Kader 6	1.9	2.2	2.5	2.7
Notre Dame des Champs 1	0.4	0.7	0.9	1.0
Notre Dame des Champs 2	1.8	2.7	3.7	4.3
Notre Dame des Champs 3	2.1	3.3	4.4	5.1
Notre Dame des Champs 4	0.6	0.9	1.2	1.4
Pausé 1	0.3	0.5	0.6	0.7
Pausé 2	2.2	2.9	3.7	4.1
Pausé 3	1.1	1.7	2.3	2.6

débites caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Pausé 4	1.4	2.3	3.0	3.5
Pausé 5	1.5	2.1	2.6	2.9
Perron	0.7	1.1	1.5	1.7
Petite France 1	0.8	1.1	1.3	1.5
Petite France 2	1.6	2.0	2.4	2.6
Petite France 3	1.2	1.5	1.7	1.9
Petite France 4	0.8	1.0	1.1	1.2
Piscine	1.5	1.7	1.9	2.0
Piton Tréport	9.6	10.9	12.4	13.4
Place Général De Gaulle	0.7	0.8	0.9	0.9
Plateau Caillou 1	1.2	1.7	2.1	2.3
Plateau Caillou 2	0.4	0.6	0.8	0.9
Plateau Caillou 3	0.4	0.5	0.6	0.7
Plateau Caillou 4	0.5	0.6	0.7	0.8
Plateau Caillou 5	2.3	2.8	3.4	3.7
Plateau Caillou 6	2.0	2.4	2.7	2.8
Plateau Caillou 7	4.0	5.0	5.9	6.4
Plateau Carosse	2.9	4.5	6.1	7.0
Poudrière	1.1	1.2	1.4	1.5
R. des sables 1	0.2	0.3	0.3	0.3
R. des sables 2	0.1	0.1	0.1	0.1
Rampe Plateau Caillou 1	1.6	2.5	3.4	3.9
Rampe Plateau Caillou 2	0.2	0.3	0.4	0.4
Ravine amont Grande Fontaine	3.9	4.5	5.2	5.6
Ravine Bellevue	3.6	4.2	4.8	5.1
ravine Boucan Canot	17.1	19.8	23.3	25.0
Ravine Daniel 0	1.0	1.6	2.1	2.4
Ravine Daniel 1	1.0	1.5	2.1	2.4
Ravine Daniel 2	1.3	2.0	2.7	3.1
Ravine Daniel 3	1.0	1.5	2.0	2.3
Ravine Daniel 4	1.4	2.2	2.9	3.4
Ravine Dodo	2.7	3.0	3.5	3.7
ravine Four à Chaux 1	9.2	10.5	12.2	13.1
ravine Four à Chaux 2	2.8	3.2	3.6	3.8
Ravine Grand Piton - Terres Nouv	3.4	3.8	4.3	4.6
Ravine Haut de La Plaine	3.3	4.0	4.7	5.5
RD 10 - Les Cormorans	1.8	2.1	2.4	2.6
RD4 - Gros Roche	2.8	3.0	3.3	3.4
RD4 - Savannah	1.0	1.1	1.2	1.3
Résidence Champagne	1.6	1.8	2.1	2.2
Roche Marianne 1	0.5	0.6	0.7	0.8
Roche Marianne 2	3.3	4.0	4.6	5.4
Roche Marianne 3	2.2	2.7	3.1	3.5
Rocquefeuil 1	6.3	7.2	8.1	8.7
Rocquefeuil 2	1.6	1.8	2.0	2.1
Rocquefeuil 3	0.7	0.8	0.9	0.9
Rocquefeuil 4	1.5	1.7	1.9	2.1
Rue Auber Séverin	0.8	0.9	1.0	1.1

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Rue de la Baie	0.5	0.5	0.6	0.6
Rue de la Pépinière	1.0	1.2	1.3	1.4
Rue de Paris (Est)	0.2	0.2	0.2	0.2
Rue des Sables	1.3	1.4	1.5	1.6
Rue du Commerce	1.8	2.1	2.3	2.4
Rue du Docteur Roger Serveaux	0.9	1.0	1.1	1.2
Rue Elixène Delanux	1.2	1.4	1.6	1.7
Rue Etienne Régnault	0.6	0.7	0.8	0.8
Rue Ile Rousse	1.9	3.0	4.0	4.6
Rue Marcadet	0.9	1.0	1.1	1.2
Rue Pierre Lemazurier	1.6	1.8	1.9	2.0
Rue Saint Louis	1.0	1.1	1.2	1.3
Ruelle de la Butte	0.7	0.8	0.9	1.0
Ruelle des Chocas	1.4	1.5	1.7	1.8
Rues Pothier / Lambert	0.6	0.6	0.7	0.8
Saline les b. 1	0.6	0.7	0.7	0.8
Saline les b. 2	0.6	0.7	0.8	0.9
Saline les b. 3	0.3	0.3	0.4	0.4
Saline les b. 4	0.4	0.5	0.6	0.6
Saline les b. 5	0.4	0.4	0.5	0.5
Saline les b. 6	1.9	2.2	2.5	2.7
Saline les b. 7	0.4	0.5	0.5	0.6
Saline les b. 8	1.5	1.8	2.1	2.2
Saline les hauts 0	0.7	1.0	1.3	1.4
Saline les hauts 1	0.4	0.5	0.6	0.6
Saline Nord 1	1.2	1.3	1.5	1.6
Saline Nord 2	1.6	1.8	2.1	2.3
Sans Soucis 0	1.2	1.4	1.6	1.7
Sans Soucis 1	0.8	1.0	1.2	1.4
Sans Soucis 10	0.3	0.3	0.4	0.5
Sans Soucis 11	0.0	0.1	0.1	0.1
Sans Soucis 12	0.7	0.9	1.0	1.2
Sans Soucis 2	2.3	2.7	3.2	3.8
Sans Soucis 3	1.7	2.0	2.4	2.8
Sans Soucis 4	0.3	0.4	0.5	0.5
Sans Soucis 5	0.1	0.2	0.2	0.2
Sans Soucis 6	0.5	0.7	0.8	0.9
Sans Soucis 7	0.2	0.2	0.2	0.3
Sans Soucis 8	0.4	0.5	0.6	0.7
Sans Soucis 9	0.8	1.0	1.1	1.3
Savannah 1	0.6	0.7	0.8	0.9
Savannah 2	1.7	1.9	2.2	2.3
Savannah 3	0.6	0.7	0.8	0.9
Score Savannah	1.1	1.3	1.4	1.4
Services Techniques	1.0	1.1	1.3	1.4
Source Ker anval	1.8	2.8	3.7	4.3
Sous Préfecture	0.8	0.9	1.0	1.0
St Coeur 0	0.9	1.4	1.9	2.2

débites caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
St Coeur 1	0.9	1.4	1.8	2.1
St Coeur 2	0.6	0.7	0.9	0.9
St Coeur 3	1.1	1.8	2.4	2.7
St Coeur 4	4.7	5.4	6.2	6.6
St Gilles les b. 1	1.6	1.8	2.0	2.2
St Gilles les b. 2	1.0	1.2	1.4	1.5
St Gilles les b. 3	1.1	1.3	1.5	1.6
St Gilles les b. 4	2.5	2.8	3.2	3.4
St Gilles les Hauts 1	0.9	1.2	1.5	1.7
St Gilles les Hauts 10	1.6	2.0	2.3	2.6
St Gilles les Hauts 11	0.5	0.6	0.8	0.9
St Gilles les Hauts 2	2.4	3.8	5.1	5.9
St Gilles les Hauts 3	1.3	1.6	1.8	1.9
St Gilles les Hauts 4	1.0	1.3	1.5	1.6
St Gilles les Hauts 5	0.7	0.9	1.0	1.1
St Gilles les Hauts 6	0.7	0.8	1.0	1.1
St Gilles les Hauts 7	1.5	1.9	2.3	2.5
St Gilles les Hauts 8	0.4	0.6	0.7	0.8
St Gilles les Hauts 9	1.8	2.3	2.7	2.9
St Gilles Port	1.3	1.5	1.7	1.8
Stade Achille Prémont	0.6	0.7	0.8	0.9
Stade J. Sabiani	2.1	2.4	2.6	2.7
Stade P.J. Benard	2.2	2.5	2.8	2.9
Station essence	0.2	0.2	0.2	0.2
Tan Rouge 1	1.3	1.8	2.2	2.5
Tan Rouge 2	0.7	0.9	1.1	1.2
Tan Rouge 3	0.7	1.0	1.2	1.4
Terrain Currial 1	1.1	1.7	2.3	2.6
Terrain Currial 2	1.1	1.7	2.4	2.7
Trois Fours 1	2.8	4.3	5.9	6.7
Trois Fours 2	1.2	1.9	2.5	2.9
Trois Fours 3	1.3	2.0	2.7	3.1
Trou d'eau 1	0.4	0.5	0.6	0.6
Trou d'eau 2	0.6	0.7	0.8	0.8
Trou d'eau 3	0.4	0.5	0.5	0.6
Trou d'eau 4	0.5	0.5	0.6	0.7
Trou d'eau 5	0.4	0.5	0.5	0.6
Trou d'eau 6	2.4	2.7	3.1	3.3
Trou d'eau 7	1.1	1.3	1.4	1.5
Trou d'eau 8	0.7	0.8	0.9	0.9
Trou d'eau 9	0.7	0.8	0.9	0.9
Villa Bourbon	0.8	0.9	1.1	1.1
Villèle 1	0.1	0.2	0.2	0.3
Villèle 10	0.6	0.8	0.9	1.0
Villèle 11	0.9	1.2	1.4	1.5
Villèle 12	0.8	0.9	1.1	1.1
Villèle 13	0.7	0.8	1.0	1.1
Villèle 14	0.9	1.4	1.9	2.2

débits caractéristiques retenus

BASSINS VERSANTS	DEBITS			
	Q5 (m3/s)	Q10 (m3/s)	Q20 (m3/s)	Q30 (m3/s)
Villèle 15	1.3	1.8	2.2	2.5
Villèle 16	2.2	3.4	4.6	5.3
Villèle 17	0.7	1.1	1.5	1.7
Villèle 2	0.7	1.0	1.2	1.4
Villèle 3	0.9	1.2	1.5	1.7
Villèle 4	0.9	1.1	1.3	1.4
Villèle 5	0.6	0.8	1.0	1.1
Villèle 6	0.7	0.9	1.1	1.2
Villèle 7	1.0	1.3	1.6	1.8
Villèle 8	0.5	0.7	0.9	1.0
Villèle 9	2.1	2.6	3.0	3.3
Voie Cachalot 1	1.5	1.7	2.0	2.1
Voie Cachalot 10	0.5	0.6	0.7	0.7
Voie Cachalot 11	0.9	1.1	1.2	1.3
Voie Cachalot 12	0.7	0.8	0.9	1.0
Voie Cachalot 13	1.2	1.4	1.6	1.7
Voie Cachalot 14	0.9	1.4	1.8	2.1
Voie Cachalot 15	1.3	2.1	2.8	3.2
Voie Cachalot 16	0.8	1.2	1.6	1.9
Voie Cachalot 17	0.6	0.9	1.2	1.4
Voie Cachalot 18	1.2	1.9	2.6	3.0
Voie Cachalot 19	0.4	0.6	0.8	0.9
Voie Cachalot 2	0.2	0.2	0.3	0.3
Voie Cachalot 4a	0.2	0.4	0.5	0.6
Voie Cachalot 4b	4.8	5.5	6.4	6.8
Voie Cachalot 4c	0.3	0.4	0.4	0.4
Voie Cachalot 5	2.2	2.5	2.9	3.1
Voie Cachalot 6	1.0	1.1	1.3	1.3
Voie Cachalot 7	1.0	1.5	2.0	2.3
Voie Cachalot 8	2.3	2.7	3.1	3.4
Voie Cachalot 9	0.5	0.6	0.7	0.7
Vue Belle 1	2.3	3.1	3.9	4.3
Vue Belle 2	0.3	0.4	0.5	0.5
Vue Belle 3	1.9	3.0	4.1	4.7
ZI Cambaie aval	7.0	7.7	8.5	9.0
Zone Industrielle Cambaie	7.9	8.7	9.4	9.7



- Etudes générales
- Assistance au Maître d'Ouvrage
- Maîtrise d'œuvre conception
- Maîtrise d'œuvre travaux
- Formation

Siège social
78, allée John Napier
CS 89017
34965 - Montpellier Cedex 2

Tél. : 04 67 99 22 00
Fax : 04 67 65 03 18
montpellier.egis-eau@egis.fr
<http://www.egis-eau.fr>